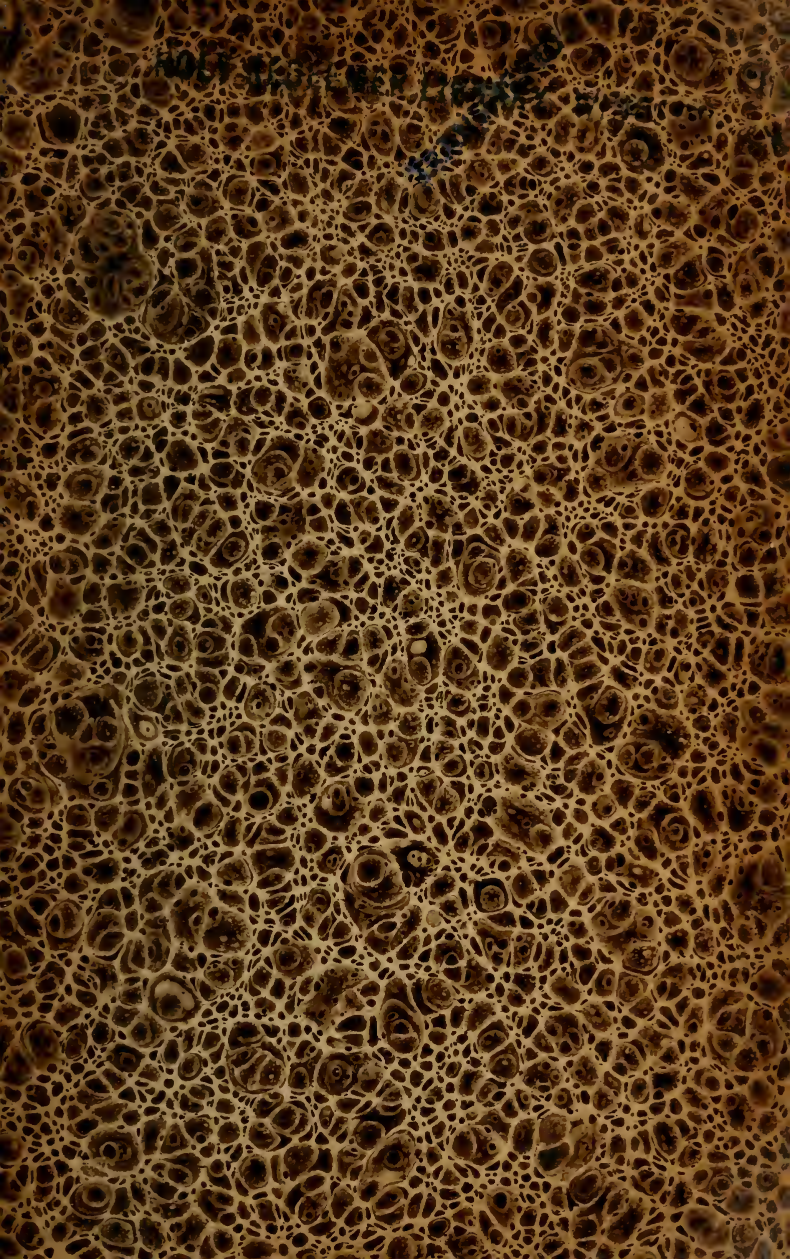








LA

PATERNITÉ CHRÉTIENNE

CONFÉRENCES

PRÊCHÉES A LA RÉUNION DES PÈRES DE FAMILLE
DU JÉSUS DE PARIS.



PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE DE RENNES 71.

LA
PATERNITÉ CHRÉTIENNE

CONFÉRENCES

PRÊCHÉES A LA RÉUNION DES PÈRES DE FAMILLE
DU JÉSUS DE PARIS

PAR LE R. P. A. MATIGNON
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DEUXIÈME SÉRIE
3e ÉDITION.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

PARIS
V. PALMÉ, Éditeur des *Bollandistes*
directeur général,
rue de Grenelle-Saint-Germain, 25.

BRUXELLES
G. LEBROCQUY, direct. de la Succursale
pour la Belgique et la Hollande,
5, place de Louvain, 5.

1878

TREIZIÈME CONFÉRENCE

La famille et l'État.

MESSIEURS,

Parmi les nombreuses questions qui préoccupent aujourd'hui les esprits sérieux, et qui menacent de venir se poser devant nos législateurs, il en est plusieurs, et des plus importantes sans contredit, qui touchent aux rapports naturels de l'État et de la famille. On les résout diversement, non-seulement parce que les passions politiques s'en mêlent, mais aussi parce qu'on ne sait pas suffisamment se rendre compte de ces relations

délicates. Ainsi nous sommes en péril de laisser prévaloir les opinions les plus fausses, peut-être un jour, la législation la plus funeste. Combien de nos hommes publics ont étudié, en eux-mêmes, les principes qui doivent toujours présider à l'attitude de la société civile vis-à-vis de la société domestique? L'une et l'autre pourtant ont leurs devoirs, comme l'une et l'autre ont leurs droits. Mais pour connaître d'une manière précise et ces droits et ces devoirs, il est absolument indispensable de remonter à la source et d'examiner l'ordre essentiel établi par la nature.

Avant d'aborder de front certains problèmes actuellement fort discutés, j'ai donc cru qu'il était non-seulement utile, mais même tout-à-fait nécessaire d'entreprendre aujourd'hui avec vous une étude préliminaire sur ce sujet. Sans nous perdre dans des considérations spéculatives, qui s'éloigneraient du but que nous nous proposons, il m'a semblé que nous devions nous demander à nous-mêmes d'après quelle loi s'allient ensemble nos obli-

gations de pères et nos obligations de citoyens; par quels nœuds, dans quelle mesure, ces devoirs se tiennent et s'embrassent, en même temps qu'ils se circonscrivent mutuellement et se limitent. D'un côté, le foyer nous réclame, de l'autre le pays nous appelle ; ici, les revendications de la patrie se font entendre, là, ce qui parle, c'est la voix non moins persuasive du sang et de la parenté. De peur de nous tromper, quand nous avons à répondre, il faut bien essayer de dire quel respect nous devons à chacune de ces voix et comment il sera possible de concilier leurs exigences.

On le sait de reste, tout homme appartient à deux sociétés, puisque c'est la même naissance qui le constitue membre de la famille et sujet de l'État. Ses actes relèvent de deux puissances ; sa vie tout entière devra être dévouée à ceux qui lui sont unis par les liens du sang, et à ceux avec qui il entre en communion pour former ce grand tout, qui s'appelle un peuple. Point de contradiction entre ces deux obligations, ni entre les deux intérêts qu'elles représentent. Tout au con-

traire, plus un homme se montrera fidèle à l'observation des devoirs privés, plus d'ordinaire il sera apte à remplir ses devoirs publics. L'amour du pays, fût-il poussé jusqu'à l'adoration, n'attiédira point en nous l'amour de nos proches; et les affections de famille, en s'enracinant dans nos cœurs, ne peuvent que donner un nouveau développement au culte de la patrie.

Mais ces harmonies ne sauraient être pleinement comprises, si on ne les considère dans la clarté des principes d'où elles découlent. Faute de s'être élevés jusque-là, une foule d'écrivains mettent en circulation de monstrueuses erreurs, et montrent bien qu'ils sont restés complétement étrangers au caractère et aux véritables rapports des deux organismes.

Ces rapports seront rendus sensibles par une double réflexion. Nous avons à rechercher quelle est l'origine et quel est le but, soit de la société civile, soit de la société domestique. Une réponse sommaire, mais précise, à cette grande question nous aidera

singulièrement à jeter du jour sur toutes celles que nous aurons ensuite à résoudre.

I

Bien qu'en un sens très-vrai, la société civile et la société domestique aient toutes deux une origine divine, on ne saurait néanmoins la leur attribuer au même degré, ni l'expliquer de la même manière.

S'agit-il de la famille ? Vous ne pouvez douter qu'elle ne soit sortie immédiatement des mains de Dieu. Dès le premier jour de la création, elle apparaît avec sa constitution toute faite, avec sa forme invariable. Tout en elle a été fixé par la nature même, c'est-à-dire par celui qui est l'Auteur de la nature. Vous aurez beau l'étudier aux époques les plus diverses, ou dans les circonstances les plus dissemblables, partout son essence reste la même et rien ne peut altérer les lois qui la régissent.

Non pas sans doute qu'elle soit, plus que les autres institutions naturelles, à l'abri de cette corruption, qui envahit même ce qu'il y a de plus saint ici-bas. Vous savez ce qu'elle était devenue au milieu des désordres du paganisme, quand le père abusait de ses droits et ne connaissait plus ses devoirs ; quand l'épouse était avilie, la mère abaissée, l'enfant réduit à l'état de *chose*, dont les parents avaient la propriété, qu'ils pouvaient vendre, ou sacrifier selon leurs caprices. C'est un des spectacles désolants de la société ancienne ; et cependant, au milieu même de ces honteuses depravations, l'idée de la famille n'avait pas totalement fait naufrage. Nous la retrouvons encore vivante çà et là, soit dans la législation, soit même dans l'opinion et dans les mœurs publiques. Malgré la licence effrénée que les passions ont introduite chez les païens, il y reste des vestiges non équivoques de ce qu'a été autrefois la société domestique, de ce qu'elle pourrait redevenir sous un régime meilleur. Point de races, point de pays, où ne se ren-

contrent parfois de ces foyers modèles, qui présentent au monde une sorte d'idéal au moins relatif, et font comprendre quelque chose du plan sur lequel la famille a été conçue à l'origine.

Voilà donc l'institution la plus antique, la première en dignité comme en date, dans l'humanité. Toutes les autres, dans l'ordre naturel, sont postérieures à celles-là; toutes en sont dérivées et la doivent reconnaître pour leur mère. S'il en est ainsi, n'est-on pas en droit d'attendre d'elles, pour le principe vivant de qui elles tiennent leur existence, ce respect, cet amour, qui rappellent quelques-uns des caractères de la piété filiale ?

Vous pensez peut-être que c'est aller trop loin, de revendiquer cette espèce de subordination de l'État à la famille, au point de vue de leurs origines.

Eh bien ! je vous le demande, d'où vient la société civile et à quelle heure a-t-elle, pour la première fois, apparu ? Pouvez-vous me montrer son acte de naissance, m'indiquer sa descendance, sa généalogie ?

Sans doute, l'histoire n'assigne pas d'époque précise et l'antiquité ne nous a pas laissé de monument certain. Il est pourtant facile de suivre, pour ainsi dire, du regard ces développements successifs, d'où sort bientôt définitivement l'organisation politique. En effet, la famille patriarchale, restreinte d'abord et ne comptant qu'un petit nombre de membres, n'a pas tardé à s'accroître. En même temps l'espace qu'elle occupait s'élargit graduellement, et lorsqu'elle arrive enfin à enfermer dans son sein des multitudes, on ne sait plus s'il faut l'appeler une famille ou un peuple. Ou plutôt elle est à la fois l'un et l'autre; car si loin que ses ramifications s'étendent, elles se rattachent à un seul tronc; le système tout entier gravite autour d'un seul centre. Il est possible que les enfants d'un même père soient devenus la tige d'autant de tribus, qu'ils commandent séparément; ou encore, s'ils veulent conserver entre eux des relations de fraternité, force leur aura été de reconnaître une autorité commune. Dans chacune de ces hypothèses, l'agglomération n'en a pas moins

pris une forme organique et adopté une sorte de gouvernement régulier.

Ainsi nous apparaissent ces grandes races bibliques qui remontent à Abraham, d'un côté, par Jacob, de l'autre, par Esaü ; la sainte Écriture nous a conservé le nom de leurs premiers chefs. Et ici la philologie rend le même témoignage que l'histoire. Il est, par exemple, certains mots dont la signification flotte incertaine entre les deux sociétés dont nous nous occupons. La *gens* des Romains, on le sait, désigne tantôt une famille et tantôt un peuple ; sans doute, parce qu'il y a eu telle heure où l'on ne savait trop lequel des deux il fallait dire. Comment fixer la limite précise où finit la famille, où commence la nation ? Une seule chose est évidente, c'est la filiation qui se révèle de celle-ci à celle-là; et, par conséquent, l'antériorité de l'organisation purement domestique sur la constitution politique et civile.

Ne croyez pas toutefois que le pouvoir soit égal dans les deux sociétés. Il y a dans le prince plus de puissance que dans le père.

L'autorité qui préside aux destinées d'un pays, s'étend nécessairement au delà de celle qui veillait seulement au bien-être d'une maison. D'où peut venir cet accroissement? S'il est vrai, comme nous venons de le dire, qu'il y ait eu une sorte de production et d'enfantement, comment l'institution engendrée renferme-t-elle des éléments qui ne se trouvaient pas dans l'institution génératrice?

La seule explication possible est de remonter à la volonté expresse du Créateur. En faisant de l'homme un être social, Dieu l'a pourvu de tout ce que réclame essentiellement la vocation qui lui est assignée. Puisqu'il destinait notre race à vivre, non pas seulement dans ces relations intimes et spéciales, qui s'arrêtent aux confins d'un foyer, mais dans ces rapports plus larges, plus étendus, qui sont ceux de l'État; l'Auteur de la nature, sous peine de se contredire lui-même, a voulu qu'il y eût dans l'humanité tout ce qui est nécessaire à l'ordre, à la paix, à l'harmonie des cités et des empires; par suite, il y a déposé, du moins en germe, un pouvoir assez

fort pour réprimer le mal, pour protéger le bien ; et comme cette protection et cette répression ne sauraient être toujours efficaces sans une puissance suprême allant jusqu'au droit de vie et de mort, ce droit, qui ne se rencontrait pas dans la famille proprement dite, devra se trouver dans la société civile ; sous une forme ou sous une autre, il ne peut manquer d'appartenir aux dépositaires de l'autorité souveraine.

Certes, Messieurs, rien en tout cela qui ressemble à la doctrine révolutionnaire du *Contrat social.* Ce n'est point d'une cession volontaire, faite individuellement par les citoyens, que naît, dans les princes ou les magistrats, ce qui constitue entre leurs mains la puissance publique. Leurs prérogatives ne sont point la somme d'une addition, où seraient entrées, comme autant d'éléments, les abdications partielles que chaque citoyen aurait faites de sa propre liberté. Lors même qu'aujourd'hui le suffrage universel est appelé à désigner nos suprêmes administrateurs, cela ne veut point dire que nous nous dépouillions

pour eux de droits que nous aurions pu garder pour nous-mêmes. Vous choisissez la personne ; soit. Mais l'autorité dont elle est revêtue, vient de plus haut. Elle n'est ni une concession gratuite de la multitude, ni un produit du hasard, ni une sorte de génération spontanée. C'est le résultat de cette volonté divine, qui s'impose à toutes les nombreuses agglomérations d'hommes, et les détermine d'avance à la forme sociale. La nature, qui porte en elle-même l'expression de cette prédestination supérieure, après avoir ébauché son œuvre dans l'homme individuel, après l'avoir conservée et développée dans la famille, dit ici son dernier mot et tire sa conséquence définitive. C'est seulement lorsqu'elle a constitué cette famille plus vaste, qu'elle se montre satisfaite et qu'elle déclare la création achevée.

Ainsi, l'État n'est point une simple dérivation du foyer, ni non plus une œuvre immédiate de Dieu. Les deux sociétés sont sans doute le produit de la même Toute-Puissance ; et toutefois l'une d'entre elles n'est, pour ainsi

parler, que de seconde main. Si vous reconnaissez que toutes deux sont filles du même Père Céleste, il faudra dire du moins que la plus jeune ne pouvait venir au monde que par l'entremise de son aînée. Aussi l'Église, dans sa liturgie, ne craint-elle point d'affirmer que la société domestique a été voulue et ordonnée de Dieu avant toutes les autres; et qu'elle a reçu de lui une bénédiction si puissante, que ni les ravages du péché d'origine, ni le terrible châtiment du déluge n'a été capable d'y porter préjudice[1].

Tant qu'a duré le régime patriarchal, le même homme était à la fois roi et père de la multitude; les sujets auxquels il commandait comme prince, étaient en même temps ses fils. Les deux pouvoirs semblaient donc confondus; ainsi que les deux organisations auxquelles ils correspondent. Mais c'était là un fait transitoire, exceptionnel, qu'on ne saurait guère trouver qu'aux débuts de l'his-

1. Societas principaliter ordinata ea benedictione donatur quæ nec per originalis peccati pœnam, nec per diluvii est ablata sententiam. (*Missal. Rom.* miss. pro sponso et sponsa.)

toire. Et d'ailleurs, lors même que les attributions pouvaient paraître identifiées, en réalité, elles étaient diverses. Qu'importe, en effet, que la personne soit unique, si elle cumule des fonctions multiples? Son action prendra un caractère différent, suivant les titres qui la motivent et la justifient. C'est ainsi que les relations civiles et les relations domestiques ont toujours été regardées comme essentiellement distinctes; j'ajoute qu'on ne fut pas longtemps à comprendre qu'elles étaient également séparables.

Qui pourrait croire que le chef d'une tribu ou d'une nation ait toujours été celui que la plupart des hommes libres saluaient du nom de père ou d'aïeul? L'ambition, l'esprit de parti, la force des circonstances, et à défaut d'autre cause, la mort, amenant de fréquents changements, faisaient sans cesse passer le pouvoir d'une main à une autre. Violente ou pacifique, la révolution qui s'opérait alors, finissait apparemment par être acceptée, avec le nouvel ordre de choses qu'elle inaugurait. Aussi, plus on s'éloigne des origines,

plus on voit s'effacer et disparaître cette alliance, pourtant si belle, de la paternité et de la puissance politique. Les deux sociétés, d'abord presque indivises, se sont ensuite distinguées plus nettement; elles ont pris des contours plus fortement accusés, des façons d'agir plus évidemment spéciales à chacune.

En ce qui concerne les intérêts civils, la famille fut nécessairement subordonnée à l'État; hors de là, elle conserva son autonomie. N'a-t-elle pas, en effet, un champ propre, correspondant à la mission qui lui a été assignée dès le commencement; par suite, ses devoirs, qui lui sont imposés de Dieu; et conséquement, ses droits, auxquels les hommes ne sauraient toucher sans injustice?

C'est la folie du socialisme d'exagérer à plaisir les attributions politiques, pour faire de l'État une sorte de divinité à qui tout appartient, et qui n'a de compte à rendre à personne. Si nous en croyons ces désolantes doctrines, l'enfant ne doit plus être jeté dans le moule que la parenté avait choisi pour le

former; à peine mis au monde, il devient non-seulement le sujet, mais la chose du pouvoir civil, qui seul peut décider de son sort, qui seul a qualité pour le façonner comme il l'entend. C'est assez pour un père et une mère, de lui avoir donné la vie; cette vie une fois éclose n'a plus, pour ainsi dire, rien à attendre d'eux, si ce n'est peut-être des soins matériels, ou encore, l'expression d'une stérile tendresse. Faire de cet enfant qui va grandir, un être moral, raisonnable; en faire un citoyen; plus que cela, en faire un homme : c'est une tâche qui regarde uniquement la société, et qui doit être accomplie par ses mandataires. Ce qui veut dire pratiquement qu'il n'y aura plus d'autre école que l'école de l'État; que toutes les questions d'éducation et d'instruction seront entièrement soustraites à l'appréciation des familles et attribuées uniquement à l'administration, comme celles qui regardent l'éclairage ou la voirie. Ce n'est plus à vous, Messieurs, qu'appartiendra l'avenir de ceux qui vont hériter de votre nom. Un préfet, un

conseil municipal viendra les prendre entre vos mains, dès le plus bas-âge, et vous dire : Retirez-vous, votre rôle est achevé. A nous maintenant, pouvoirs publics, de nous emparer de notre bien et d'en disposer comme bon nous semble.

Pour réfuter ces odieux sophismes que faut-il ? Distinguer les deux sphères d'action ; tracer la limite entre les deux puissances. Quelles sont les attributions du père, et quelles sont les attributions du magistrat civil ? Sous quel prétexte, la société du dehors pourrait-elle entrer dans le sanctuaire domestique, et quelles prétentions ferait-elle valoir à réglementer ce qui s'y passe? En face de ces problèmes délicats, nous ne saurions avancer d'un pas sûr qu'à la condition d'examiner de près, non plus seulement le berceau des deux sociétés, mais leur nature propre, le but spécial que chacune d'elles se propose.

II.

A quoi bon, chez les peuples, une organisation civile et politique?

Messieurs, quand la raison n'en montrerait pas l'absolue nécessité, l'expérience aurait prouvé depuis longtemps que c'est la condition indispensable de l'ordre. Essayez de vous en passer; vous n'aurez plus que confusion et anarchie. Point de sécurité pour les particuliers, point de respect des droits individuels; mais la guerre de tous contre tous et cet effroyable chaos, que les philosophes du XVIIIe siècle ont voulu nous faire admirer sous le nom *d'état de nature*. Le gouvernement public existe donc, comme dit saint Paul, pour nous assurer la tranquillité de notre vie ici-bas : *ut quietam et tranquillam vitam agamus*[1]; ce qui signifie qu'il nous doit le maintien de la justice par les

1. I. Tim, II, 2.

tribunaux, le respect des propriétés et des personnes par la légalité, la défense des intérêts religieux et moraux par la répression des désordres et par une sage administration de la police. Telles sont les grandes lignes qui circonscrivent les attributions et le domaine de l'État. Telle est l'idée que tous les hommes se font de ses devoirs, et cette idée générale est exacte; la voix de la multitude, dans cette circonstance comme en plusieurs autres, est la voix même de la vérité.

La société domestique se propose une fin différente. Son action propre est renfermée au dedans et ne franchit point les limites du foyer; mais ce qu'elle n'a pas en surface, elle le regagne, pour ainsi dire, en profondeur; car elle pénètre bien plus avant dans les âmes que ne peut faire la puissance civile; et tandis que celle-ci atteint seulement ce qui se passe au dehors, la famille, au contraire, se préoccupe avant tout de ce qui est intérieur.

Pourquoi, en effet, l'enfant lui a-t-il été confié, si ce n'est afin qu'à l'exemple du Créa-

teur, elle le façonne de ses propres mains, le faisant, elle aussi, à son image et à sa ressemblance ? Indispensable à la conservation de l'existence matérielle, cette douce providence du foyer n'est pas moins nécessaire au développement intellectuel et moral. C'est sous son regard plein de tendresse que le jeune esprit s'éveille; c'est, pour ainsi parler, de ses sourires et de ses caresses que vont naître ces premiers sentiments si vifs et si purs, d'où jailliront successivement tous ceux qui doivent ennoblir la vie. Il importe souverainement de jeter dans cette terre encore vierge une bonne semence. Il faut arracher les racines amères, qui pourraient étouffer le germe des vertus, surveiller l'éclosion de celles-ci, en protéger le développement par une culture intelligente ; réprimer les tendances inférieures, pour y substituer de généreuses impressions, apprendre à mépriser le plaisir, à donner raison contre lui au devoir et à la conscience : voilà ce qui s'appelle *élever* l'enfant; et c'est une œuvre essentiellement réservée à la famille.

Un père peut-il abdiquer ce droit ? Peut-il du moins se désister de cette fonction au profit de l'État ? Je dis non, mille fois non ; et cela pour trois raisons faciles à comprendre.

La première, c'est qu'il s'agit ici d'une obligation personnelle, inhérente à la paternité et qui, par conséquent, demeure intransmissible.

L'État n'a pas engendré physiquement ; il ne saurait dès lors être admis à engendrer moralement. A chacun son lot ; à chacun son rôle. La parenté n'a fait qu'ébaucher son œuvre en mettant au monde ; à elle de l'achever, sous peine de trahir son auguste mandat. Vous me direz : Comment y suffira-t-elle ? — Ah ! sans doute, il lui est bien permis d'appeler à son aide des auxiliaires, et de se décharger sur eux d'une partie de la tâche ; mais ce qu'elle ne peut céder à personne, c'est le droit de choisir ces coopérateurs ; c'est le devoir de les suivre attentivement ; c'est le besoin continuel de s'associer à leurs efforts et de contrôler leurs services. Car, après tout.

ils travaillent moins pour leur propre compte que pour le compte de ceux qui les emploient; la famille est la première intéressée dans ce qu'ils font; et de même qu'elle a cru pouvoir leur accorder sa confiance, de même elle doit être en mesure de la leur retirer, s'ils en abusent, et de recourir à des instruments plus dignes ou plus capables.

Ainsi, pendant ces années où l'adolescent et le jeune homme semblent soustraits à la surveillance du foyer, l'autorité paternelle ne doit ni les perdre de vue, ni se dessaisir d'une influence qu'aucune autre ne saurait remplacer. N'y a-t-il pas des traditions précieuses d'honneur, de loyauté, qui font la gloire d'une maison, et qu'il faut prendre comme premières assises de l'édifice moral qu'on entreprend de bâtir ? Ces traditions, qui les affermira dans ce sol mobile? qui les maintiendra contre les secousses du dehors et contre la fermentation du dedans? Non, Messieurs, croyez-moi, rien ne saurait vous dispenser d'intervenir personnellement, pas même l'assistance du dé-

voûment le plus généreux, pas même le concours des ministres de l'autel.

A côté de ce que peut le prêtre — et même celui qui par état s'est fait instituteur, — il y a des choses pour lesquelles il se sent impuissant, et dont le père seul est capable. Si ce dernier manque à son rôle, il est probable que son abstention paralysera ses auxiliaires. Lui-même il introduira dans l'œuvre commune une lacune que rien ne sera capable de combler. Malheur aux parents qui croiraient pouvoir se désintéresser de ce travail, où leur iniative décide du succès! Ce n'est pas seulement la religion qui le leur interdit, c'est encore la nature qui proteste contre cette désertion. Vous tenir à l'écart et ne plus vous souvenir des fonctions saintes qui vous sont confiées, ce serait fuir au momont décisif, ce serait abandonner lâchement votre poste, quand il s'agit pour vous d'assurer la victoire.

En outre, quand l'État prétend se mettre à votre place, avant tout il est juste qu'il vous dise de qui il tient ce pouvoir et cette mis-

sion. Est-ce de la nature, ou plutôt, pour parler le langage chrétien, de Celui qui s'explique et nous commande par elle ? La nature, le Créateur n'ont donné à l'État que les prérogatives renfermées dans son objet propre et nécessaires au but qu'il doit obtenir. Seraient-ce des pères de famille ? Mais où trouver cette renonciation qu'ils auraient faite, à leur privilége le plus cher ? Où rencontrer la trace de cette cession coupable, qui serait radicalement nulle, alors même qu'ils l'auraient tentée ? Je sais que plusieurs parents manquent à leur devoir ; c'est peut-être pour l'État un motif de le leur rappeler, non pas de le nier ou de le rendre impossible.

Profiter de la situation dépendante de quelques-uns, de l'indigence du grand nombre, pour imposer à tous une semblable contrainte, serait violenter la conscience et subordonner le droit à la force. Vous parlez d'un contrat entre l'État et la famille. Comment celle-ci l'aura-t-elle signé validement, si elle n'a pas même été admise à la délibération, et si ses réclamations ne sont pas

entendues? L'État qui s'empare de vos enfants pour les élever à sa manière, commet donc une usurpation flagrante ; il agit hors de sa sphère, sans autorisation et sans mandat; ou du moins ce mandat et cette autorisation, il ne les tient en réalité que de lui-même. Lorsque nous avons élu nos législateurs, nos conseillers municipaux, nous avons sans doute compris qu'ils seraient chargés, dans une certaine mesure, de veiller aux intérêts de la cité ou du pays ; mais, de bonne foi, Messieurs, en est-il un seul d'entre vous qui ait prétendu leur confier la formation morale des siens, et la faire dépendre de leurs idées ou de leurs caprices ? Qu'ils assurent l'ordre public, en réprimant les excès, qu'ils nous fassent jouir d'une pleine sécurité, à la bonne heure ! Veiller à notre repos, c'est le devoir qui leur est imposé ; confisquer la liberté des familles, ce serait un crime dont rien ne saurait les absoudre.

Enfin, Messieurs, si l'État voulait, malgré tout, mettre la main sur l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, encore devrait-il avoir

ce qu'il faut pour y réussir. Or, je vous le demande, où prendra-t-il une doctrine ? On nous parle de celle qui lui est propre. Illusion ! l'État moderne n'en a pas et ne peut en avoir, puisqu'il professe l'indifférence, n'affirmant rien, ne rejetant rien, en matière de religion et souvent même de mœurs ; craignant par-dessus tout qu'on ne lui attribue une préférence pour un symbole, au détriment d'un autre; déclarant qu'il tiendra la balance égale entre les différents cultes et les philosophies les plus opposées. Ces cultes, il est censé les protéger également ; ces philosophies, il les laisse parler comme elles l'entendent, jusque dans les chaires qu'il a érigées. En fait de morale, l'État ne connaît que son code, c'est-à-dire une discipline purement extérieure, qui n'atteint pas par elle-même les profondeurs de la conscience. Je me le représente devenu instituteur ; devant quel Dieu fera-t-il agenouiller ses disciples ? Quel dogme leur enseignera-t-il ? Quelles croyances, quels rites va-t-il leur proposer ? Il se conformera, me dit-on, pour chaque en-

fant, à la religion de sa famille. Aveu naïf, qui montre bien où est le droit et de quel côté vient l'empiétement ! Mais non, il y a un moyen beaucoup plus simple. L'État, dans son enseignement, passera à côté de la religion sans s'en occuper. Point de culte, point de Dieu dans l'école ; c'est ce qu'on nous crie de toute part ; c'est le vœu insensé, pour ne pas dire impie, qu'osent bien exprimer certains hommes et certaines assemblées. On nous fait un programme athée, où pas un mot ne doit être prononcé ni de l'âme, ni du christianisme, ni de la destinée future ; tandis qu'en revanche, toutes les connaissances accessoires y occuperont une large place.

Je n'entrerai point aujourd'hui dans le fond de cette question ; plus tard, si vous voulez, nous l'aborderons de front, et nous verrons ce qu'il faut penser de ce divorce absolu entre l'enseignement profane et celui des choses religieuses. Pour le moment, je me contente d'une seule observation. A tout le moins, quand il s'agit d'enseignement primaire, pro-

poser une pareille omission, c'est faire une confession publique d'impuissance. Oui, quiconque se déclare hors d'état de parler de Dieu aux enfants, s'avoue par là même incapable de prendre en main l'œuvre difficile de leur direction intellectuelle.

Eh quoi! vous appelez à vous les jeunes esprits, sans savoir même comment vous pourrez faire pour élever leur regard au-dessus des choses matérielles, ni sur quel principe vous établirez pour eux le devoir et la vertu! Ou plutôt, vous les convoquez avec la certitude de ne pouvoir rien leur apprendre de ces choses, parce que vos prétéritions systématiques vous obligent à taire ce qui en est la base et la raison d'être! Et ces prétéritions ne sont pas de votre part une lacune arbitraire, mais la conséquence logique de la situation que vous avez adoptée. Car du moment que vous vous appelez l'État, — je veux dire l'État contemporain, tel que vous l'entendez et tel que nos révolutions nous l'ont fait, — il vous est défendu d'avoir une croyance, d'adopter un symbole, au préju-

dice des symboles opposés et des croyances contraires.

C'est ce qu'ils professent, Messieurs. Et vous touchez ici du doigt l'incompétence du pouvoir civil en fait d'éducation ; incompétence qui a sa racine dans la nature même, mais qui devient plus flagrante encore, grâce à la position que les gouvernements ont cru devoir prendre dans notre siècle. Disons donc bien haut que c'est, de leur part, une sacrilége usurpation, de prétendre se substituer à la famille pour la grande tâche que le Créateur lui a confiée. Revendiquons fortement, pour tous les pères sans exception, le droit inhérent à la dignité même dont ils sont revêtus, et qu'ils ne sauraient abdiquer, sous peine de manquer à leurs obligations les plus essentielles. En tout ce qui concerne les intérêts publics, la famille ne refusera à l'État ni son concours dévoué, ni même, s'il le fallait, le tribut de son sang ; mais aussi que l'État lui permette de demeurer ce qu'elle est ; et que pour plaire à des esprits chimériques, il n'étende pas la main sur ses plus

belles et ses plus indispensables prérogatives.

Ces prérogatives vous sont chères, Messieurs. Sachant bien la responsabilité personnelle qui pèse sur vous, vous n'abandonnez à aucun autre ces soins dont nous avons si souvent parlé; cette culture des âmes remises à vos soins, ce travail de formation, de redressement, que nous ne pouvons jamais perdre de vue, ni pour nous-mêmes, ni pour ceux qui nous appartiennent. Vous ne l'ignorez pas, la grande cause de nos malheurs c'est que la famille périt, qu'elle se dissout, que ses éléments vont de plus en plus se désagrégeant et se séparant les uns des autres. Mais combien cette ruine ne s'accélérerait-elle pas encore, si, cédant à des inspirations socialistes, nous allions permettre à l'État d'achever la désorganisation, en méconnaissant ses bornes naturelles, et renversant, au profit d'une centralisation funeste, les barrières qui séparent le domaine civil du domaine domestique?

Je n'ai voulu, aujourd'hui, que tracer d'une manière générale la ligne de démarcation qui

doit régner entre eux. Puissent ces réflexions bien simples éclairer les hommes de bonne foi et les aider à redresser les torts de l'opinion! Puissent-elles surtout nous inspirer à nous-mêmes un plus grand amour de ces attributions qui sont les nôtres, de ce sanctuaire intime où nous sommes constitués par la Providence elle-même, pour remplir le ministère le plus auguste à la fois et le plus doux. O sainteté du foyer, ne vous laissez pas atteindre! Au milieu de tant d'attaques, gardez votre intégrité, sauvez votre indépendance. Telle est, Messieurs, la fidélité que vous vous devez à vous-mêmes et la gloire qu'il vous faut payer à Dieu; tel est le service le plus signalé que vous puissiez rendre à la société contemporaine. Par là, en effet, vous la défendrez contre ses propres excès; et, je l'espère, vous la sauverez des périls imminents auxquels nous la voyons exposée, par l'imprudence de ceux qui voudraient être ses guides.

QUATORZIÈME CONFÉRENCE

De l'instruction obligatoire.

Messieurs,

Dans une réunion comme la nôtre, serions-nous excusables de laisser de côté les problèmes importants qui s'agitent autour de nous, lorsqu'ils intéressent à un si haut point la famille? Serait-il possible que nous n'eussions pas une opinion faite et une conviction arrêtée, relativement aux questions brûlantes qui préoccupent en ce moment les esprits. Le mot d'*instruction obligatoire*, bien qu'il soit d'importation étrangère, a commencé

à faire fortune auprès de quelques-uns. La presse s'est mise à son service; elle a prôné cette institution comme une sorte de panacée universelle; aujourd'hui nos réformateurs en font un des objets principaux de leurs visées, parce qu'ils espèrent s'en servir comme d'un moyen tout-puissant, pour imprimer aux multitudes le mouvement dont ils se déclarent les chefs. On fait grand bruit du devoir imposé aux pères de famille. On assure qu'ils manquent à leur mission la plus sacrée, s'ils refusent d'envoyer leurs enfants aux écoles, que l'administration aura soin de faire ouvrir; et pour rendre impossible toute abstention, on appelle l'État à prendre une vigoureuse initiative, en forçant les parents à s'exécuter, dût-on même pour cela violenter leur religion et leur conscience.

Que devons-nous penser de ces assertions?

Le devoir qu'on met ici en avant, a-t-il un caractère absolu et universel, qui le fera prévaloir en toute hypothèse, et abstraction faite de tous les autres? S'il existe, est-il de nature à être consacré par la loi? Et supposé qu'il de-

vienne l'objet d'un précepte, quelle est l'autorité qui devrait être appelée à l'établir?

Voilà, Messieurs, des interrogations qui se posent d'elles-mêmes devant nous, sans que nous allions les chercher. Au milieu de ces discussions bruyantes, il nous faut des principes certains, auxquels nous soyons en mesure de rattacher nos idées. Vous le savez, nous n'abordons point ici les matières de législation civile; à plus forte raison, tout ce qui touche de loin ou de près à la politique humaine, est impitoyablement banni de nos entretiens. Mais au-dessus de la double sphère, où ces débats font explosion, il y a une région pacifique, dont la sérénité n'est point troublée par les variations perpétuelles de nos gouvernements. C'est à cette hauteur qu'il nous faut monter en ce moment, si nous voulons fixer nos esprits. Plus bas, c'est le nuage produit par les opinions qui s'entre-choquent; ce sont d'épaisses vapeurs provenant de l'ignorance des uns, des préjugés des autres, et, disons-le sans détour, de la passion que les hommes de parti apportent à soutenir une

cause où ils pensent voir le gage assuré de leur triomphe. En demeurant dans ces brouillards, nous serions impuissants à rencontrer autre chose que le vague et l'incertitude. Heureusement les clartés de la foi illuminent pour nous d'autres horizons. Après avoir interrogé ceux du droit naturel et du droit ecclésiastique, nous serons plus en mesure de tirer une conclusion exempte d'erreur ; alors peut-être il nous sera permis de dire si l'État peut employer son pouvoir coactif pour obliger les familles à subir l'enseignement qu'on voudrait leur imposer.

I.

A consulter seulement le droit naturel, trouverons-nous un principe qui renferme les devoirs de la paternité en fait d'éducation ? Y aura-t-il une formule qui résume ses obligations à ce point de vue ? En d'autres termes, quand on affirme que le père est tenu d'*éle-*

ver ses enfants, pourrons-nous exprimer nettement ce qui est contenu dans ce mot si simple, mais en même temps si compréhensif, déterminer sa portée et calculer son étendue ?

Le dépôt sacré que le ciel a remis entre vos mains, est un être à la fois sensible et intelligent. Cette nature si frêle, au début, n'en a pas moins des besoins multiples et variés. Impuissante à se suffire à elle-même, elle se trouve tout d'abord accueillie par une providence visible, que Dieu lui a ménagée et qui ne peut lui faire défaut; car, vous le savez par expérience, de tous les sentiments imprimés dans le cœur humain, il n'en est point de comparable à celui qui vous rattache à ces images vivantes de vous-mêmes, en qui vous espérez prolonger votre existence même au delà du tombeau. Aussi la peine qu'on prend pour eux, ne compte pas et les dévoûments ne leur sont point ménagés. Mais si nombreuses que soient les sollicitudes qui se rapportent au développement physique, elles ne constituent que la

moindre partie de la charge paternelle. Ce que les parents doivent avoir encore plus à cœur, c'est la formation morale et la culture de l'âme. En ce qui concerne l'intelligence, quelle sera la mesure à atteindre? et quelle est la limite où l'on pourra s'arrêter? Y a-t-il, pour chaque famille, un *minimum* d'instruction, dont il est absolument nécessaire de pourvoir les nouveaux venus, destinés à prendre bientôt leur place dans les rangs de la société humaine?

Oui, sans doute, Messieurs, et ce *minimum* est déterminé, d'un côté, par la capacité de l'enfant, de l'autre, par la condition dans laquelle il est né. C'est à ce double signe que vous pouvez reconnaître les intentions que le ciel a pour lui, et les espérances qu'il convient de fonder sur sa personne.

De même, en effet, que ce n'est point le hasard qui a fixé son berceau à telle ou telle place; de même aussi ce n'est point fortuitement qu'il apporte, en venant au monde, une dose plus ou moins large de talents et d'aptitudes. Règle générale, le père satisfait à ses

obligations, s'il dote son fils de ce degré de connaissances, qui est requis pour vivre honnêtement dans le milieu où il est placé, et selon l'avenir probable qui lui sera fait. Viser plus haut serait souvent lui rendre un mauvais service; le condamner d'avance à demeurer à un niveau inférieur paraîtrait injuste et contraire aux indications de la nature. Nous ne disons pas que la famille aura tort, lorsque, remarquant les dispositions innées d'un jeune enfant, elle s'efforcera de les exploiter dans une plus ample mesure; mais nous ne prétendons pas non plus lui donner raison, lorsque pour satisfaire à un vain amour-propre, elle le prédestinera, pour ainsi dire, à devenir un de ces êtres *déclassés*, comme il y en a tant, véritable fléau de notre époque, et perpétuelle menace pour les sociétés où ils se multiplient.

De ces principes il résulte que tout est relatif dans la question présente. Un père, appartenant aux classes supérieures, qui refuserait à ses fils l'éducation libérale dont ils ont besoin, pourrait être accusé vis-à-vis d'eux de cruauté

et d'injustice. Par là même, en effet, il les condamnerait à déchoir, dépourvus qu'ils seraient des moyens de soutenir, soit l'honneur de leur nom, soit la dignité de leur vie. Ce père serait coupable devant Dieu, sans être précisément justiciable des tribunaux civils; car un fils serait-il bien venu à plaider contre ses parents, qui ne l'auraient pas envoyé au collége; ou à réclamer des dommages-intérêts, parce qu'ils ne l'auraient pas mis à même d'entrer dans telle école, de suivre telle carrière?

Le législateur humain n'a eu garde d'entrer ici dans tous les détails. Il savait que les relations entre les pères et les enfants sont des relations sacrées, qui le plus souvent ne tombent pas sous la sanction légale. Il comprenait qu'une ingérence trop minutieuse de l'État dans ces rapports délicats ne serait pas seulement inutile, mais qu'elle deviendrait choquante ou même pernicieuse.

Maintenant, Messieurs, quand il s'agira des familles placées dans une condition moins élevée, aurons-nous un autre poids et une autre mesure?

L'enseignement primaire, s'écrie-t-on de tous côtés, doit être déclaré obligatoire pour tous, également. — D'abord, je voudrais que l'on déterminât, d'une manière précise, comment on conçoit cet enseignement et de quels éléments il se compose. Me dites-vous qu'il embrasse la lecture, l'écriture, avec quelques notions élémentaires d'histoire et de calcul; je vous accorderai volontiers qu'il n'est aucun enfant à qui ces connaissances ne puissent être très-profitables. Le problème sera-t-il dès lors résolu, et ne faudra-t-il tenir aucun compte, soit des difficultés matérielles, soit surtout d'impossibilités provenant d'un ordre supérieur?

Oui, vous blâmez justement la parenté, lorsque, par négligence de l'avenir et par une sorte d'insouciance inexplicable, elle s'abstient d'obliger les enfants à prendre le chemin de l'école ; mais sera-t-elle encore répréhensible, si elle ne peut les y voir aller qu'en tremblant, parce que l'instruction qu'on y donne, ou les compagnies qui s'y rencontrent, présentent des inconvénients encore plus grands que

l'ignorance elle-même? Aurez-vous le triste courage de condamner à l'amende ou à la prison ce père consciencieux, qui refuse de jeter son fils dans un foyer trop connu d'immoralité, ou de le remettre aux mains d'un instituteur hostile à ses croyances?

Il gémit sans doute de le laisser étranger à cette initiation devenue aujourd'hui générale et presque nécessaire. Mais au-dessus de cet intérêt, pourtant si sérieux, sa foi lui en montre d'autres encore bien plus importants. L'âme dont il a la charge, lui paraît plus précieuse, elle lui est plus sacrée et plus chère que la culture extérieure, dont on voudrait gratifier ce jeune esprit. « Après tout, se dira-t-il, on peut mener une vie honorable, même en étant privé de ces instruments de communication avec les livres ou avec les hommes; mais le moyen de rester honnête, si de bonne heure on a perdu sa foi ou si on a été corrompu dans ses mœurs? La lecture, en particulier, est une arme à deux tranchants; elle ne profitera qu'à celui qui aura été prémuni contre le mauvais usage qu'on en fait tous

les jours. C'est plutôt un double malheur, si vous augmentez les périls et si, d'autre part, vous diminuez les forces. Un tempérament robuste n'est-il pas plus nécessaire à celui qui se voit exposé à respirer plus de poisons? Ainsi des principes solidement établis sont plus indispensables à ceux qui rencontreront sur leur chemin plus de sophismes. En toutes choses, un certain équilibre a besoin de se constituer ; et à mesure qu'on développe l'intelligence, il convient aussi que le cœur obtienne une plus large culture. Si la religion n'a pas la première place dans l'école, le devoir impérieux d'un père de famille n'est pas d'y envoyer ses enfants, mais bien plutôt de leur en interdire l'entrée. »

Voilà, Messieurs, ce que dit la nature ; et remarquez-le bien, elle parle plus haut que tous vos règlements ; il n'est point de légalité qui puisse prévaloir contre elle. En vain vous introduiriez dans vos codes une obligation qui n'y a pas été inscrite jusqu'à ce jour ; en vain vous soumettriez les réfractaires à des pénalités plus ou moins considérables ; dès que

l'instruction à laquelle vous voulez assujettir les enfants, n'est pas saine ; dès que le système que vous adoptez pour la répandre, ou que les hommes à qui vous confiez ce soin, ne présentent pas de garanties ; vous forcez tous les parents qui ont de la conscience, à vous résister en face et à ne tenir aucun compte de vos injonctions. Que pourrez-vous leur répondre, quand ils viendront vous déclarer que l'innocence de leurs fils l'emporte, à leurs yeux, sur la science, que vous vous proposez de leur offrir, et qu'ici comme toujours, il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ? Vous prononcerez des condamnations, vous frapperez de vos sentences les meilleurs citoyens; à la bonne heure ! Nous entrerons alors dans la voie des persécutions ouvertes, et la guerre au catholicisme deviendra officielle. Mais, Messieurs, souvenez-vous, que ces moyens violents n'ont jamais manqué de se retourner contre ceux qui les emploient ; et que, dans la lutte contre Dieu, le dernier mot ne sera jamais à la force, mais bien à la conscience.

II

Si quelque autorité ici-bas pouvait créer une pareille obligation, ne serait-ce point peut-être l'autorité ecclésiastique?

Il est certain que l'Église a de tout temps favorisé l'instruction populaire, et qu'elle a été constamment préoccupée d'ouvrir à l'enfance de nombreuses écoles. C'est un des objets qui excitent au plus haut degré la sollicitude de ses prélats dans leurs assemblées ; et pour ne parler que de notre France, nous le voyons revenir fréquemment dans les décrets des conciles. Celui de Châlons, en 813, prescrit à tous les évêques d'établir un centre d'enseignement, à côté de leurs cathédrales ; un peu plus tard (829), le VIe concile de Paris, où s'étaient réunies les provinces de Reims, de Sens, de Tours et de Rouen, ordonne que chaque prélat présentera ses élèves au synode provincial, afin qu'on puisse juger de son

zèle à les instruire. En même temps qu'on proposait à tous l'enseignement des lettres, on imposait à chacun cette connaissance de la religion, sans laquelle il ne saurait y avoir de véritable chrétien. Même aux plus mauvais jours de notre histoire, la lumière parvenait ainsi jusqu'aux degrés les plus infimes de la société et jusqu'aux enfants des dernières classes. Tandis que l'Église, dans ses chapitres et dans ses monastères, conservait l'étincelle sacrée, qui devait un jour rallumer le flambeau du savoir humain, elle ne négligeait pas l'enfant du peuple ; elle lui donnait le degré de culture dont il était susceptible; elle fournissait à tous, sur les murailles mêmes et les vitraux du temple, comme un livre facile à lire et qui parlait de toutes choses ; elle leur ouvrait dans ses cloîtres, et plus tard dans ses universités, une source abondante d'instruction et les conviait à y puiser sans mesure. Toutefois personne n'était contraint d'y venir; alors comme aujourd'hui, le précepte rigoureux ne tombait que sur les matières indispensables

à l'intelligence de la loi et de la vie chrétienne.

L'Église ne pourrait-elle aller plus loin ? Si, un jour, elle jugeait opportun, pour atteindre plus sûrement son but, que tous ceux qui lui appartiennent, sachent lire et écrire; pourrait-elle l'exiger des jeunes générations et en imposer l'obligation aux chefs de famille? Ce n'est là qu'une pure hypothèse, et rien au monde n'autorise à croire qu'elle doive jamais être réalisée. Nous raisonnons même peut-être sur une donnée entièrement chimérique, puisque le passé ne nous offre aucun précédent qui s'y réfère ou la rende vraisemblable. Mais enfin, Messieurs, quelque imaginaire que puisse être le terrain sur lequel nous nous plaçons, laissez-moi supposer avec vous qu'à un moment déterminé, le concile général ou le Pontife suprême ait porté la loi dont nous parlons; et que non contents de la promulguer, ils y aient joint la sanction de peines spirituelles à encourir par les délinquants ; je vous le demande, est-il un seul catholique qui osât relever ici

un abus de pouvoir ? En est-il un seul, — j'entends de ceux qui sont dignes de ce nom, — qui ne fût disposé à s'incliner respectueusement devant un ordre semblable ?

La pensée ne nous viendrait même pas d'y voir un empiétement. Pourquoi ? Parce que l'Église est essentiellement une mère. Parce que l'objet propre dont elle s'occupe, c'est le bien spirituel et la formation morale de ses enfants. Tout ce qui se rapporte de près ou de loin à ce but, ne saurait lui être étranger, et rentre dans la sphère où s'exerce sa puissance législative. Elle a charge d'âmes ; à elle de juger si telle ou telle mesure importe davantage au bien de ceux qu'elle a entrepris de sauver. C'est ainsi que son autorité est comprise ; c'est ainsi qu'elle est acceptée sans hésitation par tous les catholiques.

De fait, cet enseignement du cathéchisme, auquel tous les enfants d'une paroisse ou d'une localité doivent avoir part, qu'est-ce autre chose qu'une école obligatoire, une instruction qu'on ne saurait regarder comme facultative ? Le prêtre qui y préside, exerce les

fonctions de professeur; les enfants qui l'écoutent, composent une classe. Que les exigences se modifient un peu; au lieu de demander seulement une récitation de vive voix, que les pasteurs préviennent qu'ils réclameront que chacun puisse lire le texte ou même faire quelques rédactions, qui l'auraient pour objet; aurait-on le droit de s'élever contre ce nouvel ordre de choses? Le concile qui l'aurait établi, devrait-il encourir le reproche d'avoir dépassé les limites de sa compétence?

Personne de vous ne le croira. Et la raison en est que nous sommes ici sur le terrain religieux; que l'autorité dont il s'agit, tient ses pouvoirs d'une source toute surnaturelle. C'est à elle qu'il a été recommandé de paître le troupeau, à savoir, entre autres choses, de lui donner la nourriture intellectuelle qui lui convient. Les commandements qui émanent de cette puissance, ne sont point circonscrits aux moyens de rigueur pour arriver au salut éternel; ils peuvent s'étendre à tout ce qui le rendrait ou plus certain, ou plus facile. Si l'initiation élémentaire, que l'on appelle

profane, paraissait un jour rentrer dans cette catégorie, nul doute que les pasteurs n'en pussent imposer l'obligation à tous les fidèles.

Mais rien n'est plus remarquable que la circonspection avec laquelle l'Église procède, dès qu'il s'agit de toucher à la liberté des individus et à celle des pères de famille. Bien qu'elle ait créé et multiplié les écoles, bien qu'elle ait fondé les anciennes universités et favorisé partout le mouvement scientifique, jamais on ne l'a vue employer la contrainte pour peupler ces cours et faire fréquenter ces leçons. C'étaient, de sa part, des encouragements et non des préceptes, des invitations et non des lois rigoureuses. De ceux qui se présentaient pour être admis aux ordres sacrés, elle exigeait des preuves de scienee et des garanties de capacité; les clercs étaient soumis à des examens gradués, selon le rang qu'ils devaient occuper dans la hiérarchie; pour les autres, on se bornait à leur fournir toute sorte de facilités, et à répandre sur eux à pleines mains le bienfait d'une instruction libérale et gratuite.

Or, ces institutions ont été fécondes; et ces

mesures ont préparé l'expansion du savoir dans les temps modernes. Qui est-ce, en effet, qui a sauvé les lettres? Qui est-ce qui nous a gardé le sacré dépôt des auteurs anciens, publié tant de précieux manuscrits, arraché à l'oubli ou à la destruction tant d'inestimables trésors? Ils ont donc oublié ces services, ceux qui dénoncent aujourd'hui le catholicisme comme un allié de l'ignorance; ceux qui voudraient abolir, comme frappées de stérilité, et la vie religieuse, et les maisons qui lui servent de demeure. N'y eût-il plus là qu'un grand souvenir, je dirais à ces hommes qu'ils lui doivent le respect; n'y trouvât-on plus qu'une ruine, je ne craindrais point d'affirmer que le sentiment de la plus vulgaire reconnaissance défend d'y porter jamais une main impie. Quant à vous, Messieurs, qui appréciez mieux les bienfaits passés, vous n'ignorez pas non plus les secours que l'Église rend encore aujourd'hui à la grande cause de l'enseignement. C'est pour cela que vous avez demandé avec tant d'ardeur qu'on affranchît son action, qu'on lui assurât au moins la

liberté dont jouissent depuis longtemps ses adversaires. Cette Église, en effet, qui a gardé les véritables sources et veillé pendant des siècles à leur conservation, pouvait-elle être seule exclue du droit de les ouvrir à la jeunesse? Et n'est-ce pas à elle, au contraire, qu'il faut venir, si on veut s'en approcher sans péril, c'est-à-dire n'avoir à craindre ni falsification, ni mélange?

III.

J'arrive maintenant à la controverse actuelle et je pose franchement la question : L'État est-il en droit d'imposer à tous l'instruction primaire, comme obligation légale et civile? Ceux qui répondent oui, partent de ce prétendu principe, que l'instruction dont il s'agit, est pour l'enfant un droit, et pour l'État un devoir. Ce sont les deux membres de cette proposition qu'il faut soumettre à l'examen,

si nous voulons faire luire une vraie lumière sur la discussion présente.

Et d'abord, est-il exact que l'instruction, telle qu'on l'entend, constitue pour l'enfant un droit strict, absolu, qui n'admette ni exception, ni tempérament?

En nous plaçant tout à l'heure au simple point de vue de la nature, nous avons reconnu sans peine tout ce qu'une affirmation de ce genre a de faux ou au moins d'exagéré. S'il existe ici des droits, ne devrait-on pas considérer avant tout ceux de la famille, de la conscience, de Dieu lui-même? Ces intérêts sacrés, nous l'avons vu, n'exigent pas toujours que l'enfant soit initié aux connaissances profanes; en telle circonstance spéciale, il est plus avantageux pour lui d'en demeurer privé, par la raison toute simple qu'il ne pourrait les acquérir sans compromettre des biens d'un ordre supérieur, sans risquer un trésor d'une toute autre importance.

Dès lors, comment l'État aurait-il le devoir de donner, coûte que coûte, cet enseignement et de forcer chacun à le recevoir? Ni le but

qui lui est assigné, ni l'ordre qu'il est chargé de maintenir, ne lui confèrent une semblable mission; rien ne lui assigne une pareille autorité sur les intelligences. D'ailleurs, il n'a pas de doctrine et ne saurait, par conséquent, être en mesure d'ouvrir une école. Je le répète, qu'il veille à la police extérieure; qu'il procure une pleine sécurité aux propriétés et aux personnes; qu'il fasse rendre aux citoyens la justice qui leur est due, et assure à tous le libre exercice de leurs droits : voilà ses attributions essentielles, et telles sont les fonctions qui lui appartiennent en propre. Hors le cas d'un mandat exprès et d'une délégation positive, ce qu'il voudra tenter en dehors de cette sphère, constituera le plus souvent un abus de pouvoir; ce sera la force empiétant sur le droit; ce sera la puissance publique absorbant, en tout ou en partie, la liberté des individus ou celle de la famille.

Mais, me dit-on, c'est précisément cette délégation qui existe et qui justifie la prétention de l'Etat. Le gouvernement, en effet, est le mandataire de la nation ; l'État représente

tous les pères de famille, et c'est à ce titre qu'il se charge de former les générations nouvelles.

Il y a là, Messieurs, une fâcheuse confusion et une grave erreur. Plusieurs ne mettent aucune distinction entre l'État et le peuple ; comme si le côté purement civil d'une multitude représentait d'une manière adéquate tout ce qui est en elle ; en d'autres termes, comme si la société n'avait d'autres intérêts que ses intérêts politiques, d'autres affaires que celles qui se traitent dans le conseil des princes ou dans les assemblées délibérantes !

Ce serait singulièrement rétrécir l'humanité que de la borner à ces horizons. En dehors de ce qu'elle confie aux chefs de l'organisation temporelle, que de préoccupations, qui s'élèvent plus haut ! que de besoins, auxquels l'ordre extérieur ne saurait satisfaire ! Par conséquent aussi, que de graves questions, qui doivent se résoudre sans ingérence de la part de l'État, parce qu'elles relèvent d'une autre autorité, parce qu'elles doivent

être éclairées par des principes d'une autre nature ! C'est faute de comprendre ces distinctions, que l'on crée aujourd'hui une centralisation monstrueuse ; et qu'en parlant sans cesse de liberté, on ne nous prépare vraisemblablement que le plus complet absolutisme.

Les pères de famille, dira-t-on encore, s'en remettent volontiers à l'administration publique, quand il s'agit d'instruction. — Nous avons vu précédemment ce qu'il faut penser de cette prétendue abdication de leurs devoirs domestiques. Voulussent-ils y arriver, la chose n'est pas en leur pouvoir. Certes, je conçois parfaitement qu'un certain nombre de parents s'unissent entre eux, pour créer une école qui réponde à leurs désirs ; qu'ils en confient la direction aux hommes de leur choix, et abandonnent en partie entre leurs mains ce qui concerne l'éducation de leurs fils. En agissant de la sorte, ils savent ce qu'ils font ; car ils n'ignorent pas quels sont ceux auxquels ils accordent leur confiance. Mais il n'en est plus de même s'ils s'adres-

sent à une administration, en quelque sorte, impersonnelle, dont les cadres seuls restent fixes, tandis que ceux qui les remplissent, varient et changent à tout instant. Parce que tel homme occupe aujourd'hui un poste politique, auquel il apporte peut-être une parfaite capacité, s'ensuit-il que les familles soient obligées d'abdiquer immédiatement entre ses mains? Faudra-t-il qu'on se repose sur lui de toute surveillance, de toute formation intellectuelle et morale; au risque de pratiquer demain le même abandon vis-à-vis d'un successeur, dont les idées et les convictions seront entièrement opposées? Le seul bon sens fait justice d'un pareil système.

Reste une dernière objection, qui ne manque pas d'impressionner bon nombre d'esprits. L'État, nous dit-on, est directement intéressé dans la question présente; car il ne lui importe pas moins d'avoir des citoyens instruits que de s'assurer de bons soldats. Le père qui laisse croupir ses enfants dans l'ignorance, ne se rend pas seulement coupable

de négligence envers sa famille; il fait tort à la chose publique, et c'est contre ce tort que l'État a le pouvoir et le devoir de se prémunir. Voilà pourquoi il prend les devants, et supplée par ses lois à l'incurie justement présumée de l'autorité paternelle.

Ce raisonnement pèche par la base; il part d'un principe erroné, car il suppose que l'intérêt est la mesure du droit. Si vous laissez passer ce sophisme, vous ne tarderez pas à voir s'évanouir toute liberté individuelle. Par exemple, l'État est certainement intéressé à ce que chacun fasse de sa fortune le meilleur usage possible; sera-t-il autorisé à s'immiscer dans nos affaires personnelles, à réviser notre budget, à venir lui-même mettre en équilibre nos recettes et nos dépenses? L'état est intéressé à ce que je sois vertueux; peut-il me le commander sous peine de prison ou d'amende? Cette idée une fois admise, il n'est plus rien qui ne tombe sous la juridiction du pouvoir public; là où régnait autrefois le libre arbitre, on ne trouvera plus désormais que le gendarme; et, de conséquence en conséquence,

nous serons conduits jusqu'à la formule du plus complet socialisme[1]. Pour demeurer dans l'espèce, du moment que l'État imposera aux enfants du peuple l'instruction primaire, pourquoi ne ferait-il pas, de l'enseignement secondaire, une obligation pour d'autres enfants? pourquoi n'appellerait-il pas de force aux écoles militaires tout ceux qui peuvent rendre des services comme officiers? Pourquoi ne se mêlerait-il pas d'indiquer les vocations, et de désigner à chacun le poste qui lui convient dans la vie civile? Dès que vous ouvrez la porte à un de ces empiétements, il faut, de toute nécessité, que les autres soient légitimés; et là ou la tête aura passé, bon gré, mal gré, le corps tout entier passera.

Plus que tous les autres, les pères de famille sont appelés à constater l'immense danger que

1. « Si le gouvernement m'oblige aujourd'hui à telle école, à tel maître, à telle instruction, ne pourrait-il pas demain m'obliger à tel habillement, à telle nourriture, à tel mariage? Il en a le même droit; on a fait cela à Sparte. » (Cantù. Cité dans un article, *l'Insegnamento obligatorio*. Journal *La buona Novella*. Florence, 19 oct. 1872.)

renferment ces nouvelles doctrines. Qu'ils ne cherchent point à se faire illusion, l'instruction obligatoire, c'est le socialisme à son début; c'est la confiscation de nos libertés, entrant dans la loi; c'est l'immolation des particuliers, à cette monstrueuse idole d'un État omnipotent et absorbant toutes choses. Si le coup d'essai réussit, ne croyez pas qu'on puisse s'arrêter en si beau chemin. Et quand même on aurait cru ne laisser s'introduire qu'un mot, le mot emportera avec lui le principe et lui donnera gain de cause.

Il y a là, Messieurs, un suprême péril à conjurer. Vous en viendrez à bout, si vous éclairez les esprits, si vous démasquez les tendances, si vous montrez à une foule d'hommes bien intentionnés sans doute, mais abusés par de vaines théories, quel est le piége qu'on leur tend et le précipice où on veut les conduire. Vos droits sont certains, vous ne pouvez les abandonner sans trahison; vous rendrez compte à Dieu non-seulement de l'usage que vous en avez fait, mais aussi de l'ardeur que vous aurez déployée pour les

affirmer et pour les défendre. Puissent les convictions des pères chrétiens former un rempart assez puissant pour écarter de nous les nouveaux malheurs, dont la famille semble être de toute part menacée! '

QUINZIÈME CONFÉRENCE

Le droit d'enseigner.

MESSIEURS,

Nous nous demandions, la dernière fois, si à part l'instruction qui lui est propre, l'Église ne pourrait pas, un jour, exiger pour tous ses enfants, l'initiation aux connaissances élémentaires, d'une si grande utilité dans les relations de la vie civile, et en même temps aussi, d'un puissant secours pour le développement de la vie religieuse. Laissant de côté le précepte rigoureux, il est de fait que les pasteurs ont, de tout temps, propagé

dans les familles la conviction qu'il y a là pour les parents une sorte de devoir et d'obligation sainte. Et sans sortir de notre pays, vous trouveriez plusieurs diocèses où cette idée se transmet traditionnellement, parce que la leçon donnée dans le lieu saint l'a fortement imprimée au cœur des populations, et parce que des exhortations fréquentes n'ont permis à aucune coutume contraire de prescrire.

Mais cette action du sacerdoce est toute morale et ne ressemble en rien à la contrainte imposée par un gouvernement séculier. Ce sont des avis qui s'adressent à la conscience, non des sommations faites au nom de la loi. On y reconnaît la direction d'une puissance maternelle ; rien n'y ressemble à la coaction qu'emporte avec lui un règlement de police. Or, Messieurs, comme nous l'avons dit, ces deux ordres de choses diffèrent essentiellement ; si bien que ce qui s'accomplit d'un côté, ne préjuge en rien ce qui pourrait se produire de l'autre.

Voulons-nous éclaircir davantage ces distinctions ? Voulons-nous avoir une idée plus

nette des attributions de l'État en cette matière ? Je vous propose d'élargir un peu notre cadre et de considérer, en eux-mêmes, deux droits corrélatifs, je veux dire celui de distribuer l'enseignement et celui de le recevoir.

Il faut avant tout mettre hors de pair le privilége qui résulte de cette grande parole : *Euntes, docete omnes gentes*[1], allez, enseignez toutes les nations. Ce sont les Apôtres et leurs successeurs qui ont cette mission authentique. C'est l'Église qui est chargée d'éclairer tous les peuples, parce que seule elle possède toute lumière, parce qu'elle est partout et toujours la *colonne* et comme l'incarnation de la vérité[2]. Du reste, pour tout homme, croyant ou non, il est clair que la doctrine religieuse ne saurait être distribuée que par les ministres qui l'ont reçue en dépôt, ou au moins par ceux qui tiennent leur place. On ne nous dispute pas ce principe ; on restreint la controverse à ces seules notions, d'un ca-

1. Matth., XXVIII, 19.
2. Columna et firmamentum veritatis. (I. Tim., III, 15.)

ractère profane, qu'il s'agit de donner aux enfants du peuple. Nous nous renfermerons nous-mêmes dans ces limites et nous ne chercherons pas à en sortir. Mais en considérant ainsi le problème, nous n'y trouvons pas moins impliquées les deux questions énoncées tout à l'heure. Qui a le droit d'instruire? Qui a le droit d'être instruit? Ce sont là, si je ne me trompe, les points culminants de la discussion et comme ses deux pôles opposés. Les examiner de près, ce sera se placer d'emblée au cœur du débat, et pénétrer, en quelque sorte, jusqu'à ses dernières profondeurs. Mais, avant tout, il convient de nous défaire de certaines idées préconçues, et de ne pas prononcer d'après tel ou tel ordre de choses, avec lequel l'habitude nous a peut-être familiarisés. Le fait accompli ne crée ici aucune présomption favorable; aussi, laissant les précédents pour ce qu'ils peuvent être, c'est uniquement la lumière de la raison et de la foi que nous prenons pour guide; notre préoccupation unique sera de savoir où est, en cette matière, la justice et la vérité.

I.

Le droit d'enseigner fait-il partie de ces prérogatives naturelles, que chacun de nous apporte en naissant et dont il ne saurait être dépouillé ? Est-il inhérent à l'homme ? est-il inamissible et inaliénable ? Si l'on répond affirmativement à ces questions, devra-t-on ajouter que ce droit est absolu, universel, soit quant à l'objet, soit quant aux personnes ?

Je m'explique. Lorsqu'il s'agit de commerce et d'industrie, vous ne pouvez empêcher un de vos semblables d'embrasser ces professions à ses riques et périls ; l'entrée en demeure ouverte à quiconque désire s'y exercer, et il n'est point nécessaire pour cela d'avoir reçu une mission spéciale ou une délégation personnelle. La liberté du travail est un droit primordial, qui pourra, en certains cas, être réglé par la loi positive, mais sans cesser pour cela d'être compris dans cet apanage na-

turel que tous les hommes possèdent en ce monde. Faudra-t-il assimiler aux carrières multiples et d'un accès général, celle qui se propose la formation de vos enfants ou leur initiation à la science du jeune âge ? Le lien qui s'établit entre le maître et l'élève, est-il semblable, par exemple, au rapport qui existe entre le vendeur et l'acheteur ? S'agit-il ici d'un simple échange ? L'école est-elle un marché, le professeur, un débitant de produits scientifiques ou littéraires ?

Vous vous indignez du parallèle. Vous me répondez que ces relations sont d'un ordre infiniment supérieur ; qu'ils supposent d'une part, une certaine supériorité, de l'autre, la confiance ; d'où il suit que l'enseignement, à tous ses degrés, doit être considéré comme un ministère et une sorte de sacerdoce. Et le sens universel est d'accord avec vous. Dans le fait qui consiste à prendre à part un de ses semblables, pour lui communiquer une connaissance qu'il n'a pas, les hommes voient beaucoup plus qu'un simple trafic ; ou même, plus qu'un de ces services vulgaires, qu'on

a suffisamment reconnùs, lorsqu'on en a payé le prix; ils y voient une action qui s'exerce directement d'un esprit à un autre esprit, et souvent d'un cœur à un autre cœur. C'est une forme, qui passe de la personne du maître à la personne du disciple, et comme une ressemblance qu'on lui imprime, en le marquant à sa propre effigie. Plus les révélations qui ont lieu dans ce contact, se rapprochent des notions essentielles à la vie, et surtout de celles qui tiennent à l'ordre moral; plus elles prennent un caractère important, plus elles créent une fonction auguste. Surtout en ce qui concerne la première enfance, le pouvoir remis aux mains de l'instituteur est on ne peut plus étendu et vraiment formidable.

Cette âme dont il va prendre la direction, est encore neuve et étrangère au bien comme au mal. Pour me servir d'une expression familière aux écoles de philosophie, c'est une feuille blanche, sur laquelle rien n'est encore écrit; ou pour parler avec le poète, c'est une cire molle et flexible, qu'on pourra façonner sans

aucune résistance. Quel que soit le nom donné à celui qui s'en approche, maître, précepteur, instituteur, gouverneur ; et quel que soit le côté par lequel son enseignement l'aborde, sachez bien, Messieurs, que cet homme a, pour ainsi dire, déjà entre ses mains la vie tout entière ; il tient le premier anneau de la chaîne, et tous les autres sont attachés à celui-là. Impressions et jugements, tendances et idées, tout relève de lui, tout s'ordonne sous ses auspices ; dans vingt ans, dans cinquante ans peut-être, on trouvera encore la trace profonde de son action ; et le sillon qu'il aura creusé de sa main, n'aura fait que s'agrandir par le laps des années. Si de belles vertus ont fleuri, c'est qu'il les aura plantées et arrosées avec amour ; si les ronces et les épines ont de bonne heure envahi le champ intèrieur, il est assez probable qu'il en faudra accuser son incurie et sa négligence. Ce n'est donc point une exagération de dire que son influence est décisive, et que les nouvelles générations trouvent en lui l'arbitre de leurs destinées.

Vous comprenez, Messieurs, de quelle immense portée est le rôle assigné à cet homme. Vous voyez l'intérêt social qui s'attache à sa profession et à la manière dont il l'exercera. Faut-il donc s'étonner si nous lui posons des conditions, si nous exigeons de lui des qualités spéciales ?

Les familles ont le devoir de demander des garanties à celui qui se présente pour remplir le ministère dévolu à l'instituteur. Et avant tout, elles réclament des preuves de capacité. C'est la signification de ce diplôme, de ces brevets ou autres témoignages authentiques, sans lesquels on ne peut ni ouvrir une école, ni aborder certaines chaires. Si la déclaration n'émane pas d'un tribunal officiel, elle viendra de certains Instituts plus intéressés encore à écarter les incapables et les indignes, puisqu'il y va de l'avenir de leurs propres établissements. Rien de plus légitme, rien de plus nécessaire que ces preuves fournies au public, quand il s'agit de l'enseignement qui lui est offert. Aussi rencontrons-nous à peu près dans tous les pays des mesu-

res analogues. En revanche, ce qui ne se voit guère que chez nous, c'est le monopole décerné à l'État, pour la distribution de ces titres; comme s'il avait seul toute science, toute supériorité et une compétence exclusive en toutes matières.

A côté de ces garanties, qui se bornent à peu de chose quand il s'agit de l'instruction élémentaire, d'autres, je veux dire celles qui concernent la moralité, ont une importance majeure ; et néanmoins elles sont souvent reléguées dans l'oubli. L'administration qui se fait juge dans ces questions délicates, a-t-elle bien ce qu'il faut pour que ses appréciations nous rassurent? Accoutumée à traiter toutes choses officiellement, saura-t-elle aborder, comme il convient, ces problèmes d'un caractère spécial, faire le discernement, non pas seulement du savoir ou de l'habileté, mais aussi de la vertu, du dévoûment, et de tant de qualités nécessaires à quiconque ose prendre sur soi la charge de former l'enfance? Le choix des pères de famille serait sans doute plus éclairé et plus sûr. Il

tomberait sur des sujets connus et éprouvés, tandis qu'on ne sait trop ce qui va sortir de ce mécanisme impersonnel et inconscient, qui se substitue à leur action. C'est un des graves inconvénients des divers régimes sous lesquels nous avons vécu, qu'ils cherchent toujours à remplacer l'initiative des individus par la tutelle gouvernementale.

Heureuses les localités qui, dans cette espèce de loterie, auront mis la main sur un bon numéro ! Heureuses surtout celles qui redoutant d'être, un jour ou l'autre, mal servies, se seront adressées à ces corporations saintes, dont une immolation absolue à la grande œuvre de l'éducation constitue toute la raison d'être ! Là se trouvent réunies, plus que partout ailleurs, les assurances qu'elles demandaient à bon droit. Là elles sont certaines de rencontrer, sinon un savoir plus étendu, du moins des traditions plus suivies, une méthode plus éprouvée, une application plus continue; le tout soumis à une active surveillance des supérieurs et placé dans une

quasi-impossibilité de tromper l'attente des familles chrétiennes.

Toutefois, Messieurs, quelles que soient les garanties, elles ne suffisent pas à elles seules. Nul ne peut enseigner légitimement ses semblables sans avoir une mission. Pour qu'un homme devienne, à un degré quelconque, le maître de ses frères et leur instituteur, une délégation est indispensable. Et ne croyez pas que les enfants, même les plus jeunes, soient exceptés de cette loi, car elle est une des prérogatives les plus nobles de notre nature. On ne peut leur commander sans tenir en main l'autorité; on ne peut les instruire sans être pourvu d'un mandat. Ce mandat, d'où viendra-t-il, et quelle puissance est en mesure de le conférer?

Parlez-vous des adultes; il est évident qu'une pareille délégation peut venir de leur volonté personnelle. Chacun de nous est libre de se choisir des professeurs. Du moment qu'il se fait leur disciple, il leur donne des droits sur lui et prétend se soumettre à eux, dans tout ce qui concerne leur enseignement. Le langage a

ici son éloquence, et ce n'est point sans raison que celui qui instruit un de ses semblables, est appelé son maître. *Maître*, il l'est, en effet, parce que si vous n'avez pas la volonté de lui obéir pour les méthodes qu'il vous assigne, ou de le suivre dans la voie qu'il vous révèle, jamais vous ne serez initié à l'art qu'il prétendait vous faire connaître; jamais vous ne posséderez la science dont il voulait vous doter, et que vous-même vouliez apprendre.

Celui qui est en âge de disposer de soi, confère ainsi des droits à un autre sur lui-même. Pour l'enfant, incapable qu'il est de communiquer ce pouvoir, il ne pourra y être soumis qu'en vertu d'une délégation paternelle.

Les parents à qui le Ciel avait confié cette jeune plante, se sont bientôt aperçus qu'ils ne pouvaient la cultiver uniquement par eux-mêmes. Voilà pourquoi ils ont appelé à leur aide d'autres ouvriers; mais eux seuls peuvent leur ouvrir la porte et les introduire dans cette vigne chérie. Si l'État voulait user ici de violence, s'il forçait l'entrée, malgré la famille,

en plaçant là des hommes de son choix, qui viendraient sur son ordre, sans autorisation de la parenté; il commettrait, nous l'avons dit, une flagrante injustice. La délégation qu'il aurait instituée, serait nulle, par la raison qu'il aurait agi sans pouvoirs et mis la main sur ce qui ne lui appartient pas. Une pareille ingérence suppose la négation absolue du droit des familles; et c'est pourquoi nous avons affirmé que l'instruction obligatoire équivaudrait à la proclamation du socialisme.

C'est déjà une atteinte portée à la liberté des parents, que cette gratuité partielle ou complète, qu'on leur accorde comme un bienfait, mais au prix d'une servitude. En créant des bourses, qu'il affecte seulement à l'enseignement officiel, l'État force la main aux pères et mères, et fait naître pour eux une sorte de nécessité morale, dont un grand nombre gémissent. Eh! quoi! ne pouvez-vous récompenser des services qu'en vous faisant payer si cher? Et faudra-t-il acheter les avantages que vous offrez, par le sacrifice des intérêts

les plus sérieux et des convictions les plus saintes?

Je suppose un homme auquel vos institutions d'État n'ont pu inspirer confiance. Voilà que vous emportez de haute lutte un consentement qui lui répugne, une décision contre laquelle proteste tout ce qu'il y a en lui de plus vivant. Vous le placez dans cette triste alternative : ou de ne pas donner à ses enfants l'instruction qui convient à leur rang, et que ses ressources personnelles ne lui permettent pas d'aborder ; ou de les jeter dans un milieu qui l'effraye justement pour l'avenir, et de les exposer à des leçons dont sa foi de chrétien s'alarme. Si vous voulez lui faire du bien, que ce soit en respectant ses principes, en ménageant ses trop légitimes susceptibilités. Cette bourse que vous allouez à un collége officiel, remettez-la lui en main, libre de tout engagement, dégagée de toute attache. S'agit-il de la gratuité de l'enseignement primaire, distribuez des bons d'école, qu'on ne pourra détourner à un autre usage, mais que chacun portera à l'instituteur qui aura mérité ses préférences.

On nous vante tant la liberté, soyons conséquents avec nous-mêmes et sachons en réclamer la pratique; aussi bien, Messieurs, vous ne l'ignorez pas, tant qu'on refusera de restituer à la paternité ce que Dieu lui-même lui accorde, je veux dire ce qui lui appartient en vertu de l'ordre naturel, c'est en vain qu'on se flatterait d'avoir résolu les grands problèmes qui nous agitent. Jusque-là rien de solide n'aura été fait, rien de durable n'aura été établi, ni pour le bien véritable des personnes, ni pour le salut de nos sociétés modernes.

II.

On vous a beaucoup parlé, en d'autres temps, du droit au travail. Tout le monde sait l'histoire de ces ateliers nationaux; nés sous une inspiration de ce genre, et pour donner satisfaction à ce prétendu principe. Leur durée éphémère a déconsidéré la cause qu'ils étaient chargés de gagner; et depuis cet

échec, ce n'est plus que timidement que la thèse alors si bruyamment soutenue a osé se produire. En revanche, quel bruit n'a-t-on pas fait de ce qu'on a nommé le droit à l'enseignement ? Et quelles réclamations n'élève-t-on pas chaque jour, pour le faire partout prévaloir?

Ici, du moins, nous devons l'avouer, la nature ne laisse pas que de parler assez haut. L'homme venant au monde dans une ignorance complète de toutes choses, a un besoin évident de ce secours intellectuel qui lui arrive du dehors. Il ne saurait se développer comme il le doit, qu'à la condition d'être enseigné. Ce n'est pas seulement l'art de parler et d'écrire, c'est, en quelque sorte, la vie matérielle elle-même qu'il est obligé d'apprendre. L'usage qu'il lui faut faire de ses membres pour marcher; l'utilité qu'il doit tirer du témoignage de ses sens pour juger des objets, ou pour entrer en communication avec ses semblables : tout devient pour lui un objet d'étude, tout exige une leçon donnée et reçue; le foyer domestique est une véritable école, et, si

étroit que vous supposiez le cercle de ses attributions, les progrès qui s'y accomplissent sont plus rapides, plus étonnants que ceux qui ont lieu dans nos institutions les mieux ordonnées. Pratiquement du moins, l'enfant ne peut grandir qu'en recevant cette formation; si donc il apporte quelque droit en ce monde, ce sera celui-là. L'enseignement constitue sa nourriture de chaque jour; et ce pain ne lui est pas moins nécessaire que celui qui alimente son existence.

Certes, Messieurs, il n'est pas question de nier ce droit; il s'agit seulement de savoir quelle est son étendue et quelles sont ses limites.

Sans entrer dans le détail, nous trancherons la question d'un seul mot. Toutes les connaissances requises pour être un homme, toutes celles qu'il faut posséder pour être un vrai chrétien, sont l'objet nécessaire de cet enseignement, qui ne saurait être légitimement refusé à personne.

Par conséquent, les notions essentielles du bien et du mal, celles de la loi qui s'impose à

notre nature, et des devoirs multiples qui enserrent notre vie; tout ce qui concerne la justice et l'honneur; tous les éléments qui concourent à former une conscience droite, dirigée par une sage intelligence des choses et par un cœur ouvert aux nobles affections; en outre, ces dogmes sacrés que la religion fait une obligation de connaître; ces principes supérieurs dont elle éclaire notre vie et qui doivent en devenir la règle; tout ce que contient cette doctrine, sublime dans sa simplicité, qui nous présente la plus haute philosophie sous une forme vulgaire; le catéchisme, en un mot, avec toutes les explications qui l'éclaircissent et les commentaires qui le mettent à la portée des jeunes intelligences: voilà, sans contredit, une somme de savoir dont il est impossible de se passer; c'est un patrimoine réservé dont on ne peut priver personne sans injustice; une dot qu'il serait cruel et coupable d'enlever ou de ne pas assurer au plus petit d'entre les enfants des hommes.

Le droit strict que nous avons à être ensei-

gnés, s'étend-il au delà? Les nouveaux venus de la famille auront-ils lieu de se plaindre, si, après les avoir munis de ces connaissances indispensables, on n'a pas cru pouvoir les conduire plus loin dans le champ de la science humaine?

Nous avons fait remarquer précédemment qu'il fallait tenir compte des rangs et des conditions. Si la nature humaine, prise en elle-même et d'une manière absolue, peut rigoureusement arriver à sa fin sans avoir devant elle un horizon plus vaste, il est vrai cependant que notre race ne pourrait se suffire, s'il n'y avait dans son sein bon nombre d'esprits d'une culture plus complète et plus élevée. Or, les circonstances de naissance et de fortune peuvent être comme une désignation providentielle de l'enfant à des études ultérieures. Ne serait-ce point manquer à cette espèce de prédestination, ne serait-ce point frustrer le dessein du Ciel, que de tenir systématiquement la jeunesse au-dessous du niveau intellectuel indiqué pour elle par tant de signes? La famille serait blâmable, si

elle méconnaissait cet appel. On pourrait affirmer qu'elle ne comprend pas sa tâche, si elle laissait volontairement déchoir ceux qui lui appartiennent. Et lorsque, faute d'instruction convenable, ils en seraient réduits à ne pouvoir soutenir ni l'honneur de leur rang, ni la position sociale qui leur avait été assignée, l'opinion publique, d'accord en cela avec les maximes chrétiennes, prononcerait un verdict sévère contre ceux qui auraient été la cause première de ce triste abaissement.

Mais s'il faut ici maintenir dans toute leur force les obligations que la nature elle-même impose à la parenté, défions-nous par contre des théories nouvelles, qui prétendraient les modifier et les étendre outre mesure. Je suspecte ces prétendus devoirs inconnus aux siècles passés ; je sens le besoin de soumettre à un examen sévère ces droits qui ne datent que d'hier, et qu'on attribue aux générations présentes ; surtout, Messieurs, j'ai peur de ces systèmes contemporains qui, sous prétexte de protéger l'enfance, arment l'État de pouvoirs redoutables, dirigés contre l'autono-

mie des familles et contre la sainte autorité qui les gouverne.

Quel que soit le rôle attribué à d'autres, le père est, par nature, le grand instituteur de ses fils. Tout en lui se convertit en enseignement; non-seulement ses paroles, mais ses actes, ses démarches, j'allais presque dire ses moindres gestes. L'instinct d'imitation, inné dans l'enfant, oblige donc ses guides naturels à surveiller en eux-mêmes les moindres détails. Car l'éducation est avant tout une affaire d'exemple, et les jeunes membres de la famille ne croiront pouvoir mieux faire que de marcher sur les traces de ceux qui les ont précédés.

Quel devoir pour nous, Messieurs, et quelle responsabilité devant Dieu comme devant les hommes! Mais aussi quelle puissante excitation à bien faire! quelle garantie contre nos propres faiblesses! quel rempart opposé à nos entraînements personnels! S'il ne s'agissait que de nous-mêmes, nous pourrions parfois nous relâcher dans le travail de la vertu, nous oublier même dans la guerre continuelle que

nous avons à soutenir vis-à-vis de notre nature. Mais, quand nous sentons que le moindre écart pourrait être fatal à ceux que nous aimons le plus ici-bas ; lorsque nous voyons d'avance nos enfants s'autoriser de notre conduite pour faiblir eux-mêmes, au milieu de la lutte à laquelle nos mains les ont façonnés, serait-il possible que nous hésitions encore? et ce que nous ne ferions pas pour notre propre intérêt, balancerons-nous à l'accomplir au profit de ces êtres si chers?

Il faut rendre grâce au ciel de cette situation qui nous est faite. La fidélité à Dieu et à la conscience n'est plus seulement un devoir; elle devient une nécessité pour le père de famille, qui veut accomplir sa tâche et ne point trahir sa mission. Car, de tous les enseignements qui seront donnés à ses fils, le plus efficace, sans contredit, c'est celui qui sort de sa personne et jaillit de sa vie entière. Puisse-t-il, Messieurs, être si puissant qu'il maintienne dans votre maison toutes les traditions de courage, d'honneur, de vertu! Puisse le sentier que vous aurez tracé, ressembler à ce-

lui dont parle l'Écriture : *Justorum semita quasi lux splendens , procedit et crescit usque ad perfectam diem* ; Le sentier suivi par le Juste est comme une lumière qui répand au loin son éclat; et cette lumière va grandissant jusqu'à produire autour d'elle un jour parfait[1].

1. Prov. IV, 18.

SEIZIÈME CONFÉRENCE

L'éducation sans Dieu.

Messieurs,

Les conditions nouvelles qu'on prétend nous imposer par rapport à l'enseignement, aboutissent, en quelque sorte fatalement, à mettre Dieu à la porte de l'école. C'est, du reste, ce que l'on ne craint plus de demander ouvertement. Des vœux sont formulés, des réclamations sont mises en avant ; il semble que le suprême péril, parmi tous ceux dont nous sommes menacés, consiste dans ce peu de religion et de prières, que conservent en-

core la plupart de nos classes, destinées aux enfants du peuple. Tant qu'on n'aura pas fait disparaître ces derniers vestiges de christianisme, du sein des jeunes générations, il paraît que notre société ne saurait vivre ni se développer comme il faut. Aussi, laissant de côté tant d'autres sujets de juste préoccupation, à l'heure présente, oubliant que l'ennemi extérieur foule encore notre sol[1], qu'à l'intérieur, un ennemi mille fois plus redoutable pourrait, d'un moment à l'autre, conduire le pays au bord de l'abîme ; ne regardant ni les ruines qui fument encore, ni les nuages qui s'amoncellent à l'horizon, plusieurs des assemblées délibérantes, auxquelles sont remises les destinées de nos départements, n'ont rien eu plus à cœur que de s'insurger contre les pratiques religieuses, qui demeurent encore debout dans les écoles. Achever de séculariser l'enseignement, pour arriver à en bannir toute pensée de Dieu et des choses éternelles : tel leur a semblé être le premier et le plus

1. Cette Conférence était donnée en 1871, avant la complète évacuation du territoire.

impérieux besoin de la France. Là, sans doute, elles ont vu la condition du salut, et le premier pas à faire pour marcher vers la régénération universellement désirée. Oui, qu'on remette l'enfant aux mains d'un instituteur qui ne lui parlera ni de son âme, ni de son avenir immortel ; qui ne prononcera jamais devant lui un seul mot concernant ses intérêts supérieurs et ses sublimes destinées ; avec cette seule innovation, tout est désormais à couvert ; moyennant cette mesure, la patrie est sauvée.

Je n'insiste pas. Nos évêques ont élevé la voix ; ils ont dit assez haut ce qu'il faut penser de ces vœux, où l'on ne sait ce qui l'emporte, de l'odieux ou du ridicule. Mais qu'il nous soit permis d'examiner ici, à notre point de vue, ce que pourrait être une pareille école. Au nom des intérêts que nous représentons et qui nous sont chers, cherchons ce qu'il faut attendre d'un semblable enseignement. Pères de famille et catholiques, pourrions-nous, en certaines circonstances et dans une mesure plus ou moins restreinte, accepter

cette idée, qui semble presque destinée à faire fortune? Nous rallierions-nous, ne fût-ce que pour un temps, aux projets qui l'expriment? et se pourrait-il que nous regardions comme tolérable la situation qu'elle ne tarderait pas à nous faire?

Nous aurions beau ne pas soulever ces questions, elles se posent d'elles-mêmes devant nous et exigent impérieusement une réponse. Cette réponse, cherchons-la ensemble, si vous voulez; et pour y arriver plus sûrement, remontons à la source même d'où découlent les idées, dont quelques-uns de nos contemporains se font aujourd'hui les patrons. Exposer les systèmes où elles se sont fait jour, c'est la condition nécessaire pour en éclairer la discussion et la rendre plus impartiale.

I.

Tout le monde sait que le philosophe de Genève a été le premier à proposer la sup-

pression complète de Dieu et de la religion dans la formation de l'enfance. Toutefois il y a des différences notables entre sa pensée et celle qui se produit si audacieusement de nos jours. Rousseau ne veut pas qu'on parle des choses divines à son élève, avant l'âge de vingt ans, parce qu'alors seulement il le croit en état de comprendre ce langage et de faire un choix éclairé entre les différents cultes. Ce n'est qu'une conséquence de l'ensemble de sa doctrine, une application particulière du principe d'où il part, et qui fait le fond de sa philosophie. Demandez-lui, en effet, pourquoi l'homme est mauvais: il vous répondra que la faute en est à l'éducation, qui l'a faussé; et l'éducation le fausse, parce qu'elle ne s'applique point à suivre pas à pas la nature. L'enfant naît pur, droit, sans tendances vicieuses, sans instincts portés vers le mal. Ce qu'il y a en lui de corrompu est artificiel; c'est nous qui, pour ne pas savoir le prendre, mettons dans son cœur nos passions, dans sa vie nos folies, nos désordres, nos crimes. Revenez au simple développement de ce qui est spontané

et natif, vous rémédierez à tous les maux de la société humaine.

Tel est le point de départ de l'*Émile*. Son auteur appartient à cette école de philosophie sensualiste dont Locke est le père, et qui ne voit dans l'homme, d'abord, que des sensations, ensuite, des images, puis enfin des idées et des notions générales. De cette succession, plus rapide sans doute dans la pensée du docteur anglais, Rousseau fait trois époques de la vie humaine; et à chacune de ces époques correspond une éducation particulière.

Pendant les dix ou douze premières années de son existence, l'enfant ne saisit rien que les rapports matériels des choses. Vous perdez donc votre temps à lui parler d'autres objets; vous faites entrer violemment dans son intelligence des notions qu'il ne peut contrôler; ou plutôt des mots vides de sens, qui vont former autant de jugements préconçus et gâter l'œuvre de l'éducation tout entière. C'est par les sens qu'il faut conduire un être incapable de s'élever au-dessus d'eux. Ce sont les perceptions extérieures qu'il faut perfectionner,

dans un esprit qui n'a point encore de conceptions plus élevées.

Bientôt s'ouvrira la seconde période, où l'enfant ayant traversé la sphère des pures sensations, commencera à s'initier aux rapports moraux qui le relient à ses semblables. Alors, pour la première fois, on arrivera à lui montrer la différence qui existe entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal; mais tout cela peu à peu, en secondant, sans jamais les prévenir, les révélations spontanées qu'aura ménagées la nature. C'est seulement après cette longue et solennelle incubation, c'est quand l'ordre moral, succédant à l'ordre purement physique, aura été manifesté à son tour, que l'enfant, devenu jeune homme et ayant atteint sa vingtième année, pourra entendre parler d'une cause première, située au sommet des causes secondes; et que de la vue des créatures, il lui sera permis de remonter jusqu'à l'idée du Créateur.

Voilà, Messieurs, en quelques mots, ce fameux plan d'éducation, qui, certes, n'a jamais pu être rigoureusement appliqué dans la pra-

tique, mais dont le retentissement fut considérable dans le monde, et dont l'influence est visible au fond des prétendues réformes, qu'on nous propose à cette heure.

Quelle distance pourtant des rêves du Génevois, si creux qu'ils puissent être, aux prétentions bien plus folles encore de nos modernes publicistes !

Du moins, à son point de vue, Rousseau est logique. Sa donnée philosophique une fois acceptée, tout se déroule de soi-même et semble sortir naturellement des principes. Or, ces principes sont laissés dans l'ombre par les partisans de l'école neutre.

Pour eux, l'enfant est-il pur au début ? Nous l'ignorons. N'a-t-il, pendant douze ans et plus, que des sensations et point d'idées ? Ils se garderont bien de le dire. Tout au contraire, dès le plus bas âge, ils le croient capable d'être initié à toutes choses. Et néanmoins ils veulent que sur le sujet le plus important, l'instituteur se taise, que la leçon donnée officiellement reste muette. Pourquoi, me direz-vous ? Les hommes qui pa-

tronnent ce nouveau système, sont-ils athées ou matérialistes? Peut-être; mais ils ne l'avouent pas. Plusieurs même se déclarent pleins de respect pour le christianisme; ils prétendent parler et agir au nom des intérêts religieux. Quoi qu'il en soit, tous s'accordent sur ce point : Séparer l'école du prêtre, le catéchisme de l'enseignement public; ou, comme ils disent, élever une barrière absolue entre deux mondes complétement distincts, le monde religieux et le monde scientifique. Il faut que, non-seulement les lettres, mais aussi la morale soient enseignées *laïquement*; ce qui signifie, Messieurs, sans aucune dépendance du dogme et des croyances; la religion ne pouvant plus désormais qu'être mise de côté, comme un hors d'œuvre, un accessoire, un détail purement arbitraire et facultatif. Deux sphères entièrement distinctes, qui ne se touchent en aucun point et ne se rapprochent jamais, pas même pour la première heure de la vie; d'une part, les connaissances nécessaires à tous, de l'autre, les dogmes, les croyances que chacun adopte à

sa guise : tel est le sens de la *sécularisation* que l'on réclame ; telle est la portée des vœux que quelques hommes se sont crus obligés d'émettre, au nom de leurs concitoyens et de leur pays.

En vérité, Messieurs, Rousseau peut se dire dépassé de beaucoup ; son *Émile*, tout étranger qu'il est au christianisme, se trouverait singulièrement dépaysé dans ce nouvel ordre de choses.

Mais enfin, sur quels considérants se fondent ceux qui en sont les patrons et les défenseurs ?

Malgré toutes les protestations contraires, il est bien difficile de n'y pas reconnaître une sourde antipathie, qui, chez quelques-uns, va jusqu'à la haine. D'autres, sans éprouver ce sentiment, se laissent aller à je ne sais quelle crainte chimérique des influences religieuses. En un temps où les croyances ont perdu tant de terrain, elles leur semblent encore prêtes à tout envahir. C'est à elles qu'ils s'imaginent être obligés de disputer pied à pied l'empire des âmes ; et toute me-

sure qui diminue l'action du sacerdoce, leur paraît un véritable gain pour la cause de la civilisation moderne. Insensés ! qui ne voient pas que ces deux intérêts sont étroitement unis; que le christianisme est la condition indispensable de toutes les améliorations qu'ils se flattent de pouvoir réaliser un jour ! Mais non, il vont répétant que c'est, au contraire, le grand obstacle qu'il faut abattre ; et dans cette conviction, sans doute, ils ne sauraient mieux faire que de le chasser de l'éducation, en le rayant du programme destiné à l'enfance.

Cependant ce motif — au fond, le seul véritable, — ne saurait être énoncé tout haut. Aussi en ont-ils d'autres à alléguer ; et le principal qu'on met en avant, est la liberté de conscience.

« N'est-ce pas le droit de chaque homme en particulier de déterminer ses croyances et sa religion ? Que le père de famille fasse ce choix pour ses enfants trop jeunes, cela se conçoit et l'on n'y contredira pas; mais l'école, par elle-même, ne peut rien imposer.

Son devoir est de rester neutre, surtout quand elle est officielle, et bien plus encore, si elle devient obligatoire. Or, le moyen d'observer cette neutralité, c'est qu'elle s'abstienne ; c'est qu'elle passe à côté de la religion sans s'en occuper et, pour ainsi dire, sans la connaître. Dans sa résolution d'être impartiale, elle ne prononcera pas même le nom de Dieu. Ni de près, ni de loin, elle ne touchera à ce qui concerne les dogmes; elle s'interdira toute controverse et se gardera de tout enseignement catéchétique. Alors les familles, sans distinction de cultes, pourront lui confier leurs enfants, parce qu'elles seront sûres que jamais un mot ne sera prononcé, qui heurte la foi à laquelle elles sont attachées.

« D'ailleurs, ajoute-t-on encore, qu'est-ce que la science aurait à démêler avec la religion? Toutes deux n'occupent-elles pas des domaines séparés, où elles se meuvent à l'aise, sans crainte de se rencontrer ou de se blesser mutuellement? L'une est indépendante de l'autre; et c'est cette réciproque indépendance qui fait seule leur sécurité. Laissez-les donc

aller dans leurs voies. Attribuez à chacune ce qui lui appartient, et ne vous exposez pas à les brouiller, en les forçant à une alliance inopportune. Du moment qu'elles vivront isolément, elles ne risqueront plus de se combattre ou de se nuire. Le prêtre aura l'église, l'instituteur aura l'école; tous deux feront leur œuvre à part; et cette œuvre ne sera point en danger d'être compromise. »

Vous avez la pensée de nos réformateurs. Je ne crois pas, Messieurs, l'avoir dénaturée, encore moins l'avoir affaiblie. Qu'en devons-nous juger nous-même? Est-elle acceptable, à un degré quelconque, et pouvons-nous tenter, ne fût-ce qu'à titre d'essai, la division qu'on nous propose?

II.

Les hommes de pure spéculation pourraient seuls hésiter un instant en pareille matière. Nous sommes ici sur un terrain éminemment pratique; et sur ce terrain, le divorce dont

on nous parle, serait une entreprise chimérique autant que fatale. Si vous voulez vous en convaincre, il suffit de considérer, d'une part, l'indivisibilité de cette œuvre, qui s'appelle l'éducation; d'autre part, le caractère complexe des matières qui entrent dans l'enseignement, même le plus élémentaire, destiné à l'enfance.

Remarquons avant tout que l'expérience qu'on nous propose, est déjà faite, que partout elle a tourné contre ses auteurs. Les nations qu'on nous cite le plus souvent comme modèles, l'Allemagne, l'Angleterre, loin d'avoir eu, par le passé, des écoles neutres, accordent à la religion une part bien plus large, à ses ministres, une influence bien plus complète que nous ne l'avons fait jusqu'à ce jour. Et voilà pourquoi chez ces peuples l'enseignement a prospéré; c'est qu'au lieu de s'abstenir, tout établissement est *confessionnel*, c'est-à-dire qu'il arbore sans crainte son drapeau religieux.

Seule l'Amérique, placée dans des conditions tout à fait exceptionnelles, a voulu faire

l'essai du système de division. Dans un grand nombre d'états, on a vu s'ouvrir des écoles *neutres,* qui pensaient réussir, parce qu'elles n'inspireraient de défiance à aucun culte. Eh bien, Messieurs, interrogez sur le succès de ces maisons, je ne dis pas les évêques : ils ont parlé assez haut, assez fort, dans leurs assemblées, et en particulier au second concile plénier de Baltimore[1] ; mais interrogez les rapports officiels, adressez-vous aux inspecteurs envoyés par le gouvernement pour lui rendre compte de l'état des institutions publiques. Ils n'ont qu'une voix pour déclarer que ces écoles sont frappées de stérilité ; que les enfants les désertent, s'ils n'y sont retenus par force ; que les sympathies publiques leur font défaut ; en un mot, que leurs résultats sont déplorables[2].

Et c'est après une expérience si démonstra-

1. Concil. plen. Baltimor. II. Act. Tit. IX. Cap. I. n. 426, etc.

2. C'est ce qu'on lit dans les rapports de M. Randall, surintendant des écoles à New-Yorck, du R. M. Nortrop, agent du comité d'éducation aux Massachusetts, etc., etc.

tive, que nous viendrions à notre tour tenter la même épreuve, d'autant plus certains d'échouer que nos mœurs sont plus rebelles à une semblable séparation, et que cette séparation est plus contraire à toutes nos idées traditionnelles !

D'ailleurs la simple raison, le seul bon sens ne parlent-ils pas ici assez haut ? Si vous pouviez scinder en deux l'âme de l'enfant, avoir d'un côté, un sujet purement religieux, de l'autre, un élève des sciences exclusivement profanes, en sorte que ces moitiés d'un même être eussent leur existence à part et ne fussent jamais appelées à se rejoindre ; alors peut-être je comprendrais votre plan, ou j'aurais moins d'objections à élever contre vos idées. Vous feriez deux vies entièrement distinctes et qui pourraient, à la rigueur, se passer l'une de l'autre.

Mais quoi ! c'est dans le même esprit que vous voulez loger ces deux enseignements; et vous ne vous inquiétez pas même de savoir s'ils pourront y tenir à la fois ! C'est le même enfant qu'il s'agit de former; et vous ne crai-

gnez pas que, des deux maîtres qui viendront successivement, le second ne détruise en peu de temps tout ce qu'avait fait ou tenté le premier! Une œuvre ainsi conçue est celle de Pénelope; ou plutôt, disons-le, c'est une œuvre impossible; car l'unité indivisible du sujet, aussi bien que celle du but, condamne absolument ce dualisme que vous voudriez introduire.

Vous prétendez élever l'enfant en vous passant de Dieu. Autant vaudrait vous efforcer de dresser son corps, sans que l'intelligence participe en rien à ses mouvements; ou encore, agir sur son esprit, sans passer par l'intermédiaire obligé des sens, qui en sont les avenues. Ce qui manque à votre éducation, c'est l'âme; point de souffle supérieur en elle et par conséquent point de vie. L'homme que vous voudriez former, est sans doute complexe, mais en même temps il est un. En prendre une partie, et penser qu'en polissant seulement ce fragment, vous réussirez à donner la forme voulue à tout l'ensemble, c'est vous prédestiner à ne rien faire. Tant que le glaive

de Salomon, que vous semblez prendre en main, sera impuissant à conserver la vie en divisant celui qui la possède, votre système est condamné d'avance et doit être frappé d'une implacable réprobation.

Puis, ce n'est pas seulement le sujet sur lequel il faut agir, qui est indivisible; ce sont aussi les matières de l'enseignement, qui sont essentiellement mixtes.

La prétention de ceux que nous combattons, serait d'enlever à la religion tout caractère prépondérant et de l'assimiler à certains accessoires. Vous entendez. L'étude d'une langue vivante, celle du dessin, de la musique, ou même celle du calcul sont susceptibles d'être séparées de toutes les autres. Ce sont autant de branches distinctes, qui ne se rattachent au tronc que d'une manière assez indirecte ; on peut les cultiver à part, on peut les isoler sans inconvénient; et le maître qui s'en occupe, n'a rien à voir dans les autres objets auxquels l'école applique son élève. Pourquoi n'en serait-il pas de même des connaissances religieuses? Pourquoi le ministre du

culte, qui en est chargé, n'aurait-il pas, lui aussi, son rôle complétement indépendant, sans aucun rapport avec celui du professeur séculier, duquel relèvent les sciences profanes?

Pourquoi, Messieurs! C'est que la religion touche à tout; c'est qu'elle est inévitablement mêlée à une foule de ces choses, que vous lui croyez étrangères. Au fond, elle est moins une science à part que la science mère et maîtresse, embrassant les autres et les dominant de toute la hauteur de Dieu même. Du moins elle a ses données qu'elle leur fournit, ses lumières dont elle les illumine, sa langue qu'elle leur apprend et que la plupart d'entre elles sont obligées de parler, sous peine de manquer à leur devoir le plus impérieux.

Comment voulez-vous, par exemple, que la religion se désintéresse de l'histoire, qui raconte ses origines et ses développements, ses conquêtes et ses épreuves, ses luttes et ses triomphes? La religion pourra-t-elle rester indifférente aux études littéraires, lorsque chaque livre est pour elle un ami ou un ennemi; et que ceux-mêmes qui peuvent

paraître le plus indifférents, se transforment, aux mains de l'enfance, en alliés ou en adversaires? Il n'est pas jusqu'aux notions les plus élémentaires d'histoire naturelle et de cosmographie, qui n'impliquent bien souvent des questions de la plus haute importance, au point de vue chrétien. Ici, comme en tout le reste, impossible de s'abstenir. Quiconque expose une doctrine, prend parti pour ou contre la révélation; le maître ne fît-il qu'indiquer les opinions diverses, sans se décider pour aucune, trahirait par là-même les intérêts qu'il doit respecter, et risquerait d'entamer la foi au cœur de ses élèves.

On demande donc à l'instituteur une chose contre nature. Cette impartialité dont on parle, cette abstention absolue en matière religieuse ne saurait être qu'une vaine théorie, démentie tous les jours par d'inévitables écarts. Incapable de se tenir en équilibre sur cette ligne intermédiaire et nécessairement si étroite, le professeur fléchira à droite ou à gauche. Vous lui avez interdit le côté chrétien, il tombera du côté de l'irréligion;

et l'école que vous prétendiez rendre neutre, ne sera, somme toute, qu'un foyer d'incrédulité, un centre de perversion pour la jeunesse.

Et quelle morale, dites-moi, voulez-vous qu'on y enseigne? Celle que l'on appelle *naturelle*, repose sur Dieu, comme celle que vous nommez *chrétienne*, repose sur Jésus-Christ et sur la révélation qu'il en a faite. Ce ne sont point deux morales, mais une seule, notifiée imparfaitement par la raison, complétée et confirmée par l'Évangile. Ce double fondement, que deviendra-t-il, quand ni de Jésus-Christ, ni de Dieu, il ne pourra être question, dans la leçon donnée à l'enfance? Avec cette croyance disparaît la racine même de toute obligation. Vous parlerez du droit, de la justice, de la vertu, mots sonores, sans doute; sachez qu'ils perdent leur signification, quand ils ne sont soutenus par aucune foi religieuse. Car enfin, sans une autorité supérieure qui me lie et qui m'impose des devoirs, je ne verrai bientôt en tout cela qu'une convention arbitraire; tout au plus une affaire de senti-

ment, un préjugé invétéré, dont je ne puis comprendre qu'on ne secoue pas le joug.

Du moins, l'enfant à qui on a appris à croire en Dieu, peut rendre compte de la différence qui existe entre le bien et le mal; quand on lui commande, il sait d'où vient l'obligation; et lorsqu'il désobéit, il n'ignore pas quelle est la majesté contre laquelle il se révolte.

Mais celui devant qui vous ne pouvez même prononcer ce nom sacré, comment se croira-t-il obligé à suivre vos ordres? Que lui répondre, quand il viendra réclamer la raison dernière de la soumission qu'on exige? Vous alléguez le bon sens, la loi, le sentiment unanime des hommes. Aujourd'hui c'est assez peut-être; demain ce sera trop peu. Il demandera si la loi est juste, si le grand nombre n'est pas dans l'erreur; et, en tout état de cause, il déclarera ne pas voir pourquoi il serait astreint à se contraindre.

Messieurs, vous le savez, les instincts d'indépendance et de corruption, que nous portons tous au fond du cœur, sont impérieux; il n'est

pas facile de les dompter, ni de les plier à la discipline. C'est à peine si le frein religieux suffit toujours; que sera-ce donc si vous le brisez ou si vous ne le laissez pas sentir? Pensez-vous qu'on puisse jamais façonner l'enfant, s'il n'aperçoit, derrière ces préceptes gênants et restrictifs de sa liberté, une volonté d'un ordre supérieur, une autorité suprême et complétement indiscutable? Bon ou mauvais, il comprendra la loi morale qui vient de Dieu; mais ce qu'il ne pourra jamais comprendre, c'est cette morale assise sur le vide, ou n'ayant d'autre point d'appui que tel ou tel instinct, dont vous ne sauriez expliquer l'origine.

Enfin, Messieurs, la religion n'est point une doctrine spéculative qu'il suffise d'avoir entendu exposer dans une classe; c'est, au contraire, une science toute pratique, appelée à influer sur tous les actes, et qui aura son mot à dire dans toutes les démarches de la vie. Quand, par impossible, l'école pourrait se renfermer dans une impartialité complète, quand elle serait capable d'observer une neu-

tralité absolue, le fait même de son abstention constituerait, soyez-en sûrs, le plus périlleux de tous les enseignements.

Il n'en faudrait pas davantage pour infirmer, pour démentir la leçon reçue à l'église. Eh quoi! d'une part, le prêtre déclare que l'on ne peut rien qu'avec le secours de Dieu; et l'instituteur, qui ne s'en occupe pas, fait entendre par là-même que l'on peut tout sans lui! Ici on affirme que la prière doit présider à nos actions principales, que notre esprit a besoin des lumières d'en haut, et que ces lumières sont accordées à ceux qui les implorent; là on étudie sans tourner les yeux vers le ciel; on travaille sans invocation, sans prière; on agit comme si la divinité n'existait pas et l'on est accoutumé à se passer d'elle en toutes choses! Est-ce qu'il n'y a pas contradiction flagrante entre ces manières d'agir?

Placé entre deux influences aussi contraires, que voulez-vous que fasse l'enfant? qui écoutera-t-il? qui suivra-t-il de préférence?

Hélas! la réponse n'est que trop claire. Les

entraînements qu'il constate en lui-même, le portant tous du même côté, il laissera dire son curé et agira en attendant comme fait son maître d'école. Pour Dieu, pour la prière, pour tous les actes de religion, il n'y aura d'autre place dans sa vie, que celle qui pourrait y être marquée par la contrainte. Si la famille exige qu'il aille au catéchisme, il y viendra sans doute ; mais il saura aussi qu'une fois sorti du temple, on laisse sur le seuil ce qu'on y a entendu, sans avoir à s'en préoccuper dans le reste de sa conduite.

Ce qui sortira d'un pareil système d'éducation, ce sera une génération athée, du moins pratiquement, et par conséquent ingouvernable, d'avance préparée à tous les vices, prédestinée à tous les malheurs.

Si c'est là ce que l'on veut, qu'on le dise ouvertement. Quant à nous, Messieurs, qui voyons la triste réalité, à travers les mots sonores dont on l'enveloppe, nous ne saurions nous faire aucune illusion. Avec toutes les forces dont nous pouvons disposer, nous combattrons ces faux systèmes, nous nous oppo-

serons à ces innovations fatales ; heureux si au prix de longs efforts, nous parvenons à dissiper l'orage et à fermer, du moins pour un temps, l'abîme où l'on voudrait nous conduire !

DIX-SEPTIÈME CONFÉRENCE

Le travail des enfants.

MESSIEURS,

Quand on parle du travail selon le sens chrétien, il est assez ordinaire d'en faire remonter la loi à cette condamnation que Dieu prononça contre l'homme, après sa déchéance. Laissez-moi vous dire que c'est là une erreur ou du moins une vue incomplète. Le travail est plus ancien ici-bas; l'obligation qu'il constitue, se rattache au berceau même du genre humain, elle est contemporaine de nos origines. A peine l'homme était-il sorti des

mains de son Créateur, qu'il fut introduit dans l'Éden afin d'y travailler et de garder cette sainte, cette admirable demeure : *Ut operaretur et custodiret illum*[1]. Le témoignage de nos Livres Saints est donc formel ; et c'est la gloire du travail de n'avoir point commencé par être un châtiment, mais d'avoir été plutôt une des bénédictions de la période d'innocence.

Qu'est-ce donc qui vient en lui de la chute ? Ce sont, Messieurs, les sueurs qu'il fait répandre : *In sudore vultus tui vesceris pane*[2], c'est la peine qui en est désormais inséparable, les fatigues qu'il cause, l'effort douloureux qu'il exige, et dans lequel s'usent peu à peu nos forces ; en un mot, ce que l'Écriture exprime par un mot énergique, je veux dire cette *malédiction* prononcée, non point contre le travail lui-même, mais contre la matière sur laquelle il s'exerce : *Maledicta terra in opere tuo*[3]. Qu'il s'agisse du sol où nos pieds reposent, ou de

1. Gen. II, 15.
2. Gen. III, 19.
3. *Ibid.* 17.

cet autre sol naturellement inculte, que chacun de nous est appelé à défricher dans sa propre personne ; de lui-même, il ne porte que des ronces et des épines ; pour le féconder, pour le rendre productif, le travail devra l'arroser de ses sueurs, de ses larmes, parfois même de son sang.

C'est sous cette forme austère qu'est renouvelé un commandement, antérieur sans doute à la prévarication, mais qui a pris, à cette occasion, une physionomie toute différente. Du reste, vous le savez, la loi est universelle ; le christianisme, qui a brisé pour nous le joug mosaïque, a laissé subsister celui-là ; ou plutôt il nous adresse l'ordre formel de nous y soumettre, quelle que soit notre position dans la société humaine. Saint Paul va jusqu'à déclarer aux premiers chrétiens, que si l'un d'eux se refuse au travail, il ne doit pas être admis à prendre sa nourriture : *Si quis non vult operari, nec manducet*[1].

Jamais cette nécessité n'a paru plus évi-

1. II. Thessal. III, 10.

dente que de nos jours. Vous le savez, Messieurs, nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait vivre sur son nom, sur son passé, sur les antécédents de sa maison et de sa famille. Aujourd'hui chacun doit payer de sa personne et ne peut guère espérer qu'en sa propre valeur. Du moins faut-il que les autres avantages soient soutenus par le mérite individuel. La naissance et la fortune feront bien plus encore ressortir le manque de capacité, là où il existe. Et comme après tout, cette capacité n'est point infuse, on doit se résigner à l'acquérir au prix d'un effort, qui s'appelle le travail.

Qu'importe qu'il y ait ici différentes formes? Labeur matériel ou labeur intellectuel, c'est toujours la mise en œuvre des forces déposées au sein de notre nature ; c'est l'exercice de nos facultés et leur développement progressif. La vie qui est en nous, ne saurait demeurer inerte et stagnante ; c'est un fleuve, qui doit avoir son cours libre et s'utiliser au profit de tous. N'est-il pas juste, en effet, que tous ceux qui prennent leur part dans les

bénéfices attachés à l'état social, versent aussi à la communauté dont ils sont membres, une contribution de services, en rapport avec les dons qu'ils ont reçus du ciel?

Ce sont là des considérations générales et j'ai hâte d'en venir à ce qui nous concerne spécialement. Descendons sur le terrain de la pratique. Il s'agit d'organiser le travail dans votre maison, d'en répartir équitablement les charges entre vos enfants. Pour le faire, ainsi qu'il convient, il faudra tenir un grand compte de la différence des âges et se proportionner aux diverses périodes de la vie.

I.

Parlons d'abord des occupations de la première enfance.

Ici nous sommes en présence de deux dangers opposés. Demander trop peu, demander trop à ces années si tendres, ce sont des excès regrettables. Et s'il fallait dire lequel est le plus à craindre, j'avoue, Messieurs, que je

serais tenté de répondre que c'est le dernier. On peut, en effet, avec du courage, réparer plus tard le temps perdu; mais est-il également facile de rendre aux facultés, fatiguées par une tension précoce, la souplesse et l'énergie qui ont été épuisées avant l'heure?

Nous ne voyons que trop d'exemples de ces exploitations hâtives et imprudentes des plus jeunes intelligences. L'amour-propre de la parenté, flatté d'heureux débuts, devient assez souvent un mauvais conseiller. On souhaite que l'instruction prenne les devants sur l'âge; on désire que l'enfant paraisse avancé, qu'il brille par son savoir et se distingue de tout ce petit monde, auquel il appartient. A cinq ou six ans, il devra déjà peut-être non-seulement lire et écrire, mais aussi parler plusieurs langues; sans détriment de quantité de morceaux, en prose et en vers, dont on aura préalablement chargé cette frêle mémoire. N'est-il point à craindre que ces développements prématurés n'empiètent sur ceux qui devraient suivre, et que la science actuelle ne dévore d'avance la science de l'avenir?

Je sais ce que vous me dites ; tout ce petit bagage de précoce érudition a été acquis sans aucune peine. C'est en s'amusant que l'enfant a tout appris; c'est en conversant avec des *bonnes* d'origine étrangère, qu'il s'est tout de suite initié à leur langage ; il ne lui en a pas plus coûté de les entendre, de leur répondre, que de converser avec les siens dans l'idiome maternel; quant à la lecture, à l'écriture même, de petits jeux inventés exprès ont banni toute fatigue de ces exercices, et n'y ont laissé de place qu'à une distraction agréable.

Certes, Messieurs, je suis loin de blâmer ces méthodes qui transforment l'étude en plaisir. Intéresser un esprit encore neuf, fixer son attention, lui faire trouver de la joie dans les occupations mêmes qui sembleraient moins sympathiques à sa faiblesse, ce n'est pas un médiocre avantage. Nul ne s'exprimera plus aisément dans les divers idiomes, que celui qui en aura, pour ainsi dire, sucé la connaissance avec le lait, et n'aura ensuite qu'à conserver ce qu'il a su dès l'origine. Il faut donc applaudir sincèremen

à ces usages qui se multiplient, à ces industries de la parenté, qui deviennent communes de nos jours. Seulement il est une vérité que nous ne pouvons ni taire, ni perdre de vue; c'est que les artifices les plus ingénieux peuvent bien dissimuler le travail, mais non le supprimer.

On aura beau prétendre, par exemple, que deux langues, parlées simultanément, s'apprennent aussi aisément qu'une seule; qui ne voit qu'il faut pour cela un effort plus intense? Si vous analysez les opérations de l'enfant, vous trouverez que toutes les associations d'idées, de faits et de mots doivent s'accomplir dans son esprit en partie double; sans compter qu'il y aura encore une attention spéciale, c'est-à-dire un nouveau travail, pour ranger à leur place les expressions appartenant aux différents vocabulaires et ne point s'exposer à la confusion. D'où il suit, Messieurs, que la fatigue est plus grande, alors même qu'il n'en paraît rien; car chaque acte intellectuel se traduit dans le cerveau par un mouvement particu-

lier, c'est-à-dire, en définitive, par une dépense de vie. Pas plus que les machines inventées par l'industrie humaine, les méthodes d'enseignement, si parfaites qu'elles soient, ne sauraient créer une force nouvelle. Faciliter l'exercice de celles qui existent dans la nature, accélérer le résultat, par la division du travail, ou par un emploi plus avantageux de la puissance qui doit l'accomplir, voilà ce que font les divers mécanismes auxquels nous avons recours; c'est aussi ce qu'on peut attendre des procédés aujourd'hui en vogue, pour l'instruction du premier âge.

Quant à infuser les connaissances, ou à les produire tout d'une pièce dans les jeunes intelligences, il n'y faut pas songer; c'est, pour ainsi dire, du fond de l'âme qu'elles doivent sortir; et lors même qu'elles semblent importées du dehors, elles ne peuvent prendre place dans l'esprit qu'au moyen d'un labeur personnel. Ce qui n'empêche point de reconnaître l'avantage des inventions diverses auxquelles on peut recourir. Saint Jé-

rôme en donnait l'exemple, de son temps, lorsqu'il écrivait à une pieuse mère au sujet de sa fille : « Qu'on fasse pour cette enfant des lettres en buis ou en ivoire, et que l'on donne à chacune le nom qui lui convient. Elle jouera avec ces objets, et ses amusements mêmes deviendront une initiation à la science qu'elle doit avoir[1]. »

Du reste, Messieurs, ne croyons pas qu'il soit si désirable que l'âge même le plus tendre ne sente jamais la difficulté. S'il ne l'a rencontrée nulle part sur sa route, comment fera-t-il un peu plus tard, lorsqu'elle s'y présentera à chaque pas? Quel désappointement, en présence de cette physionomie inconnue! Quel inévitable découragement, quand le travail longtemps ignoré se dressera devant le jeune homme, qui s'était peut-être flatté de pouvoir échapper à ses étreintes!

Si donc vous transformez l'étude en récréation, n'oubliez pas pour cela de deman-

1. Fiant ei litteræ buxeæ vel eburneæ et suis nominibus appellentur. Ludat in eis, ut et lusus ejus eruditio sit. (Epist. LVII, ad Lætam.)

der parfois aussi à votre enfant certains travaux à sa portée, mais qui pourtant lui coûtent et lui paraissent difficiles. Vous aiderez en même temps sa faiblesse, vous encouragerez ses essais, et vous lui épargnerez une partie de la besogne, sans toutefois la lui enlever tout entière. A-t-il échoué, vous lui apprendrez à faire mieux; a-t-il réussi, vous le féliciterez de ses succès; il saura, par sa propre expérience, ce que peut un effort persévérant, et ce qu'obtient le travail armé de courage. Une autre fois vous le retrouverez plus fort, plus décidé, plus généreux. Mais quelle que soit son ardeur, n'oubliez point qu'elle n'est encore servie que par de débiles organes. Gardez-vous de faire un de ces petits prodiges, qu'on admire à huit ans, et qui à quatorze ou quinze sont hélas! reconnus incapables. Surtout si vous avez affaire à une nature vive et sensible, ménagez-la, de peur qu'elle ne s'use trop vite; si vous la voyez curieuse, empressée, avide de savoir, ne la poussez pas trop et employez pour elle le frein de préférence à l'aiguillon. Le temps viendra, où vous pourrez lancer à

pleines voiles le jeune navire, qui ne demande qu'à se livrer au souffle des vents; tant qu'on n'est qu'à la sortie du port, mieux vaut aller avec prudence, afin de ne point se heurter contre les écueils cachés, et de ne point se briser contre les saillies du rivage.

II.

Abordons la seconde période, celle où l'enfant devient adolescent; celle où la famille fait le plus souvent place à l'école; où l'éducation du foyer se continue par l'éducation publique et par l'instruction secondaire. C'est ici surtout que la ligne de démarcation ne tardera pas à être profondément tracée, entre la jeunesse laborieuse et celle qui ne l'est pas; entre les élèves actifs, pleins d'émulation, d'ardeur, et d'autres qui se traînent stérilement dans l'indolence, dans l'inertie.

A qui la faute, si cette plaie de la paresse commence alors à paraître et menace de s'élargir de jour en jour? Messieurs, nous ne de-

vons pas le dissimuler, il faut le plus souvent s'en prendre à la famille. Elle seule a été le grand coupable. Ce sont ses tendresses inopportunes, ses ménagements malavisés, ses craintes chimériques ou son inexcusable insouciance, qui sont la cause première du mal. Elle devait inspirer l'amour du travail; peut-être n'a-t-elle communiqué que le désir du repos. Elle devait exciter, encourager, soutenir, en rassemblant toutes ses forces, en mettant en œuvre toutes ses ressources ; au lieu de cette intervention puissante, on la voit assez ordinairement se retrancher dans l'abstention, et laisser à d'autres un soin dont elle s'imagine être complétement déchargée. Fatale erreur ! Neutralité à la fois impardonnable et désastreuse !

Les avantages mêmes dont les hommes se glorifient le plus, tournent ici contre eux. Nulle part on ne voit mieux se vérifier la béatitude évangélique qui concerne la pauvreté. Car la richesse, prévue pour l'avenir, devient chez l'enfant un immense obstacle au travail. Il se demande à quoi bon se donner

tant de peine, quand il ne croit pas en avoir besoin. Ces connaissances qu'on lui propose, il les accuse d'être difficiles à acquérir, sans rien lui apporter de nécessaire ou même d'utile. Insensé, qui ne comprend pas les véritables exigences de la vie, et moins encore ce qui en fait la dignité et la véritable valeur !

Dites-lui donc de regarder à ses côtés ce jeune homme, moins favorisé des biens de la fortune, qui est devenu son émule et se trouve appliqué à la même tâche. Il verra d'ordinaire un disciple laborieux et attentif, qui ne néglige rien pour avancer, qui déploie dans les exercices littéraires toutes les ressources de son talent, toutes les capacités de sa nature. Sans cesse stimulé par la pensée de se créer une position et d'assurer son existence, celui que la Providence avait placé à un rang inférieur, ne tardera pas à devancer les autres. Et ce n'est point seulement au collége que la première place lui sera acquise; plus tard, dans la société, il éclipsera de même, par son mérite et son savoir, le jeune opulent, que l'oisiveté aura empêché de sortir

de l'ornière. Oh! oui, heureux les pauvres, pour qui l'indigence même a été l'aiguillon du labeur! Ils ont à bénir leur condition; car elle les a préservés du suprême écueil, je veux dire de la paresse.

D'ailleurs que d'illusions dans ces calculs!

Parce qu'ils voient l'aisance, l'opulence même, si vous voulez, étaler partout ses livrées dans la demeure paternelle, ils s'imaginent pouvoir se passer des services de l'étude, Et ils n'ont point compté avec les chances si nombreuses de bouleversements subits! Et ils ne se sont point rendu compte de la diminution graduelle des fortunes, ne fût-ce que par la division continuelle des patrimoines! Qui sait même s'ils ne s'abusent pas étrangement sur leur situation véritable?

Souvent, sous de brillantes apparences, se cache un malaise secret et une gêne réelle. De grâce, Messieurs, dissipez tous les rêves et sachez de bonne heure montrer à vos enfants l'austère vérité. Au milieu des changements à vue auxquels nous assistons, qu'ils n'ignorent point qu'en une foule de circonstances,

ils ne pourront compter que sur eux-mêmes. Riches aujourd'hui, savent-ils seulement si demain ils ne seront pas dépouillés? Et dussent-ils prélever toujours une large part sur les biens de ce monde, raison de plus pour se rendre capables, de crainte que le contraste ne tourne à leur détriment, et que la hauteur du piédestal ne paraisse écraser la statue; car, en vérité, je ne connais rien de plus triste, de plus honteux, qu'une superbe nullité, encadrée dans une grande position et dans une magnifique fortune.

Eh bien! Messieurs, si c'est là qu'aboutit l'effort prolongé de l'éducation secondaire, je le répète, ce sera votre faute; car, en fin de compte, la parenté seule tient tout en main. Sans son aide, l'école sera impuissante et tous les moyens dont elle dispose, échoueront infailliblement. Émulation et récompenses, encouragements et répression, rien ne suffira, rien ne sera efficace. Il faut que la famille apparaisse derrière le professeur; il faut qu'elle embrasse vigoureusement cette cause du travail, qui est la sienne à tant de titres.

Qu'elle ne se croie pas quitte, pour l'avoir favorisée par quelques recommandations vagues et quelques paroles inefficaces; c'est là un de ces procès qui doivent nécessairement être gagnés; c'est une de ces batailles qu'on ne peut perdre, sans s'exposer à une entière défaite; la courte vue de l'adolescent doit donc être allongée par l'expérience de ceux qui regardent plus haut et plus loin; son intérêt, vous l'épouserez, s'il le faut, en dépit de ses répugnances; son avenir, vous le défendrez, vous le garantirez contre lui-même.

Or, au lieu de ce rôle si nécessaire, nous voyons souvent la parenté en prendre un tout opposé. Elle semble conspirer avec l'indolence de l'enfant, pour lui épargner toute contrainte, toute fatigue, c'est-à-dire, en d'autres termes, toute étude et tout travail. Une tendresse imprévoyante, parfois je ne sais quelle crainte inexplicable, amène une mère à prendre le parti du caprice contre la régularité, celui de l'oisiveté contre un indispensable labeur. Quant au père, il a d'autres idées. Pourvu que son fils réussisse dans certains exercices

du corps, qu'il monte habilement un cheval, qu'il manie les armes avec adresse, que la gymnastique, la natation, les jeux où la souplesse des membres se déploie, lui fournissent une occasion de se signaler entre tous; il pense que l'essentiel est obtenu et qu'il ne faut pas beaucoup se préoccuper d'autre chose. Ou si ses vues s'élèvent plus haut, elles ne dépassent guère l'horizon de ces sciences positives, dont la connaissance ouvre l'entrée de certaines carrières spéciales. Comme si le premier but de l'éducation n'était pas de faire un homme! Comme si ce n'était pas une vérité acquise, que pour développer une jeune intelligence, l'enseignement des lettres jouit d'une supériorité incontestable, et qu'à lui appartient la priorité! Sur un esprit déjà cultivé et mis en rapport avec les génies soit anciens, soit modernes, greffez la science des chiffres, y compris ses spéculations arides et ses froides opérations, à la bonne heure! Mais, de grâce, sous prétexte de former ces facultés encore dans leur fleur, ne commencez pas par y arrêter toute végétation, par y tarir toute séve.

L'enfant, incapable de vous suivre, étouffe dans vos formules étroites; il s'étiole aux souffles desséchés d'une étude qui ne fournit rien à son imagination, qui ne dit rien à son cœur. Si vous ne voulez qu'il y laisse une grande partie de lui-même — et la meilleure, — ne l'emprisonnez pas trop tôt, ni tout entier, dans cette enceinte murée de toutes parts, où il ne voit plus la vie, mais seulement l'abstraction, où il ne saisit plus la réalité concrète, mais seulement l'indéterminé, l'indéfini, c'est-à-dire, si vous aimez mieux, un symbole qui n'est rien, mais qui peut en même temps signifier toute chose.

Loin de moi, Messieurs, la pensée de rabaisser ce grand enseignement. Tout au contraire, nous voulons le placer plus haut; et c'est précisément parce que sa nature est si élevée, qu'il ne semble guère en rapport avec des intelligences peu formées et trop tendres. Je n'ignore pas non plus quelles sont les exigences de notre temps. Il faut compter les années et presque les jours, quand il s'agit de disposer un jeune homme à aborder cer-

taines écoles. Toutefois rappelons-nous que, même à ce point de vue, le meilleur moyen d'assurer le succès, c'est de le préparer de loin, en lui donnant comme base ces études d'une utilité générale. L'esprit, une fois ouvert par la main de la littérature, aura plus d'aptitude même pour un enseignement tout différent. Vous serez surpris de le voir s'avancer comme par bonds et dépasser rapidement d'autres intelligences, appliquées depuis longtemps à ces études, mais qui, pour avoir négligé les humanités, manqueront constamment de jour et de lumière.

Après tout, l'essentiel c'est que l'enfant prenne à cœur ce qui fait l'objet actuel de son travail. Fût-il déjà prédestiné à ne pas poursuivre une carrière littéraire, qu'il ne croie pas s'attarder inutilement et perdre un temps précieux dans ces préliminaires obligés; qu'il ne prenne en dégoût ni la grammaire qu'on lui met entre les mains, ni les auteurs avec lesquels on lui recommande de converser.

Vous voulez, lui dirons-nous, être militaire; vous pensez à vous occuper d'agriculture,

de commerce, d'industrie; eh! quoi donc? cesserez-vous pour cela d'être homme et pouvez-vous faire abstraction de votre race tout entière? C'est elle qui vous parle, dans ses représentants les plus illustres, dans ses productions les plus achevées, lorsque vous étudiez la littérature. Ne croyez point que ces idiomes morts et ces écrivains, disparus depuis tant de siècles, soient pour nous des étrangers. Tout au contraire, un lien étroit nous rattache à eux; notre langue est un dérivé de leur langue, nos chefs-d'œuvre une imitation de leurs chefs-d'œuvre, notre civilisation, en un certain sens, un produit de la leur. Car si le christianisme revendique à bon droit l'honneur de l'avoir créée, si c'est l'Évangile qui nous a faits ce que nous sommes, pourtant les sociétés nées du Christ, tiennent encore beaucoup de ces vieilles sociétés de la Grèce et de Rome; elles leur doivent non pas seulement leurs vices et leurs défauts, non pas seulement certains progrès de l'ordre matériel, mais aussi tout un héritage d'idées et de traditions, qui se rattachent au culte du

beau et au développement de l'humanité.

Évitons donc que les premières années de l'école engendrent des habitudes funestes d'ennui, de dégoût, de vie oisive et inoccupée. Que la dissipation, presque inévitable à cet âge, ne dégénère jamais en haine du travail; que l'amour du jeu reste à sa place, et qu'on l'empêche d'envahir les heures destinées au labeur sérieux. Sans doute, ce qui doit passer en première ligne dans les préoccupations de l'instituteur, c'est la piété de l'enfant, ce sont les sentiments chrétiens, qu'on s'efforce de lui inspirer comme sauvegarde de sa vie; mais cette piété elle-même ne serait ni vraie, ni suffisante, si elle ne trouvait un point d'appui dans l'étude; détachée de ce support, la religion de l'enfant demeurerait comme flottante, elle ne pourrait s'établir qu'à la surface; en tous cas, serait-elle même sincère et parût-elle profonde, vous pouvez être sûrs qu'elle ne sauvera rien; car c'est seulement par son alliance avec le travail qu'elle peut espérer d'arracher les années de l'adolescence aux mille tentations qui les assiégent.

Et pourtant, si critique que soit cette période de la vie, il en est une autre plus délicate, plus périlleuse, sur laquelle je veux encore appeler votre attention.

III.

Au moment où se ferme le cercle des études classiques, que le collége avait ouvert, vous n'ignorez pas, Messieurs, quelle brusque transition s'accomplit. Ce n'est pas seulement une transformation physique et morale, qui, de l'enfant ou de l'adolescent, a peu à peu fait le jeune homme ; c'est encore, pour cet être qui vient de se développer ou du moins de se révéler à lui-même, une ère toute différente de celle qui a précédé; ère d'émancipation, d'indépendance, où, les liens de la discipline scolaire n'existant plus, il se trouve soudain en possession de son autonomie. Le voilà maître de son temps, de ses actes, de l'emploi qu'il fera de ses journées ; le plus

souvent, en effet, il n'existe pas de contrôle; ou ce contrôle est si éloigné, si peu sévère qu'il semble à peu près s'annuler dans la pratique. En supposant que le goût du travail n'ait point existé auparavant, comment croire qu'il naîtra dans cette atmosphère de liberté, dans cette absence de toute contrainte? Aussi voyons-nous prévaloir de déplorables habitudes d'oisiveté. Plusieurs fréquentent des cours pour la forme, sans but arrêté, sans intention d'en tirer du profit; c'est une sorte de mode à laquelle on cède, ou c'est une satisfaction que l'on accorde à la parenté ; du reste, on n'a pas l'idée de prendre une carrière ; ou si l'on paraît suivre une voie quelconque, ce n'est que provisoirement et pour s'en retirer à la première occasion; plusieurs semblent avoir dit un éternel adieu aux occupations sérieuses; la flânerie, le *far-niente* ont déjà pris possession de l'existence, et selon toute probabilité, ne doivent plus s'en dessaisir.

Or, c'est là, Messieurs, une double faute et un double malheur.

Faute devant Dieu, qui, comme nous le

disions tout à l'heure, impose à tous la loi du travail. Il a départi à chacun d'entre nous des facultés, des forces, des talents, dont il doit un jour nous demander un compte sévère. Et voilà qu'au moment décisif, je veux dire dans ces années, les plus belles, les plus fécondes de la vie, le talent est enfoui, les facultés sont rendues inertes, les forces vives sont dissipées et dépensées en pure perte, puisqu'on les jette à tout vent et qu'on les condamne à une stérilité désolante. Que répondre à ces justes réclamations de la Providence, que nous fait entendre l'Évangile : Serviteur paresseux et méchant, vous saviez que le maître auquel vous avez à répondre, est sévère et rigide, pourquoi avoir enfoui le talent qu'il vous avait confié ? Pourquoi avoir rendu inutiles les trésors que vous aviez entre les mains [1] ?

Certes, Messieurs, cette stérilité volontaire produit, dans le monde que nous habitons, l'effet d'une étrange anomalie. Si riche que

1. Matth., xxv, 26.

soit le Créateur, il administre avec une économie admirable cet univers, qui a jailli du néant sous sa parole. Pas un atome qui s'égare, pas une molécule qui ne trouve son emploi, à travers mille changements et mille transformation successives. Jusqu'aux plus petites parcelles de matière, tout est utile et nécessaire à l'ensemble, car s'il est vrai que les espèces infusoires elles-mêmes y jouent un rôle important, il est également vrai que vous n'en pourriez supprimer aucune, sans risquer de produire une perturbation générale. Et l'homme, le chef-d'œuvre de la main divine, sera le seul qui se condamnera lui-même à l'inutilité ! Ces merveilleuses ressources qui lui avaient été départies, ces puissants ressorts d'activité et d'intelligence qui avaient été mis en lui, se trouveront comme anéantis, de son chef propre et de sa volonté personnelle. Et quand il aura ainsi annulé les dons de Dieu, il se croira quitte envers lui, il s'imaginera n'en avoir pas moins de droits à jouir des bien répandus sur la famille humaine ! Si l'Évangile refuse de reconnaître un mérite même

à celui qui a fait son devoir, que penser de ceux qui l'ont trahi et qui, par leur faute, n'ont été en ce monde qu'une sorte de superfétation et de hors-d'œuvre?

Faute envers la société, qui avait conçu des espérances et les voit frustrées. Pourtant n'avait-elle pas, elle aussi, de justes revendications à faire valoir? Sa part est grande dans la formation de l'homme; et chacun de nous lui emprunte une grande partie des éléments, qui composent son existence physique et morale. Nous vivons sur le fonds qu'elle nous fournit, nous sommes nourris de son lait et de ses sucs. Si elle cultive avec amour la plante encore faible et délicate, n'est-ce point dans la pensée qu'un jour viendra, où elle recueillera quelque fruit de ses avances et de ses labeurs? Par quelle violation de l'équité, viendrons-nous tromper ses désirs et renverser ses prétentions les plus légitimes?

Vous le savez, Messieurs, ces déceptions, lorsqu'elles se produisent, ne tournent au profit ni du nom que nous pouvons porter, ni de la classe sociale à laquelle nous apparte-

nons. Qui ne connaît les sévérités de l'opinion à l'endroit des familles élevées ? Leur crédit, fondé jadis sur des services rendus au pays, ne peut se soutenir que de la même manière. Aussi le voit-on baisser graduellement et tomber tout-à-fait, lorsque leurs représentants, au lieu de s'éprendre d'une sainte émulation, croient pouvoir s'abandonner eux-mêmes et traîner une vie inutile. C'est là qu'il faut chercher le secret de bien des décadences ; et sans vouloir généraliser l'accusation, il est impossible de ne pas voir à quelle cause première sont dus, en grande partie, les bouleversements dont notre siècle a donné le spectacle. Ne craignons pas de le dire, aujourd'hui surtout, l'inaction des classes supérieures serait la plus irréparable des fautes qu'elles pussent commettre.

Et ce serait en même temps leur plus grand malheur. Dans l'ordre moral et religieux, la vie inoccupée est un principe de ruine. C'est l'expérience qui le prouve : il est moralement impossible que la vertu se soutienne sans le travail ; et la parole de l'Écriture est tous les

jours justifiée par les faits : *Multam malitiam docuit otiositas*[1], l'oisiveté engendre une multitude de vices. Moins que tout autre, le jeune homme est en état d'échapper à cette loi. Sa religion est vaine, si elle ne lui inspire le goût de sérieuses occupations ; ses habitudes chrétiennes seront en perpétuel danger de se démentir, si elles n'ont pour allié ce sentiment profond du devoir et ce besoin absolu d'être utile aux autres. La meilleure garantie de persévérance, je dirais presque la seule efficace, est l'amour de l'étude ; surtout cet amour ardent, qui devient comme une sainte passion, qui fait prendre à la vie un cours éloigné des divertissements coupables et même des distractions dangereuses.

Le jeune homme laborieux sent le besoin de recueillir, de réserver ses forces; il ne les compromet pas par les excès du plaisir, il se garde de les jeter dans ces mille canaux, que la volupté ouvre devant lui, mais où il sait bien qu'elles ne pourraient que s'égarer et se

1. Eccl. XXXII, 19.

perdre. Ainsi la discipline du travail fortifie son cœur et assainit ses pensées. Pour être à la hauteur dela tâche qu'il a entreprise, il sentira bien souvent qu'il a besoin de se maintenir dans la sérénité calme et lumineuse, que procurent la correction des mœurs et la chasteté de la vie. La nécessité vient en aide aux principes ; et les barrières qu'élève une sorte d'impossibilité matérielle, renforcent encore celles qu'avait établies la religion. Si toute digne est renversée, sera-t-il possible qu'on ne coure pas de soi-même à l'abîme?

En outre, supposez que la vertu ne fût point menacée, l'absence du travail suffirait pour rendre une existence malheureuse. Ne voyons-nous pas tous les jours combien l'homme inoccupé s'ennuie? Incapable de se prendre à rien de sérieux, parce que la désuétude lui a rendu toute application pénible, il retombe sans cesse sur lui-même et sur les autres, de tout le poids d'une existence dont rien ne peut alléger le fardeau. Interrogez les personnes qui vivent sous le même toit ; demandez à cette femme, à ces enfants

la part qui leur revient, à chaque instant, d'une si lourde charge. La souffrance constante dont je parle, n'épargne aucun d'eux. Parce que celui qui ne fait rien en est accablé, il en accable en même temps tous ceux qui l'entourent. Je connais peu de maladies plus longues, plus difficiles à guérir ; il n'en est peut-être point qui paraissent plus insupportables au foyer domestique.

Aussi, Messieurs, si vous aimez vos enfants, — et qui doute que vous n'ayez pour eux une tendresse vraiment paternelle ? — j'entends, si vous les aimez d'un amour éclairé et prévoyant, un des services les plus signalés que vous puissiez leur rendre, c'est de graver de bonne heure dans leur esprit, cette loi absolue, inconditionnelle du travail; c'est de les pénétrer profondément de l'obligation où ils sont d'y répondre. Point d'exception. Tout homme ici-bas n'a pas seulement à faire son salut éternel; mais avec ce salut, ou plutôt pour l'assurer et pour avoir droit d'y prétendre, il doit entrer dans les desseins de Dieu et se rendre utile à ses frères. Le labeur est

pour lui une dette sacrée, contractée par le fait même de sa naissance; il est en même temps la condition *sine qua non* de moralité, de vertu, de sagesse et même de bonheur. C'est sous ces traits sympathiques qu'il faudra le faire envisager dès l'aurore de la vie; c'est dans sa société que l'enfant devra grandir. Habitués dès le jeune âge à voir dans le travail, non-seulement un compagnon nécessaire, mais un ami auquel il faut s'attacher, une ressource dont il faut se pourvoir, ou plutôt un messager de Dieu, dont il faut écouter la voix et auquel on est tenu d'obéir, vos fils seront un jour dignes de vous; ils honoreront le nom qu'ils portent; ils prouveront une fois de plus que l'éducation chrétienne est la seule qui fasse des hommes, celle qui fournit à la société ses membres les plus utiles, à l'État ses citoyens les plus dévoués et les plus fidèles.

DIX-HUITIÈME CONFÉRENCE

La discipline domestique.

MESSIEURS,

Vous avez compris la nécessité du travail dans les jeunes années. La vie de l'homme lui appartient tout entière, mais spécialement cet âge privilégié, où l'esprit plus souple et le corps plus agile se prêtent, l'un et l'autre, à toutes les formes qu'on voudra leur imprimer. C'est l'heure où la tradition de la famille se grave profondément dans l'esprit; c'est la saison favorable pour implanter des habitudes de vie laborieuse, que la main du

temps ne pourra plus arracher. Mais tout cela ne saurait réussir qu'à une condition : je veux dire, qu'il régnera chez vous un ordre général, en harmonie avec les exigences de l'éducation que vous avez entreprise.

La discipline domestique doit tenir la première place dans les préoccupations du père de famille. Quand vous voyez dans le monde un État mal réglé, dont les finances sont en désordre, où la justice n'est pas rendue, où toutes choses marchent au hasard ; vous n'êtes pas loin de prophétiser sa ruine, du moins vous affirmez à coup sûr que sa situation ne saurait être prospère. Le foyer domestique est, lui aussi, un royaume, de proportions étroites, sans doute, mais qui n'en a pas moins besoin d'être gouverné sagement, afin que les divers éléments dont il se compose, puissent conserver leur unité.

A vous, Messieurs, d'y établir un si bon régime que le présent soit tranquille et que l'avenir soit sûr. Il y a là pour vous une responsabilité personnelle dont vous ne pouvez ni vous désintéresser, ni vous décharger en-

tièrement. Quelque confiance que vous ayez en ceux qui vous sont adjoints, vos yeux n'en doivent pas moins être constamment ouverts sur l'ensemble et même sur les détails de cette administration intérieure. Le Ciel vous ayant lui-même assigné cette tâche, c'est à lui que vous en rendrez compte ; et parce que des intérêts multiples y sont engagés, tout vous presse d'accomplir fidèlement votre mission, de ne vous relâcher jamais de votre vigilance.

Laissez-moi donc vous exposer ce devoir, avec ses diverses ramifications. Ne craignons point d'être pratiques et de nommer les choses par leur nom propre. Il faut d'abord tracer les grandes lignes de ce gouvernement, en d'autres termes, indiquer les principaux objets auxquels s'étend cette discipline intérieure. Nous chercherons ensuite quelles qualités spéciales devra réunir le commandement, pour l'asseoir sur des bases solides et ne point permettre qu'elle périclite.

I

Que faut-il entendre par la discipline domestique dont nous parlons? Pas autre chose que le règne de l'ordre au foyer de la famille. Et l'ordre lui-même consiste dans cette répartition équitable, qui assigne à chaque personne son rôle, à chaque chose sa place. Le décrire, c'est surtout passer en revue les objets multiples qu'il doit nécessairement embrasser. Je voudrais fixer votre attention sur les plus importants.

Il est beaucoup de maisons où la distribution du temps n'est pas déterminée. Le commencement du jour et sa fin, je veux dire le lever et le coucher, n'ont point de loi fixe. C'est le hasard, ce sont les circonstances qui en décident, pour ne pas remonter à des causes moins excusables encore ou plus honteuses. Et de même que les parents ne savent pas s'imposer une règle, les enfants ne man-

quent guère d'être infidèles à celle qui pouvait leur être tracée. De là une perturbation générale dont les effets se font sentir dans toutes les autres actions. Les repas même oscillent entre des heures diverses; la place qu'ils occuperont dans l'ordre du jour, demeure incertaine; et comme la famille entière y doit être réunie, ce sont tous ses membres à la fois qui restent en suspens; il n'est permis à personne de prévoir d'avance l'emploi des moments qui lui resteraient libres.

De qui dépendent ces variations? Le père de famille auquel on le demande, répondra peut-être comme fit jadis le chef de notre race : il rejettera la culpabilité sur la maîtresse de maison, il montrera celle qui lui a été donnée pour compagne : *Mulier quam dedisti mihi sociam*[1], et se plaindra de tenir de sa main ce fruit défendu de vie capricieuse, irrégulière, constante seulement dans son inconstance.

De fait, il n'est pas rare de rencontrer des

1. Gen., III, 12.

femmes pour qui la plus grande difficulté est de s'assujettir à la régularité. Toute précision leur manque; toute exactitude paraît antipathique à leur nature; l'une et l'autre seront par conséquent bannies de leur foyer; et tant pis pour le mari, si son caractère, si ses habitudes antérieures le font gémir de ces perpétuels changements! J'ose croire pourtant qu'en s'y prenant de bonne heure, en tenant les rênes avec une douce fermeté, il finira par obtenir un certain progrès.

Mais qui sait si lui-même n'est pas le premier à refuser de se contraindre? En dehors des cas imprévus, dont il faut toujours faire la réserve, on le voit ne se gêner en rien, pour se trouver où on l'attend. Ses rentrées sont inexactes; son retour se fait désirer indéfiniment; et alors même qu'il est chez lui, je ne sais quelle fatalité veut qu'il ait toujours quelque chose de pressé à finir, au moment où on l'appelle. Vous souriez de ces détails; il vous semble peut-être que je m'attarde inutilement sur des minuties; mais de grâce, Messieurs, n'oubliez pas que ces travers, si

petits qu'ils paraissent, entraînent néanmoins les plus fâcheuses conséquences.

Conséquences fâcheuses pour la santé, — pour celle des enfants surtout, — que cette absence de régularité fatigue, altère à la longue et compromettra peut-être de bonne heure. Conséquences fâcheuses pour le travail, cette loi suprême de la vie; il ne sera ni constant, ni fructueux s'il n'a ses moments assurés, s'il peut à chaque instant être désorienté par l'imprévu, interrompu ou remis pour de brusques dérangements. Conséquences fâcheuses pour les habitudes à contracter et pour le train de vie à prendre; car, vous le savez, tout homme est plus ou moins routinier; le mouvement qu'on lui a communiqué tout d'abord, se conserve et s'entretient, pour ainsi dire, de lui-même; et il devient difficile de le modifier plus tard. Ainsi la régularité sera un besoin pour celui qu'on y accoutume dès le bas âge; quiconque l'aura ignorée dans l'enfance, y demeurera vraisemblablement étranger pendant de longues années. N'ayant point trouvé l'exactitude à son

foyer, il est probable qu'il passera sa vie entière en dehors d'elle.

Je laisse de côté d'autres conséquences non moins certaines. Je ne parle pas des domestiques qui murmurent, parce que l'incertitude de leur service les prive tantôt de leur sommeil, tantôt de leurs sorties, parfois même, s'ils en avaient la pensée, de l'assistance aux cérémonies religieuses. Ces inconvénients sont graves et entraînent après eux plus d'un dommage considérable. Toutes les souffrances disparaîtraient à l'instant, si l'on avait seulement le courage d'accepter le joug d'une discipline un peu plus sévère. Un ordre du jour mieux entendu et gardé plus strictement, doterait votre maison d'une paix qu'elle ignore, et donnerait à chacun une facilité merveilleuse pour s'acquitter des devoirs qu'il y doit remplir.

Que de fois aussi on laissera un enfant ou un jeune homme errer, pour ainsi dire, au hasard, à travers un champ qu'il n'a point encore exploré! Rien n'est suivi dans son travail; il prend un livre qu'il quitte aussitôt pour un

autre; il se jette sur une tâche qu'il effleure à peine, avant d'en commencer une toute différente. Surtout dès qu'il a parcouru la série des premières classes, alors que livré à lui-même, il ne se sent plus dirigé pas à pas et obligé de rendre compte de chaque heure, Dieu sait quel gaspillage il fait de son temps, et dans quel labyrinthe le jette l'absence d'ordre et de méthode. Je parle de ceux-mêmes qui passent pour laborieux. En est-il beaucoup qui sachent faire la distinction du principal et de l'accessoire? En trouvez-vous qui aient le courage de retenir en seconde ligne ce qui leur plaît, tandis que l'étude obligée leur paraît plus aride ou plus difficile?

Chose triste à penser! Il en est que le plaisir n'a pas la puissance de détourner de l'étude; en revanche, ils se noient dans ces bagatelles à moitié sérieuses, où l'esprit s'amuse plus qu'il ne s'instruit, où l'homme s'agite plus qu'il ne se forme. En effet, ce qui les absorbe, ce sont des objets d'un intérêt tout à fait secondaire, qu'on aurait pu négliger sans grande perte, qu'on ne peut substituer à d'autres

sans un immense détriment. Au fond, toujours même confusion et même désordre. Je ne sais quel instinct naturel nous fait trouver une singulière satisfaction dans l'intervertissement des choses. Pour peu qu'on s'y laisse aller, les occupations urgentes seront différées, et celles qui pouvaient attendre passeront en première ligne. Vos enfants s'accoutumeront à suivre sans discernement les conseils de leur curiosité ou des caprices du moment. Ils deviendront le jouet du hasard, pour ne rien dire des périls trop sérieux auxquels cette disposition les expose. Déjà, dans le présent, quelle déperdition de forces. Les années les plus fécondes seront, en partie, stériles. Une vie qui semble appliquée et qui s'interdit les folles dissipations, ne fera pourtant guère autre chose que tourner dans le vide. Faute d'être ordonné, son effort n'aboutit pas. C'est l'arbre qui s'épuise dans le luxe d'une végétation exagérée, tandis qu'il oublie de recueillir sa séve et de la concentrer pour produire des fruits abondants.

Si l'ordre est nécessaire dans le travail,

pourra-t-on s'en dispenser dans les dépenses?

Je ne rappelle pas ici au père celui qu'il y doit mettre lui-même. Tenant en ses mains l'avenir de la famille entière, il est assez averti par la voix de ses affections; son cœur serait le premier à protester, si jamais il venait à violer la sainteté du mandat divin, et si l'on trouvait en lui autre chose que ce dispensateur fidèle de l'Évangile, préposé par le Maître au soin de toute la maison : *Fidelis servus et prudens quem constituit Dominus suus super familiam suam*[1]? Il a charge d'âmes, et les finances qu'il administre sont moins son bien personnel que la propriété de tous ceux qui lui sont confiés.

Mais en outre, l'enfant a parfois son petit budget à part. La tendresse dont il est entouré ne craint pas de l'initier de bonne heure à une gestion toujours délicate, toujours périlleuse; on lui confie un peu d'argent, dont il dispose selon son gré. Ne fût-ce que quelques pièces de monnaie, on veut qu'il les puisse

1. Matth., XXIV, 45.

employer librement suivant ses goûts, d'après ses idées. Dès le premier âge, les menus plaisirs ont des allocations, qui leur sont assurées d'avance, et dans certaines familles opulentes, ces allocations ne montent que trop souvent à des sommes considérables.

Tout en déplorant l'excès, s'il a lieu, nous ne pouvons blâmer l'usage en lui-même. Mais encore faudrait-il obliger l'enfant à savoir ce qu'il fait de ce qu'on lui donne. Encore faudrait-il lui faire contracter l'habitude de l'ordre, le guider doucement, pour qu'il ne jette pas au hasard ce qu'il a entre les mains, et le détourner de la route qui le conduirait presque sûrement à être plus tard un dissipateur. Un peu de surveillance paternelle ne sera point ici hors de propos.

Vous ne voulez pas, dites-vous, empiéter sur ce que vous regardez comme son droit particulier. Vous vous refusez à vous-même le contrôle des actes qu'il accomplit dans ce domaine où il est son propre maître. Soit : respectez sa liberté, ne fût-ce que pour lui apprendre à en faire usage; mais ce compte que vous ne

lui demandez pas pour vous, exigez qu'il soit en état de se le rendre à lui-même ; et s'il a l'honneur de l'indépendance, faites-lui bien comprendre qu'il en assume la responsabilité, qu'il en accepte les charges. Rien d'effrayant comme ces dépenses, relativement exagérées et en quelque sorte inconscientes, auxquelles l'adolescent se livre, laissant prévoir dès aujourd'hui celles que le jeune homme se permettra demain. Les fantaisies, le jeu, les friandises se disputent cette proie et l'auront en un instant dévorée. Heureux si on ne voit pas s'allumer déjà une soif fatale d'acquérir, non pour conserver, mais pour chercher la jouissance! Heureux si ces premiers excès ne pronostiquent pas toute une vie de folles prodigalités et de ruineues débauches!

En ce qui touche aux finances domestiques, la discipline n'est autre chose que la loi de sage économie, qui doit régir les affaires et les intérets de votre foyer. Point de position si brillante, qui exempte de s'y soumettre et d'en donner l'exemple. Mais que cet exemple devient rare aujourd'hui! On court après la fu-

tilité, on se laisse fasciner par l'amour du luxe, on est entraîné de jour en jour plus avant par la tyrannie de l'usage. Les épreuves mêmes que Dieu envoie, n'opposent pas toujours une digue suffisante à ce torrent; il faut qu'elles soient cruelles et prolongées pour nous faire accepter la leçon de modération, qu'elles apportent avec elles. Ah! du moins ceux qui sauront la retenir auront à se féliciter eux-mêmes; ils devront remercier la Providence de leur avoir fait acheter cette science nécessaire, fût-ce au prix de l'adversité et des plus grandes douleurs.

N'oublions pas que le soin des choses matérielles est un élément important de cette discipline domestique, et ne peut point être négligé dans l'éducation.

N'avez-vous pas remarqué mille fois, que l'enfant, si on n'y met bon ordre, ne demandera pas mieux que de se laisser servir, sans s'inquiéter le moins du monde s'il donne de la peine aux autres. La position qu'il accepte ou qu'il se fait, est celle d'un de ces despotes qui se croient nés uniquement pour

commander; au moindre signe, tous les bras doivent être prêts, toutes les volontés doivent plier; le petit tyran s'irrite de la moindre résistance, il s'étonne de la plus légère hésitation qu'on pourrait faire paraître, à voler au devant de ses désirs.

Il est vrai qu'à mesure qu'il grandira, ces illusions vont peu à peu se dissiper. Mais ce qui persévère, c'est la tendance habituelle à ne point s'aider soi-même, laissant tout à faire soit aux parents, soit aux domestiques. Entrez dans la chambre de tel jeune homme, ce sera merveille si vous ne trouvez gisant pêle-mêle, livres et vêtements, objets de travail et objets de toilette, dont aucun n'occupe la place voulue, et dont la disposition n'a rien de commun avec les lois les plus élémentaires de l'harmonie. Il faut qu'une main intelligente passe fréquemment par là, pour réparer le désordre; encore son concours, s'il n'est presque de tous les instants, ne laissera guère de traces durables, et ne rétablira qu'un équilibre toujours prêt à se détruire.

Assurément, de tous les antidotes propres

à guérir ce mal, il n'en est point de plus efficace que le régime militaire. Par la force même des choses, tous vos enfants y seront désormais soumis. Ceux qui n'avaient point appris à se suffire, devront trouver en eux-mêmes l'énergie de la propreté, de l'ordre, des soins que suppose et qu'exige, tous les jours, une tenue souvent inspectée, un extérieur qu'il faut conserver irréprochable, jusque dans ses moindres détails. Si le métier des armes n'entraînait point d'autres conséquences, je connais plus d'une mère qui n'aurait qu'à s'en féliciter; on pourrait le remercier de venir enfin opérer une métamorphose, pour laquelle toutes les autres tentatives s'étaient montrées impuissantes.

Et n'allez point vous imaginer, Messieurs, que cet amendement soit si peu de chose. La discipline de l'homme sensible est une condition de celle qui concerne l'homme spirituel et moral; elle est en même temps un acheminement à cette dernière. Cela est tellement vrai que nous n'avons qu'un mot pour en exprimer la négation, dans ces deux sphères

si distinctes : nous appelons *désordre* la violation de la règle morale, comme aussi l'oubli des lois qui président à l'harmonie des choses matérielles. Du reste, l'un entraîne souvent l'autre; et il n'est pas rare que les deux infractions marchent de pair dans la même personne.

En supposant qu'il ne s'abandonne pas au vice, le jeune homme qui ne sait pas se soumettre aux assujettissements de la discipline extérieure, prouve qu'il n'a pas encore une vertu complète. Je ne sais s'il est suffisamment prémuni, pour qu'on puisse répondre de sa persévérance. La prière comme le travail, les devoirs de famille comme les obligations religieuses, tout ce qui est bon et digne d'éloge, sera pour lui subordonné à une foule de hasards, dépendra de mille chances. Pour mieux dire, sa voie restera vraisemblablement problématique. Il est à craindre que cette nature, si bonne que nous la supposions d'ailleurs, ne soit pas capable de cette suite, de cette constance, qui seule pourrait conduire à des résultats sérieux. Il est probable que la

personnalité lui manque, qu'elle ne sait ni se poser courageusement, ni s'exécuter franchement; qu'autant elle est prompte à s'effrayer des difficultés, autant elle se montre mollissante à se dominer elle-même. Qu'en ferez-vous, quand elle ne saura se façonner à rien; et comment la courberez-vous sous le joug d'une règle, si jamais elle ne l'a porté, pas même aux jours de l'enfance?

Concluons que la discipline est la garantie véritable contre la stérilité de la vie; je devrais dire, contre la honte et le déshonneur. Celui-là ne saura jamais se faire à obéir, qui ne l'a point appris à son foyer; et comme dans toutes les situations, l'homme est obligé bien souvent de sacrifier sa volonté à un vouloir supérieur, le plus mauvais service que la parenté puisse rendre à l'enfant, c'est de ne pas lui enseigner pratiquement cette science, la plus difficile de toutes, mais en même temps la plus nécessaire.

II.

Vous venez de reconnaître avec moi, Messieurs, combien il importe d'établir à chaque foyer une discipline exacte de la vie domestique. Rien ne saurait l'y créer, ni l'y maintenir, si l'autorité manque de force ou d'intelligence.

Ne confondons pas la force avec la violence ou avec l'irritation. Un caractère qui se laisse emporter, ne prouve ordinairement par là que sa faiblesse; c'est par soubresauts qu'agit une volonté sujette à perdre son équilibre; ses colères mêmes, après avoir fait grand bruit, sont suivies de retours où l'indulgence devient excessive; alors la tolérance et le laisser-passer vont plus loin, dans leur sens, que l'impatience n'avait pu faire, dans une direction opposée.

Le commandement fort sera celui qui se montre égal et conséquent avec lui-même. Exempt de caprices comme d'incertitudes, on

ne le verra point s'amoindrir par des tergiversations fâcheuses; il n'a garde de se discréditer par de tristes contradictions. Une des causes les plus ordinaires de ruine pour la discipline domestique, c'est que le pouvoir est divisé; c'est qu'il se retourne contre lui-même, qu'il se renverse de ses propres mains. Ici la mère autorise ce que le père avait sagement prohibé. Ailleurs c'est l'un des deux, tous deux ensemble peut-être, qui s'infligent un démenti, en prescrivant successivement des choses contraires, parfois même, d'un seul coup, des choses incompatibles. On ne saurait dire à quel point l'autorité se détruit et s'annule par cette inconsistance, ou par cette absence d'unité. Tiraillé en sens divers, mis dans l'impossibilité de satisfaire à toutes les exigences, l'enfant ne sait plus ni à qui entendre, ni en quoi obéir. Ou il se révolte, ou il se décourage; ou bien encore il suit machinalement l'impulsion donnée; disposé, dans tous les cas, à ne plus s'en rapporter à ses parents et à secouer au plus tôt un joug qui lui paraît intolérable.

Le commandement fort est celui qui se prend au sérieux, qui a pleine conscience de son droit, comme de son devoir. Son droit est de n'être pas discuté, de ne pas se laisser marchander l'obéissance; aussi doit-il être écouté, alors même qu'il prend à tâche de voiler l'austérité du pouvoir sous des formes plus douces. Sans doute, le gouvernement paternel n'agit pas toujours d'autorité; c'est le plus souvent aux affections qu'il fait appel; le cœur est son grand levier; la tendresse naturelle, son ressort, son instrument ordinaire. Toutefois, Messieurs, sachez bien, qu'en aucune hypothèse, ces mobiles ne sauraient lui suffire pleinement. De temps à autre du moins, l'autorité a besoin de s'affirmer sous sa forme propre, de se montrer avec son véritable visage, car il faut qu'on la connaisse, qu'on la respecte comme telle; et même il est nécessaire qu'elle inspire une certaine crainte, Voilà pourquoi, à l'origine surtout, l'emploi d'une sanction pénale est à peu près indispensable. L'enfant, trop jeune pour comprendre l'autorité, a besoin de la sentir. Et ce senti-

ment lui sera donné tout d'abord avec celui de sa faiblesse. Peu à peu l'esprit se développant, d'autres points d'appui se révèlent, au moyen desquels le commandement peut agir. La parenté s'en servira ; elle se gardera surtout d'abandonner trop tôt la direction de cette vie encore inexpérimentée, et de lui lâcher imprudemment les rênes. Qu'elle s'efforce de les faire sentir le moins possible, à la bonne heure ! pourvu toutefois que sa main les tienne toujours ; car nul ne peut ignorer que la route est semée de périls, qu'elle est bordée d'affreux précipices. Pour sa propre sécurité, le jeune homme a besoin de se savoir contenu ; être sans loi, pour lui, ce serait être abandonné. Et cette loi si nécessaire, en quelque condition qu'on soit placé, où apparaîtra-t-elle plus facile, plus douce, que lorsqu'elle émane de la famille elle-même ?

Nous découvrons ici une des plaies vives de nos modernes sociétés. Si la démoralisation a fait tant de progrès dans leur sein ; si l'indiscipline des multitudes rend si difficile la solution des problèmes sociaux ; à qui faut-il,

avant tout, nous en prendre? Vous rejetez la faute sur les gouvernements; moi, j'en trouve la cause première à votre foyer. Vous accusez tel ou tel régime, que je ne suis pas chargé de défendre; moi, je dénonce les pères de famille, qui sont, hélas! les grands coupables. Supposez que l'anarchie n'eût pas commencé chez eux, elle ne serait pas descendue sur la place publique. L'insubordination n'aurait pas envahi toutes les classes, si elle n'avait d'abord levé la tête dans chaque intérieur; et toutes les fois que la révolution a éclaté dans la rue, on peut dire que depuis longtemps elle était en permanence sous le toit domestique.

Vous asseoirez donc chez vous, Messieurs, un gouvernement énergique. Et pour qu'il ait cette qualité, il devra y joindre la perspicacité et l'intelligence. Sans cela, quelle confiance inspirerait-il? Et là où la confiance n'existe plus, comment la soumission pourrait-elle pousser de profondes racines?

Celui qui accepte un commandement auquel il n'a pas foi, courbe la tête par néces-

sité; le mouvement qu'il exécute, n'a point ce caractère de spontanéité, qui seul pourrait le rendre durable. Je suppose qu'on commence par exécuter l'ordre reçu. Tôt ou tard on s'apercevra de ce qu'il renfermait d'imprudent, de peu mesuré, d'inutile, d'arbitraire. Dans cette triste révélation, l'autorité paternelle a-t-elle beaucoup à gagner? Le respect ne va-t-il pas s'affaiblir? Le zèle qu'on mettait auparavant à lui obéir, ne cédera-t-il pas la place au doute et à l'irrésolution? Qu'il est à craindre que l'examen privé ne se substitue à cette foi absolue, qui marchait les yeux fermés, sous les auspices de la providence visible que Dieu a donnée à la famille!

Messieurs, c'est un fait d'expérience que le sentiment filial lui-même ne saurait tenir lieu de la confiance sans bornes, qu'on doit avoir en la prudence paternelle. Tout ce qui la diminue, devient fatal à l'autorité et par contrecoup à la discipline. Or, cette entière confiance ne peut subsister qu'à une condition; c'est que le père de famille se montrera supérieur à mille petites faiblesses; c'est qu'il aura assez

d'empire sur lui-même pour se dominer en toute occasion ; c'est qu'il évitera, avec le plus grand soin, tout ce qui serait de nature à le faire descendre dans la pensée de ses enfants, et arriverait peu à peu à ruiner son influence.

Par suite, Messieurs, quelle possession de vous-mêmes, et quelle égalité de caractère n'exige pas l'exercice de la supériorité que Dieu vous confie ? De quel empire sur toutes vos passions n'avez-vous pas besoin ? On devra s'apercevoir qu'avant de commander aux autres, vous avez commencé par vous commander à vous-mêmes. Vous apparaîtrez comme dépouillés de votre personnalité, pour n'être plus, aux yeux de ceux qui vous obéissent, que la personnification même de la raison, de la sagesse ; de cette sagesse et de cette raison, qui ne relèvent point seulement de l'homme, mais à travers lesquelles brille le rayon de la lumière divine. Dans une fonction inférieure à celle de l'Apôtre, et pourtant, avec vérité, tous les pères de famille peuvent dire : Nous remplissons un mandat que nous a confié le Christ, et c'est Dieu lui-même qui parle par

notre bouche: *Pro Christo legatione fungimur tanquam Deo exhortante per nos*[1]. Oui, le suprême législateur, s'exprimant par votre intermédiaire, telle est la grande autorité qui concilie à votre commandement l'estime, la confiance; si l'homme reparaît, il en effacera l'éclat, et ne laissera plus voir à la place que ses propres défauts et ses propres faiblesses.

Prenez une voie droite, également éloignée des excès contraires; ni rigueur exagérée, ni indulgence fatale; point de restrictions trop multiples de la liberté, et point d'abandon qui lui permette de dégénérer en licence. Trouver ce milieu, pour les sociétés humaines, c'est le difficile problème que voudraient résoudre les gouvernements honnêtes, sans avoir pu jusqu'à présent y réussir; découvrir ce terrain dans la société domestique, s'y établir avec constance, sans que rien puisse jamais en faire sortir, ce sera le chef-d'œuvre de l'autorité paternelle. Quelles que soient les difficultés, il ne faut point qu'elle en désespère,

1. II Cor., v, 20.

car il y a pour elle une immense ressource qui peut presque suppléer à tout le reste.

Cette ressource, Messieurs, c'est l'amour. L'amour paternel est intelligent; toutes choses s'éclairent pour lui et il en a le sentiment, alors même qu'il n'en aurait pas toujours la science. D'autres sont trompés par leur cœur; le père, au contraire, quand il est digne de ce nom, sera instruit par le sien. De là vient une lumière qui l'avertira des dangers, qui lui signalera les déviations, qui souvent lui révèlera des secrets inaccessibles aux moyens d'investigation ordinaire, ou lui suggèrera des mesures qu'aucun autre conseil n'aurait pu indiquer. Ai-je besoin de dire que cette lumière sera utilement consultée, que tout en contrôlant les données qu'elle fournit, on s'en servira pour trouver le droit chemin, et qu'avec l'aide de Dieu on finira par le reconnaître? A moins donc que l'on n'abdique ou qu'on ne s'y soit pris trop tard, il n'est point d'intérieur où l'on ne puisse établir une juste discipline et faire régner cette régularité si précieuse pour le repos de tous.

L'ordre n'est pas seulement le signe de la paix, il est la condition du bonheur. La maison où il a été constitué, forme à elle seule un petit monde, qui rappelle la beauté de la création divine. C'est la même harmonie, le même concert. Et s'il est vrai, comme l'atttestent nos Saints Livres, que l'ensemble des êtres sortis de la main du Très-Haut, chante un magnifique cantique à sa gloire, ne peut-on pas dire aussi qu'à ce foyer si bien ordonné, tout proclame les louanges d'une intelligence créatrice, d'un amour fécond et vigilant, qu'on y trouve partout la trace d'une providence attentive, ou plutôt, qu'on y sent de mille manières une action cachée, qui en est l'âme et la vie ? Ce drame quotidien où chacun remplit si bien son rôle ; ces mouvements qui s'exécutent avec tant de précision, et qui sans gêner la liberté de personne, contribuent au bien-être et à la joie de tous ; cette juste distribution des heures, cette exacte répartition du repos et du travail, du temps qu'on peut accorder au monde, et de celui qu'il convient de réserver, soit à Dieu, soit à l'accomplisse-

ment des devoirs domestiques ; en un mot, toute cette économie intérieure ordonnée avec sagesse, maintenue avec fermeté, constitue pour une maison le plus désirable de tous les ornements. Riche ou pauvre, elle n'a pas besoin d'autre décoration pour être belle ; et ceux qui en franchissent le seuil, s'apercevront bientôt qu'ils sont entrés dans une sorte de sanctuaire. S'il est permis de chercher ici-bas la demeure du vrai repos, c'est là qu'elle devra se trouver, parce que là habite ce *fils de la paix*[1] auquel sont promises les bénédictions évangéliques.

1. Luc. x, 6.

DIX-NEUVIÈME CONFÉRENCE

L'honneur dû aux parents.

Messieurs,

La discipline du foyer domestique ne saurait ni s'établir, ni subsister, si on ne l'asseoit sur le fondement qui lui est assigné par la loi divine elle-même. Le quatrième précepte du Décalogue nous enseigne qu'un de nos premiers devoirs est de payer un juste tribut à ceux dont nous tenons ici-bas le bienfait de l'existence. Et ce tribut est exprimé par un de ces mots compréhensifs, qui renferment, dans leur signification profonde, toute une

ligne de conduite à suivre. Le Livre Sacré ne dit qu'une parole, et cette parole équivaut à une législation entière. Quel est donc l'*honneur* que les enfants doivent rendre à leurs parents? Quels sont ces hommages auxquels ils sont astreints envers eux? Ou plutôt, sans nous inquiéter de ce qui n'est qu'extérieur, demandons-nous quelle est la situation relative des fils et des pères, et quels sentiments doivent se trouver dans les premiers pour y correspondre.

A ne consulter que les mœurs contemporaines, on serait presque tenté de croire qu'il n'y a plus de supériorité reconnue au sein de la famille. Les idées d'égalité qui travaillent le monde, ont pénétré jusque-là. En fait, l'autorité paternelle s'est tellement annulée, qu'elle arrive à n'être plus qu'une ombre et un vain fantôme; en droit, il n'est pas rare qu'on lui dispute jusqu'à ces derniers restes de sa dignité, de même qu'à un prince déchu on arrache les insignes de sa grandeur évanouie. Qui de nous, Messieurs, n'a gémi plus d'une fois au spectacle d'un in-

térieur, où cette douce majesté n'obtenait pas même les plus simples égards? Qui de nous n'a été effrayé, en voyant peut-être le mépris et l'insulte prendre la place de ces respects qu'on professait autrefois, sans jamais s'en départir? C'est bien ici qu'il faudrait, avec le grand Bossuet, appeler un autre Jérémie, pour égaler la plainte au désastre, et pour pleurer sur les ruines de la hiérarchie domestique.

Mon dessein n'est pas d'embrasser aujourd'hui toute l'étendue de ce vaste sujet; elle suffira pour occuper plusieurs de nos conférences. Encore ne l'envisagerons-nous qu'à un point de vue restreint, cherchant seulement à faire luire la lumière des principes, sans descendre à la série détaillée de leurs innombrables conséquences.

Pour le moment, bornons-nous à examiner ce qu'il faut penser de ces nouveaux rapports, qui tendraient à s'introduire au sein de la famille française. Cette sorte d'égalité qu'on proclame, ou qui s'installe d'elle-même, avec la connivence plus ou moins consciente des parents, doit-elle être considérée comme un

progrès, ou faut-il l'envisager comme une décadence? Ne serait-ce point, par hasard, un résultat heureux de l'adoucissement général des mœurs? ou encore un produit des vérités conquises, nous révélant de plus en plus la dignité de la nature humaine, constatant ses droits, où qu'ils se trouvent, et faisant disparaître certains vieux usages, qui se rattachaient de près ou de loin à une époque de grossière ignorance? Lorsque les hommes sont libres, lorsque les peuples sont affranchis, ne convient-il pas aussi que l'enfance soit émancipée dès la première heure?

Telles sont à peu près les réclamations insensées que nous entendons émettre autour de nous. Si elles ne se formulent pas toujours d'une manière aussi crue, elles ne se traduisent que trop clairement dans des faits, qui tendent de plus en plus à se généraliser. Pour opposer à ces singulières erreurs la vérité à la fois rationnelle et chrétienne, disons bien haut que l'égalité dont on nous parle, n'est pas moins impossible en elle-même qu'elle serait calamiteuse dans ses résultats.

I.

Entre le père et les enfants nous trouvons, sans aucun doute, cette égalité de nature, qui existe chez tous les hommes. Ouvrage du même Créateur et réalisation du même type, ils correspondent, dans la pensée divine, à un même idéal; ils ont le même but à atteindre; ils sont soumis aux mêmes lois, qui engendrent les mêmes obligations, et entraînent après elles les mêmes sanctions morales. A tous ces points de vue, il est clair que nous devons affirmer l'égalité absolue des races nouvelles avec celles qui les ont précédées; de ceux qui naissent ou grandissent actuellement, avec ceux de qui ils ont reçu leur existence.

Mais en même temps quelle distance les sépare, en vertu même de l'organisation providentielle de la famille!

Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'inégalité

physique et matérielle de ces êtres, dont les uns ont atteint leur complet développement et sont en possession de toutes leurs forces; tandis que chez les autres, tout est encore à l'état de germe et d'ébauche. Car, ici plus qu'ailleurs, la nature se réserve de construire lentement l'édifice, dont elle n'a d'abord posé, pour ainsi dire, qu'une première assise et comme une pierre d'attente.

A cette faiblesse du corps correspond l'infirmité de la pensée. Tandis que la parenté se révèle dans la plénitude d'expansion qui caractérise l'esprit formé de longue main, orné de connaissances utiles, muni surtout de cette science de la vie, plus nécessaire encore que toutes les autres; l'enfant est dans une pénurie intellectuelle, qui commence par être absolue. Si bien doué qu'on le suppose, son intelligence est vide, n'ayant, pour le moment, que la capacité de recevoir ce qu'on voudra bien y mettre. Point de notions acquises, point d'idées faites; tout au plus, une appréciation superficielle de quelques objets familiers, à mesure que le courant de la vie les

amène à la portée de ces jeunes organes; encore l'enfant naïf est-il exposé, si on le laisse à lui-même, à prendre le change sur leur véritable nature. Il faut, à chaque instant, rectifier ses impressions, diriger les inductions qu'il en tire et les explications qu'il s'en donnerait à lui-même. Nous l'avons fait remarquer précédemment, l'homme est de tout point un être enseigné; et cette condition, qui lui est imposée surtout au début de la vie, l'établit, pendant de longues années, dans un état d'infériorité absolue et de complète dépendance. Où donc est cette fameuse égalité dont on nous parle?

Dans nos appréciations morales, pouvons-nous mettre sur le même rang l'enfant, qui n'a pu donner encore aucune preuve de courage ou d'énergie, et ce père vénéré, qui vient à nous avec un passé riche de vertus, avec des trésors de savoir laborieusement conquis? Ne fût-il pas si bien méritant, du moins il n'a pas parcouru une période importante de sa carrière, sans s'être mis au-dessus de ce pauvre débutant, auquel vous ne pouvez recon-

naître aucun mérite. Voilà encore, de ce côté, une égalité d'étrange espèce.

Ajoutez que l'un est placé là pour commander, l'autre pour obéir; que l'un représente la majesté divine elle-même et sa suprême autorité, tandis que l'autre, tout en portant gravée en soi l'image du Créateur, est destitué de tout pouvoir et n'a d'autre mandat que de se soumettre en toutes choses. Si le père est un bon chrétien, quelle supériorité ne lui confèrent pas la grâce dont il est revêtu, et les relations saintes où il s'est mis avec Dieu! Mais quand même il n'aurait pas le bonheur de pratiquer sa religion, quand il serait vrai qu'en ce qui concerne la pureté de l'âme, il n'arrive pas au niveau de ce jeune fils, encore dans la fleur de l'innocence, par combien d'autres attributs ne l'emporte-t-il pas, et que d'avantages ne peut-il point légitimement revendiquer?

Il n'y a donc rien de plus injuste, rien de plus immoral et de plus contraire à l'ordre naturel, que cette prétendue égalité dont on fait tant de bruit, et qui tendrait à s'implanter dans nos habitudes modernes.

Aussi bien, un instant de réflexion suffit pour montrer qu'elle est absolument irréalisable. Messieurs, je vous dois la vérité tout entière, et cette vérité, c'est que vous êtes placés dans une alternative, à laquelle il vous est impossible de vous soustraire. Ou vous garderez votre supériorité sur vos enfants, ou bientôt on vous verra à leurs pieds ; si vous ne savez pas en être les maîtres, tôt ou tard, soyez-en sûrs, vous deviendrez leurs esclaves.

C'est l'expérience qui le démontre. A chaque instant, nous rencontrons des parents aveuglés par une tendresse imprudente et malavisée, qui ne semblent occupés que d'une seule chose : faire oublier à leurs enfants ce qu'ils sont, et combler entièrement l'intervalle qui les en sépare. On dirait que cette autorité sainte, que Dieu leur a donnée pour le salut de ces faibles créatures, leur est devenue odieuse. Ce sceptre de la famille, si léger qu'il soit, pèse encore trop à leurs débiles mains ; ils le laissent tomber, quitte à le voir ramasser bientôt par ceux qui sont les moins capables de le tenir. Descendant de leur siége d'hon-

neur, ils se rapetissent, se familiarisent, non point seulement dans ces instants d'abandon, que l'amour paternel peut permettre, mais habituellement, en toute circonstance et à toute heure.

Je puis prophétiser à ces pères et mères, qu'ils ne tarderont pas à être satisfaits au delà de leurs désirs. En peu de temps, le respect aura disparu, si tant est qu'il ait seulement jamais pu naître. Non-seulement le pied d'égalité est désormais établi, mais l'enfant qui ne connaît point la mesure, renverse l'ordre hiérarchique ; n'étant plus commandé, il commande à son tour; sentant qu'on ne lui demande pas l'obéissance, c'est lui qui veut l'exiger de tous ; et parce que nul joug ne pèse sur sa tête, il prétend avoir le droit d'imposer sa volonté souveraine. Ainsi la famille n'a point son gouvernement normal ; en revanche, elle en subit un autre, plein d'irrégularités et de caprices ; et par l'abdication insensée de son chef, elle se trouve livrée à une sorte de tyrannie.

J'ai décrit ailleurs la triste situation qui

en résulte pour tous et je ne reviendrai pas ici sur ces détails[1]. Du moment que l'autorité s'oublie elle-même, c'est comme une nécessité que ce despotisme parti d'en bas prenne sa place.

En effet, la perspicacité naturelle de l'enfant ne tarde pas à lui montrer qu'il n'est plus dirigé. Sentant les rênes flotter sur lui, s'apercevant qu'il est maître et qu'il n'a qu'à manifester ses désirs pour qu'ils s'exécutent, il s'accoutume à ce ton de commandement, qui va si bien à ses secrètes inclinations; il devient exigeant, impérieux, impatient de toute contradiction ou même de tout délai. Comme chacun se montre empressé à le satisfaire, il arrive bien vite à cette conviction, qu'en agissant de la sorte, ceux qui l'entourent, ne font que remplir leur devoir. Il se crée dans sa pensée une royauté sans conteste; il s'y dresse un trône, du haut duquel il envoie partout ses ordres, que personne n'a le droit de discuter ou de trouver impossibles.

1. Cf. 1re série. 2e Conférence. 2e partie.

Quoi de plus funeste, pour un enfant, que de grandir dans ces conditions? N'ayant jamais rencontré la contradiciion sur son chemin, dans ses premières années, de quel œil la considérera-t-il plus tard, lorsque à chaque pas elle viendra se placer devant lui et lui barrer le passage? En outre, quel égoïsme prodigieux ne prépare pas pour l'avenir cette habitude, prise de bonne heure, de tout rapporter à soi, de ne voir que soi en toutes choses? Ceux-là sont cruels envers l'enfance, qui, par des tendresses malentendues, la prédestinent à tant de déceptions et de mécomptes. Rien de plus fatal que ce sommeil, où on la laisse s'endormir, puisqu'il doit être suivi d'un si pénible réveil. La vie devant être pour tous un long exercice d'assujettissement et de subordination, dissipez de bonne heure ces rêves, qui la peindraient sous d'autres couleurs; faites faire dès l'origine ce que, bon gré mal gré, il faudra bien savoir exécuter plus tard.

La vérité à graver au début dans ces jeunes cœurs, c'est que tout enfant des hommes doit

s'appliquer à lui-même cette maxime de Celui qui est son type et son modèle: *Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare*[1]. A cette table commune où vous êtes appelés, comme tous les autres, à vous asseoir, ne croyez pas que vous soyez venus afin d'être servis; sachez bien plutôt que c'est dans le but de servir vos frères. Nul n'est en ce monde pour lui seul. Sa loi comme son bonheur sera de se rapporter au bien d'autrui, de vivre de dévoûment, d'affections, d'activité désintéressée. Quiconque n'a pas compris ce premier principe, n'entend rien au mystère de la vie; et le plus mauvais service à rendre à ceux qui dépendent de vous, c'est de leur laisser ignorer cette règle fondamentale de toute existence raisonnable.

1. Matth., xx, 28.

II.

Comment qualifier cette égalité injuste et impossible qui veut pourtant s'établir entre les enfants et les pères? Je ne craindrai point d'affirmer que c'est la *Révolution*, au sens le plus mauvais du mot, transportée de l'ordre politique sur le terrain de la famille.

Par *Révolution*, je n'entends pas la désobéissance passagère, non pas même l'insubordination et la révolte plus ou moins habituelles; ces défauts, dans le premier âge, ont existé de tout temps; à toutes les époques, on a vu des fils insoumis et indisciplinés, qui essayaient de briser le joug paternel. Ce qui caractérise le mal actuel, c'est la discussion systématique ou plutôt la négation de l'autorité. Autrefois on s'irritait contre le commandement, aujourd'hui on se glorifie de l'abolir. Jadis ceux qui ne l'acceptaient pas, l'accusaient peut-être d'être dur ou déraisonnable; s'ils mettaient en

avant de prétendus excès de pouvoir, du moins ils n'infirmaient pas le droit lui-même ; de nos jours, c'est ce droit qui est en cause, c'est sa base qu'on ébranle, c'est sa racine et sa raison d'être qu'on s'efforce de supprimer. A dix-huit ans, le jeune homme ne supporte plus qu'on le dirige ; à vingt ans, il n'entend plus que personne lui demande compte de sa conduite ou de ses dépenses.

Or, Messieurs, une fois que la Révolution est installée au foyer domestique, ne croyez pas qu'il soit possible de l'arrêter dans la société. Celle-ci, en effet, est toujours constituée à l'image et à la ressemblance de la famille, puisqu'elle n'est elle-même, comme nous l'avons dit, qu'une famille plus vaste et plus générale. C'est ce qui fait que, là où l'esprit de famille règne encore, l'ordre social persiste, en dépit même de beaucoup d'éléments de ruines.

Voyez, par exemple, l'Angleterre. Ce n'est pas sa religion qui la soutient, car le protestantisme, loin d'être une force de cohésion, brise sans cesse l'unité, en enfantant une foule de

sectes ennemies. Que de dissidences entre toutes ces communions distinctes ! Quelle absence de foi dans un grand nombre de ceux qui se disent leurs adhérents ! L'anarchie est dans l'église ; mais, en revanche, la famille a conservé sa naturelle hiérarchie. Le pouvoir domestique est encore debout et respecté. Les enfants sont élevés dans une juste subordination. L'esprit traditionnel a conservé son prestige. Voilà pourquoi on s'arrête, bien que sur une pente fatale. C'est ainsi qu'on échappe aux dangers de la liberté, alors qu'elle semblerait parfois menacer de tout dissoudre. Le secret de cette paix, que nous envions, sans la pouvoir imiter, c'est le respect de la loi et de l'autorité sociale, lequel a lui-même sa source avérée dans le respect de l'autorité paternelle.

Parmi nous que voit-on ? Une série de catastrophes périodiques, qui semblent désormais entrées dans nos mœurs et devenues comme une sorte de fatalité. Après chaque crise violente, on met à l'essai un nouvel ordre de choses, et l'on s'efforce de rétablir les pouvoirs

publics. Comment se fait-il qu'on ait tant de peine à les asseoir ? Est-ce l'inteligence qui nous manque? Sont-ce les combinaisons ingénieuses qui nous font défaut ? Ou bien n'est-ce pas plutôt le fondement qui se dérobe, parce que, n'ayant pas trouvé l'autorité debout dans notre propre maison, nous ne la pouvons plus souffrir nulle part, et que le respect pour elle est aujourd'hui un sentiment étranger aux multitudes. Au foyer domestique, chacun prétendait être maître ; et dans la société, tous veulent monter au premier rang. Les enfants ont été indisciplinés et les peuples sont devenus ingouvernables. Faites des constitutions tant qu'il vous plaira, elles seront impuissantes à maintenir l'ordre civil, tant que vous ne rétablirez pas, dans toute sa force, la constitution donnée de Dieu à la famille.

Aussi, Messieurs, c'est faire acte du meilleur patriotisme, et en même temps de l'amour paternel le plus éclairé, que de reprendre soigneusement votre place et de réclamer bien haut l'honneur qui vous est dû.

Cet *honneur*, Dieu lui-même l'a nommé ainsi, pour le distinguer par là des autres sentiments que les liens du sang font naître. S'agit-il des rapports des époux entre eux, la sainte Écriture emploie des termes différents. Le mari devra aimer[1] celle qu'il a choisie pour compagne ; la femme devra témoigner à son mari une déférence mêlée de crainte respectueuse[2]. Si, lors même qu'elle est mère, elle ne doit point oublier la supériorité de celui qui lui a été donné pour chef[3], à combien plus forte raison, ses enfants devront-ils toujours se souvenir de la distance qui existe entre eux et les auteurs de leur vie!

En procédant par analyse, nous trouverons que l'honneur à rendre aux parents, se compose de deux éléments principaux: je veux dire, d'une part, l'amour que la nature inspire; d'autre part, cette crainte révérencielle dont les âmes bien nées ne savent point se

1. Viri, diligite uxores vestras. (Eph , v, 25.)
2. Mulieres suis viris subditæ sint sicut Domino. (Eph., v, 22.)
3. Vir caput est mulieris. (*Ibid.*, 23.)

départir. De ces deux sentiments si nécessaires, quel est celui qu'il faut surtout s'appliquer à imprimer dans le cœur de l'enfant?

Si nous considérons la conduite de la plupart des pères et mères, nous n'aurons pas de peine à reconnaître qu'ils semblent presque exclusivement occupés du premier. On dirait qu'ils tremblent de n'être pas aimés, du moins de ne l'être, ni autant, ni de la manière qu'ils le désirent. Quant à ce qui est de ce respect mêlé d'une crainte filiale, non-seulement on ne travaille pas à le produire, mais on paraît prendre à tâche de l'écarter, et même de le rendre impossible.

C'est précisément le contraire de ce qu'il faudrait. A quoi bon, en effet, tant d'inquiétudes de s'assurer l'affection des enfants? La nature elle-même ne se charge-t-elle pas de la faire naître? N'est-ce point par un mouvement spontané et comme irrésistible, que ces cœurs si tendres se portent au-devant des vôtres? Quand la flamme sacrée ne s'allumerait pas d'elle-même, comment ne jaillirait-elle pas bientôt de ces ardentes sympathies, qui enve-

loppent de toute part le nouveau-venu, au sein de sa famille? De quelque côté qu'il se tourne, il ne voit que des visages qui lui sourient, il ne sent d'autre contact que celui des bienfaits. Cet amour que vous désirez voir si vif et si durable, l'enfant le respire par tous les pores, il en vit constamment et le boit, pour ainsi dire, à longs traits, à sa source même. Les moyens artificiels que vous pourriez prendre pour le produire, n'égaleront jamais ceux que le Créateur a établis lui-même; prenez garde de gâter son œuvre, en voulant la perfectionner; car plus vous y mettrez de vos industries humaines, plus vous risquez de nuire au développement du plan si simple et si beau, qui se révèle dans ces relations naturelles.

Mais tandis que l'attachement profond de vos fils, pour ceux dont ils sont les rejetons vivaces, se forme et grandit tout seul, il n'en est pas de même de cette crainte respectueuse, qui a aussi sa place marquée dans le sentiment de la piété filiale. Celle-ci, comme nous l'expliquerons plus tard, n'est pas donnée par

la nature. Quand même la conscience de sa faiblesse serait capable de l'inspirer à l'enfant, il est à redouter qu'elle ne disparaisse bien vite, devant les avances et les caresses dont il est à chaque instant l'objet.

Toutes ces attentions dont on l'accable, le grandissent à ses propres yeux, et finissent par engendrer en lui une familiarité choquante. Je ne veux pas m'étendre aujourd'hui sur cette matière, puisque nous aurons occasion d'y revenir. Qu'il me suffise, Messieurs, d'ajouter un mot, pour vous faire sentir quelle est ici toute l'étendue de votre devoir.

Apparemment vous n'ignorez pas la place que nos Saints Livres assignent à la crainte de Dieu, dans la vie de l'homme. Elle est, au témoignage du Psalmiste, le commencement de la sagesse. Elle en est même la consommation ; car, ainsi qu'il est dit ailleurs : Craindre le Seigneur et observer ses commandements, c'est ce qui constitue tout l'homme : *Deum time, mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo*. Ce sera donc le premier soin d'un éducateur prudent, d'inspirer cette nécessaire dis-

position à celui dont il est chargé. Elle forme, à elle seule, le fond de la conscience et devient la pierre fondamentale, sur laquelle on appuiera tout le reste. Cette condition est si importante, qu'il nous faudra bien quelque jour en faire l'objet d'une étude spéciale et plus approfondie.

Mais, Messieurs, pensez-vous qu'il n'y ait pas un lien intime entre la crainte de Dieu et celle des parents? Celui qui n'éprouve, pour son père, qu'un de ces sentiments équivoques, que vous appelez peut-être de l'amour, mais qui n'étant point dominé par le respect, et n'emportant avec lui aucune appréhension de déplaire, sera tout au plus une affection égoïste; celui-là aura-t-il bien vis-à-vis de la Divinité cette attitude de soumission, d'obéissance, que l'Écriture appelle la crainte du Seigneur, *timor Domini?* Est-ce que, dans les familles chrétiennes, le commandement paternel et le commandement divin ne se confondent pas, le plus souvent, pour n'en faire qu'un seul? Est-ce que les deux causes ne sont pas unies et solidaires l'une de l'autre?

Vous le voyez, en vous défendant vous-mêmes, c'est Dieu que vous avez à défendre. En protégeant votre autorité sainte, c'est la conscience de vos enfants que vous armez pour l'avenir. En sachant leur imprimer une juste frayeur d'encourir votre blâme et de vous réduire à déployer la sévérité, vous élevez un puissant rempart entre eux et le mal, qui cherche sans cesse à les envahir. De grâce, acceptez donc votre mission telle que le ciel l'a faite. Ne soyez pas du nombre de ceux qui ne savent être pères qu'à demi, parce que tout occupés qu'ils sont à mendier, pour ainsi dire, de la part de leurs enfants, quelques témoignages de tendresse, ils oublient les grands intérêts qui leur avaient été remis en main, et compromettent, comme à plaisir, la formation morale dons ils étaient chargés. Parents infortunés, qui ruinent à la fois et les espérances qu'ils ne veulent pas cultiver, et celles qui sont l'objet exclusif de leurs sollicitudes !

Il y avait mieux à faire, et la question devait se trancher autrement. Donnez-moi un

jeune homme vertueux, je n'aurai pas même à demander s'il chérit les auteurs de ses jours; au contraire, celui qui abandonne sa jeunesse à tous les souffles des passions, en viendra vite à oublier les affections domestiques; et les faiblesses coupables par lesquelles on cherchait à les acheter autrefois, n'auront été qu'autant de moyens pour en précipiter le naufrage. Le but de vos efforts est donc marqué. Travaillez à nous former des hommes; ayez à cœur de nous faire de vrais chrétiens; si vous avez réussi dans cette double tâche, vous serez plus sûrs d'avoir le cœur de vos enfants, que si vous aviez tout sacrifié pour obtenir leur amour.

Je termine en vous rappelant la promesse d'en haut. A l'honneur que nous rendons à nos parents, est attachée une bénédiction qui s'étend jusque sur notre vie terrestre. Cette *longévité* que Dieu lui-même nous fait entrevoir comme une récompense, ne doit pas s'entendre toujours du nombre des années à passer ici-bas; elle indique plutôt que si le bonheur peut se rencontrer quelque part sur la

terre, il sera le partage de ces familles où règne le respect, où se sont conservées les traditions de déférence et de soumission des fils envers leurs pères. C'est ce trésor qu'il vous faut conserver avec soin dans vos maisons ; il en fera la première richesse ; et celle-ci, à la rigueur, pourrait leur suffire, quand même elles auraient été dépouillées de toutes les autres.

VINGTIÈME CONFÉRENCE

Le respect du père.

Messieurs,

Dans les malheurs que notre pays a traversés, le spectacle de nos armées écrasées sous le poids du nombre n'était pas ce qu'il y avait de plus affligeant. Vous vous en souvenez, l'absence d'ordre et de discipline, le défaut d'entente et de subordination étaient à la fois notre honte la plus cruelle, et le principal artisan de nos tristes revers. Si tous les efforts tentés par nous ont été vains, c'est moins encore par l'impossibilité d'improviser une ré-

sistance en rapport avec des agressions formidables, qu'à raison du désarroi où se trouve un pays, quand aucune autorité n'y reste debout, quand tout y marche au hasard et comme à la débandade, quand le commandement n'existe plus ou achève de se discréditer par ses folies; en un mot, quand la plupart en sont venus à ne prendre conseil que d'eux-mêmes, et à n'avoir plus seulement la notion de l'obéissance.

Le mal ne date pas d'hier. Si des circonstances exceptionnelles l'ont mis en lumière, il n'en existait pas moins auparavant d'une manière plus ou moins latente. On peut dire qu'il est ancien et profond; et quand vous en voudrez saisir les véritables racines, il faudra remonter jusqu'à la désorganisation produite au sein de la famille.

En effet, la famille est la vraie unité sociale; elle est la société même, en abrégé et comme en miniature ; on y trouve la base sur laquelle doit être construit l'ordre public, en sorte que l'état général dépend d'elle et présente avec elle la plus étroite solidarité. Le malaise d'une

part, amène fatalement le malaise de l'autre. Si l'unité du foyer périclite, celle du corps social sera nécessairement en souffrance. Aussi voyons-nous les esprits sérieux justement préoccupés à cet endroit; ils s'accordent à penser que l'origine première de nos désastres ne doit être cherchée, ni dans la vice de telle constitution, ni même dans les fautes, trop réelles d'ailleurs, de tel ou tel gouvernement.

Notre mal remonte plus haut ; il est à la fois plus mystérieux et plus radical. Si le désordre est partout, c'est parce qu'on l'a installé d'abord au foyer domestique. L'anarchie a pénétré dans ce sanctuaire intime; elle a fait invasion dans l'organe central; et c'est de là qu'elle est partie pour s'infiltrer ensuite dans les veines du corps social, où elle engendre tous les jours de nouvelles souffrances.

Pourriez-vous me dire, Messieurs, par quelle porte est entrée la contagion? Comment se fait-il que le respect du père, autrefois si profondément ancré dans les mœurs, ait été peu à peu ébranlé jusqu'à ne plus se retrouver

parmi nous? Quand ce ne serait qu'au point de vue historique, cette question mérite d'être examinée. Un retour sur le passé, un coup d'œil rétrospectif sur les causes qui ont amené l'affaiblissement successif d'un sentiment si naturel et si chrétien, ne peut manquer de nous apporter une grande lumière. Après avoir reconnu comment ce respect a péri en France, nous devrons étudier les moyens efficaces pour en entreprendre la restauration. Encore une fois, nous touchons au fait fondamental de la situation ; car lorsque l'autorité paternelle n'existe plus, aucune autre ne pourrait se flatter de demeurer intacte.

I.

Parmi les causes du dépérissement de l'autorité paternelle, on doit signaler, en première ligne, la mauvaise littérature qui a fait fortune dans notre pays.

La littérature, nous dit-on, est l'expression des mœurs générales. Il est vrai; mais en même temps qu'elles les traduit, elle agit aussi puissamment sur elles. Sans doute, elle ne pourrait rien, si elle reposait pour ainsi dire sur le vide, ne trouvant pas d'écho dans le sentiment public, n'ayant aucun rapport avec l'esprit de l'époque. Mais donnez-lui seulement, comme à Archimède, un point fixe où elle puisse appuyer son levier, le mouvement qu'elle produira sera capable d'ébranler le monde.

C'est ainsi qu'au XVIII[e] siècle, la croisade d'impiété, organisée par les philosophes, trouvait de secrètes intelligences dans l'état général de l'opinion. Ces intelligences lui suffirent pour battre en brèche tout ce qu'il y avait de louable et de sain dans les anciennes habitudes; la guerre fut déclarée à la tradition; et parmi les prétendues vieilleries dont on voulait se débarrasser, figura au premier rang l'autorité paternelle. N'était-ce pas elle, en effet, qui personnifiait en quelque sorte l'*ancien régime ;* et pouvait-on espérer d'établir le

règne de la liberté, si on ne commençait par renverser cette antique idole?

Déjà, au siècle précédent, le théâtre — et en particulier celui de Molière, — avait plus d'une fois livré au ridicule le pouvoir qui préside au foyer; car, vous ne l'ignorez pas, le plus souvent, dans ces immortelles comédies, le personnage sacrifié est un père, joué par son fils ou par des valets intrigants. Mais la paternité était alors si forte, qu'elle semblait avoir peu à craindre de ces attaques. D'ailleurs, ce dont on faisait bon marché, c'étaient ses vices, ses abus de pouvoir; l'exagération seule semblait être l'objet de la satire, et la situation elle-même était respectée.

Il n'en fut plus ainsi, quand la foi religieuse, qui soutenait les mœurs de la famille, eut été ébranlée à son tour. Alors, ce ne furent plus seulement les travers de l'homme, ce fut le droit paternel dont on fit le procès; romans, drames populaires, pamphlets de toutes les formes commencèrent à se liguer, entreprirent une lutte sans merci, contre le régime d'autorité, sous lequel la famille avait vécu. Cette

lutte a continué de notre temps ; elle dure encore, à l'heure qu'il est, plus vive, plus acharnée que par le passé. Car non contente d'appeler à son secours les fictions du roman, ou les doctrines d'une philosophie suspecte, elle aspire à ériger en loi, je ne dis pas assez, elle voudrait élever à la hauteur d'un dogme la supériorité des enfants sur leurs pères.

Cette supériorité nous est présentée comme un corollaire de la théorie du progrès. En effet, si l'humanité va sans cesse se perfectionnant, si chaque génération qui vient à son heure, l'emporte sur celle qui l'a précédée, l'obstacle c'est la tradition; elle forme un nœud qu'il faut rompre, une entrave dont il faut se défaire. D'où la lumière peut-elle être attendue? Non point de ceux qui s'en vont, mais de ceux qui arrivent; et plus la date de leur avénement sera récente, plus il y aura chance qu'ils apportent la parole de vie. On va jusqu'à nous dire qu'aux deux tiers de sa carrière, le Père n'est déjà plus au niveau de ses fils; ils ont dépassé la limite où il était parvenu, tant est rapide le mouvement qui nous

emporte, tant est irrésistible le courant auquel le monde moral obéit.

Est-il possible de professer plus clairement la thèse de l'insubordination et de la révolte? Au dire des soi-disant économistes dont je parle, c'est avant tout au foyer domestique, que l'insurrection est le plus saint des devoirs.

Autre force, plus redoutable encore, qui amoindrit, qui brise l'autorité paternelle. Je ne craindrai point de le dire tout haut, Messieurs, c'est notre code, le code Napoléon, avec le partage forcé qu'il a introduit dans nos mœurs.

Accoutumés que nous sommes à cette idée et à l'ordre de choses qui en dérive, nous ne remarquons pas toujours les conséquences fâcheuses, que la loi de la Convention a eues pour la famille. Il suffit d'un moment d'attention pour les reconnaître et pour s'en convaincre.

Commençons par dire, que nous n'opposons pas au partage forcé le droit d'aînesse ou les majorats, tels qu'ils existaient autrefois. Non;

le régime contradictoire à celui qu'on nous impose, c'est la liberté testamentaire, pratiquée à peu près chez toutes les nations civilisées ; je veux dire, le Père ayant le droit de choisir, parmi ses fils, le plus capable, le plus vertueux, celui qui sera le plus en état de continuer son œuvre et de soutenir ses frères ; et quand son choix est arrêté, pouvant reporter sur la tête de cet héritier la portion la plus considérable de ses biens, ou même leur totalité, à la charge d'établir convenablement les autres.

Je ne puis entrer ici dans une discussion approfondie, mais qui ne voit les inconvénients de l'organisation actuelle? Le Père est désarmé vis-à-vis de ses enfants ; quelle que soit leur conduite et quels que puissent être les désordres de leur vie, ils savent que leur part d'héritage les attend; qu'ils seront admis à la succession paternelle, sur un pied d'égalité avec leurs frères et leurs sœurs, ceux-ci fussent-ils exempts de tout reproche. Plus d'encouragement possible pour la vertu ; plus de sanction efficace contre le vice et

l'oubli du devoir. Car la quotité disponible, qui en pourrait fournir les éléments, se réduit souvent à peu de chose. Et d'ailleurs, les idées d'égalité ont tellement pénétré dans les esprits, qu'un père ne se résoudra pas aisément à faire pencher la balance, même du côté du plus digne. S'il le tente, il est sûr d'avance de choquer la plupart des siens, d'encourir un blâme général, et même de susciter, parmi les parties intéressées, de ces jalousies qui ne s'éteignent pas, peut-être de ces inimitiés qui ne pardonnent plus; il risque d'engager sa famille dans une série de procès désastreux, et de faire surgir, sur sa tombe même, le scandale de divisions pleines d'amertume. Qui n'hésiterait devant une telle perspective?

A plus forte raison, qui ne reculerait devant l'usage d'un droit terrible, soumis nécessairement aux plus grandes restrictions, et réservé pour des cas extrêmes, le droit de renier un enfant ingrat et de le dépouiller de son héritage?...

Ainsi l'impuissance du père est à peu près

absolue. La loi, en réglant sans lui l'avenir des siens, l'a dispensé d'une œuvre délicate assurément, mais essentielle à l'exercice du mandat que Dieu lui avait confié. De bonne heure les enfants le savent, et ils ne tardent pas à tenir peu de compte de cette autorité qui ne peut rien, de ce commandement qui ne saurait recevoir une sanction sérieuse. La famille est-elle riche, ils s'adonneront à l'oisiveté, ils repousseront le travail comme un instrument inutile ; n'ont-ils à attendre qu'une modeste succession, du moins, ils seront certains d'en prélever leur part ; bons ou mauvais, leurs espérances restent les mêmes ; et comme il est sûr que leurs désordres demeureront impunis, ainsi ne peuvent-ils rien se promettre de leur obéissance.

En vérité, il ne faudrait pas connaître la nature humaine, pour croire que cette impossibilité d'agir, à laquelle on a réduit le pouvoir paternel, contribuera beaucoup à lui concilier le respect.

Sans doute, l'affection doit dominer dans les rapports des pères et des enfants; mais cette

affection même, pour être solide, ne doit-elle pas s'appuyer sur une juste vénération, et même s'abriter derrière le rempart de la crainte? L'intérêt personnel, lié si fortement au cœur de l'homme, constitue un ressort nécessaire, sans lequel ni la société civile, ni même la société domestique ne sauraient accomplir leur mouvement. Brisez ce ressort, mettez-le tout à fait hors d'usage; vous ne tarderez pas à vous apercevoir qu'il manque au mécanisme que vous avez créé, un élément essentiel. Les natures célestes peuvent seules habiter cette sphère supérieure du pur amour, où n'intervient jamais aucun retour sur soi-même; tant que nous sommes sur la terre, l'Église a déclaré que nous ne saurions rester constamment à ces hauteurs; et jusque dans la charité divine elle-même elle a proscrit les erreurs et les illusions du quiétisme.

Du reste, la Convention a eu conscience de ce qu'elle faisait. En établissant la loi du partage forcé, elle n'a pas seulement voulu abolir le privilége; afin d'être plus sûre de prévenir tout retour au régime ancien, elle a voulu

tuer l'autorité paternelle. Et les mœurs révolutionnaires se sont chargées d'achever son ouvrage.

On avait jeté dans le monde des mots destinés à faire le tour de l'Europe, et qui, susceptibles des plus fausses interprétations, allumeraient partout l'incendie. L'idée d'égalité, par exemple, peut être vraie, si vous la restreignez à la condition civile des personnes ou à l'exercice de leurs droits politiques. Introduite dans les relations naturelles, la voilà qui bouleverse toutes choses. Elle prétend mettre l'enfant sur le même rang que son père ; elle efface la distance que l'âge, l'expérience avaient mise entre eux ; elle détruit la dépendance essentielle, qui existe entre l'effet et la cause, entre l'être produit et son principe. De là, cette familiarité, ou plutôt cette camaraderie, inconnue autrefois dans les familles, qui depuis longtemps en a banni le respect. De là, ces formules du langage, qui attestent que l'enfant, à peine capable de penser par lui-même, s'est déjà placé d'emblée au même niveau que ses parents, qu'il traite avec eux d'égal à égal, et

pour ainsi dire, de puissance à puissance.

Attendez quelques années; ce n'est plus seulement l'égalité qu'il réclamera; l'instruction qu'il aura reçue, le prestige des idées nouvelles qu'il embrasse, et la défaveur qui s'attache à tout ce qui semble avoir vieilli, lui persuaderont aisément qu'il est bien supérieur à ceux qui le dirigent. De la meilleure foi du monde, il commencera à prendre en pitié leurs observations, leurs conseils; et si un reste de bienséance l'empêche d'afficher extérieurement le mépris, dans sa pensée il s'en dédommage par une critique amère et par des jugements pleins de suffisance.

En outre, l'air que nous respirons est saturé d'esprit d'indépendance. Chaque jour on répète au jeune homme qu'il est son maître, qu'il doit garder son autonomie; on lui parle de ses droits, on le met en garde contre tout ce qui semblerait diminuer sa liberté. La famille elle-même conspire avec cette opinion du dehors. A peine l'adolescent a-t-il atteint ses seize ou dix-huit ans, que déjà on lui laisse ses coudées franches, et que, sous prétexte de ne pas serrer

la bride, on l'abandonne complétement à son mouvement propre. Il lui faut ses sorties libres, il lui faut ses plaisirs à part; parfois c'est lui qui commande dans la maison, tout doit se régler sur sa volonté et plier devant ses caprices. Le parenté se gêne pour le satisfaire; elle se met, pour ainsi dire, à ses pieds, sans qu'il lui sache aucun gré de ses complaisances et de ses concessions.

C'est un fait d'expérience; plus un père a déjà cédé, plus les exigences vont croissant. Plus il se fait petit devant ceux dont il devait être le chef, moins ils sont disposés envers lui aux égards, à la reconnaissance. Dans les classes inférieures de la société, l'absence complète du respect filial se traduit par un cynisme grossier. Et quoique, à des degrés plus élevés, les apparences soient moins choquantes, en fait, les dispositions sont les mêmes; on n'a pas demandé plus de soumission, on ne recueillera pas plus de déférence.

Voilà comment le foyer domestique forme aujourd'hui la plupart de nos jeunes gens. L'école où ils arrivent en sortant de là, leur

aura-t-elle fait accepter d'autres principes ou d'autres traditions? L'impatience du joug, l'esprit de dénigrement et les habitudes de désobéissance y étaient peut-être à l'ordre du jour. L'autorité y obtenait à grand'peine une soumission matérielle, dépourvue le plus souvent de respect et d'amour. Faut-il s'étonner des convulsions auxquelles notre société est en proie, des déchirements intérieurs qui la menacent, de l'impuissance où sont depuis si longtemps ceux qui nous gouvernent, d'assurer l'ordre et la paix, au sein de multitudes ainsi façonnées?

II

En présence de ces faits désolants, on se demande si jamais la grande loi du respect pourra être restaurée parmi nous. Comment relever ce qui est tombé si bas? Par quel moyen rendre aux âmes un sentiment qu'elles n'ont plus, qu'elles ne semblent même pas capa-

bles de comprendre? Pourtant le besoin est pressant, la nécessité est visible. Les hommes qui ne voudraient pas s'en préoccuper auraient beau faire, ils n'arriveraient à rien de sérieux et ne sauraient sauver notre société malade. Tout autre remède appliqué à ses souffrances serait insuffisant. Tout autre traitement, par lequel on chercherait à ranimer ses forces, serait d'avance frappé d'inefficacité. Nous l'avons dit, l'œuvre de régénération n'a de chances de réussir, que si on reprend l'édifice par la base même.

Il est vrai que dans la restauration importante dont nous parlons, il y a un élément qui ne dépend pas des particuliers. Modifier notre loi *ab intestat*, doter la famille et ses chefs de la liberté testamentaire, c'est une question qui regarde les pouvoirs publics. Seuls, nos législateurs ont qualité pour décider sur ce point capital. N'oublions pas pourtant qu'au siècle où nous vivons, c'est l'opinion qui est la véritable souveraine. Qu'elle se forme peu à peu, qu'elle devienne générale et parvienne à s'affirmer hautement; tôt ou tard le code

se réformera, dans un sens plus favorable à la libre action du père de famille et à l'influence nécessaire qu'il doit exercer sur ses enfants.

Il en est qui craignent de lui remettre en mains trop de puissance. On fait valoir les abus possibles, on redoute certaines faiblesses ou certains entraînements de cœur; on fait entrevoir le danger d'une injuste captation ou d'une déplorable partialité.

Je l'avoue, il n'est point de mesure qui ne puisse offrir des écueils. Les passions aveugles ou désordonnées pourront toujours faire tourner au détriment de la justice, les dispositions législatives les plus sages et les plus intelligentes. Qu'on environne la loi de précautions, qu'on impose telles conditions et qu'on assigne telles bornes, rien de mieux; car si nous parlons de liberté testamentaire, il est entendu que, pas plus qu'aucune autre, celle-là ne doit être illimitée. Mais du moment qu'elle existerait dans une mesure convenable, on voit quelle force elle communiquerait au pouvoir paternel.

En vertu de cette seule modification appor-

tée au régime domestique, les enfants sentiraient leur dépendance, ils respecteraient et honoreraient, comme ils le doivent, une autorité qui tiendrait désormais en main tout leur avenir. Le travail leur paraîtrait une condition de bonheur ; une sainte émulation viendrait en aide à leurs efforts, persuadés qu'ils seraient qu'il s'agit pour eux d'un concours, où le prix appartiendra au mérite et à la vertu.

Mais quoi, nous dit-on, ne craignez-vous pas que des jalousies profondes et d'implacables inimitiés ne résultent de cette inégale répartition de la richesse entre les frères? Pouvez-vous espérer que ceux qui se sentiront moins bien partagés, accepteront tranquillement leur sort, et se résigneront sans murmure à la condition inférieure qui leur sera faite? N'ouvrira-t-on point ainsi, dans chaque maison, une source de dissensions fatales? N'y susciterait-on pas une cause, en quelque sorte permanente, de querelles et de divisions intestines?

Ce son les objections que suggèrent nos

habitudes faites; ce sont les obstacles que le pli désormais contracté nous présente comme insurmontables. Voyons pourtant ce qui se passe dans tous les pays où règne la liberté testamentaire. Ceux au détriment desquels elle s'exerce, n'y sont pas moins attachés que les autres; ils ne consentiraient pas à la détruire, soit parce qu'eux-mêmes bénéficient d'un domaine paternel, qui ne se morcelle pas à chaque succession, et comprennent l'avantage d'un héritier principal protégeant efficacement ses frères; soit parce qu'ils ont, eux aussi, l'espoir de fonder une famille, et qu'ils trouvent dans cette disposition le seul moyen de la conserver. Il y aurait sans doute parmi nous une éducation à faire; un certain temps pourrait s'écouler avant que nous fussions accoutumés à l'organisation nouvelle, et qu'elle fût, à son tour, entrée dans nos mœurs. Néanmoins on ne tarderait pas à en sentir l'influence heureuse; à elle seule, elle serait capable de relever la famille et de renouveler la face de la France.

En attendant, c'est à chacun d'entre nous

à suppléer par son énergie, par sa vigueur propre, à ce qui nous manque du côté de la loi. Si difficile que soit la position du père, nous voyons encore un petit nombre de familles maintenir les anciennes traditions de soumission et de respect. Comment les parents s'y sont-ils pris pour les ressusciter, ou pour ne les point laisser périr ? C'est un secret qu'ils doivent nous apprendre.

D'abord, ils ont eu soin d'imprimer, de bonne heure et profondément, dans l'esprit de l'enfant, non-seulement la notion de l'autorité, mais aussi le sentiment qui y correspond. Jusque dans les témoignages de leur tendresse, ils évitaient tout ce qui aurait pu l'affaiblir; dans la condescendance même qu'ils apportaient à se rapetisser, en quelque sorte, pour se mettre au niveau de l'enfant, pour entrer dans ses idées, dans ses jeux, dans ses naïves préoccupations, ils n'oubliaient point un autre intérêt, celui de leur dignité paternelle.

C'est le conseil de nos saintes Écritures, et ce conseil y est reproduit sous toutes les for-

mes : Si vous flattez votre fils, il vous causera de grandes frayeurs : *Lacta filium et paventem te faciet;* si vous jouez avec lui, il vous causera de la tristesse : *Lude cum eo et constristabit te*; ne vous amusez point à rire ensemble, de peur que vous n'en ayez de la douleur, et que cette douleur n'aille à la fin jusqu'à vous faire grincer des dents : *Non corrideas illi ne doleas, et in novissimo obstupescent dentes tui;* enfin ne le laissez point maître de lui dans sa jeunesse, et ne négligez point de vous occuper de ce qu'il pense : *Ne des illi potestatem in juventute et ne despicias cogitatus illius*[1].

Ce respect et cette autorité s'augmentent, se conservent par la déférence pleine d'égards, avec laquelle les parents se traitent entre eux. Rien ne serait plus capable de ruiner leur crédit que ces dissidences qui éclatent, ces paroles qui blessent, ces oppositions d'idées, de volontés, qui montrent un pouvoir divisé contre lui-même, et par conséquent incapable de se soutenir, ainsi que le dit l'Évangile.

1. Eccl., xxx, 8.

L'exemple est contagieux. Si un père, une mère se permettent trop aisément une raillerie, fût-elle d'ailleurs assez inoffensive, sur le compte d'un aïeul avancé en âge, ou de quelque autre membre respectable de la parenté, ils peuvent et doivent s'attendre à être traités, un jour, de la même manière. Si un mari, emporté par la vivacité, se laisse aller à humilier son épouse, en présence de ses enfants, il affaiblit du même coup et l'autorité maternelle, et la sienne propre ; tous deux apparaissent amoindris, tous deux prêtent le flanc à la désobéissance et peut-être même à l'esprit de révolte.

Voulez-vous éviter les envahissements de l'un et de l'autre, ne laissez rien voir en votre personne que ce qui concilie les sympathies, que ce qui inspire le respect. Autant que le permet la faiblesse humaine, soyez aux yeux de vos fils comme un type de sagesse, de vertu, de dévoûment. L'impression qu'ils recevront d'une conduite prudente, loyale, modérée, d'un caractère toujours égal à lui-même ; l'image, qui se gravera dans leur es-

prit et dans leur cœur, de ce père qu'ils ne se souviennent pas d'avoir vu en faute, mais qui les précédait toujours au sentier du devoir et de l'honneur; cette image, cette impression feront plus que tout le reste, pour donner au respect une base solide, à l'autorité un piédestal inébranlable.

De plus, il faut que le père prenne au sérieux son mandat, qu'il ne s'abstienne pas de commander par crainte, par pusillanimité, pour s'éviter des embarras, pour ne pas faire un peu de peine. Qu'il ne cherche point des prétextes pour se dispenser de reprendre; qu'il ne se laisse pas décourager à la moindre résistance et à la moindre difficulté; qu'il prenne garde à ces illusions étranges d'hommes qui s'imaginent conduire, quand ils sont eux-mêmes dirigés, et qui croient imposer leurs ordres, quand ils subissent ceux des autres. Il faut dans la maison une volonté prépondérante, et cette volonté doit être celle des parents; l'ordre providentiel ne serait pas renversé, sans qu'il s'ensuivît bien des désordres et bien des souffrances.

Messieurs, vous le savez, quand une position est forte par elle-même, elle a moins besoin de soldats d'élite pour être conservée, pour être défendue. Si, au contraire, on lui a enlevé ses ouvrages avancés, si on a détruit ses remparts, elle ne peut avoir d'autre espérance que dans le courage et dans la résolution de ceux qui l'occupent. Eh! bien, je ne crains pas de le dire, la paternité était autrefois en France comme une forteresse inexpugnable ; mais elle a été battue en brèche ; la sape d'une législation hostile, la mine de la littérature antichrétienne et des mœurs révolutionnaires ont successivement renversé toutes les défenses qui la protégeaient ; elle apparaît aujourd'hui démantelée et ne peut plus compter que sur elle-même. Pour que chacun de vous se soutienne, il faut qu'il lutte sans cesse, non-seulement contre les passions, qui sont de toutes les époques, mais encore, mais surtout, contre l'esprit du temps, contre les idées régnantes, contre les habitudes formées, contre le torrent de l'exemple et contre l'entraînement général ; lutte diffi-

cile, nous sommes bien forcés de l'avouer, combat périlleux et soumis à des chances diverses, où il arrive trop souvent que l'autorité succombe et que l'anarchie s'installe à sa place.

Cependant, Messieurs, c'est à la victoire que vous remporterez, qu'est attaché le salut. Vos familles ne peuvent se maintenir dans la paix et l'harmonie qu'à cette condition; vos enfants ne peuvent persévérer dans les bons sentiments, dont vous les avez dotés, que si vous conservez sur eux votre ascendant et votre légitime empire. Et en travaillant pour le bien de votre foyer, vous travaillez en même temps pour le bien de la patrie.

Ah! si tous les pères de famille pouvaient m'entendre! Si tous, au lieu de se compromettre par une lâche pusillanimité, voulaient former entre eux une sainte ligue, pour rentrer en possession de leur dignité oubliée, pour récupérer leurs droits sacrifiés indignement; croyez-le bien, chers Messieurs, il ne nous faudrait pas un grand nombre d'années avant de sentir les heureux résultats de cette

restauration. Le respect rentrant dans la société domestique et y rapportant l'harmonie, écarterait, par là même, la plupart des obstacles qui s'opposent d'ordinaire à la paix publique. Il préparerait pour l'avenir des générations disciplinées, qui se soumettraient d'elles-mêmes aux lois de l'État, parce que, de bonne heure, elles auraient obéi à celles du foyer. L'autorité reprendrait dans les esprits la place d'honneur, qu'elle n'aurait jamais dû y perdre; et parce qu'elle n'aurait point tant à lutter pour sa propre existence, il lui serait peut-être permis de reproduire, même au milieu des peuples, quelques-uns des traits qui la caractérisent au sein de la famille. A nous, Messieurs, de travailler, pour notre part, à cette grande entreprise. Cet ordre moral, que les sceptiques contemporains ont bien osé tourner en dérision, faisons voir quelle est sa beauté, et de quel bonheur il devient la source pour ceux qui s'y soumettent. Quand on le verra régner autour de vous, plus d'un se prendra, sans doute, à envier votre sort. Puisse votre exemple devenir con-

tagieux ! Si la famille se raffermit, si le Père y retrouve sa dignité et son influence, comment ne pas admettre que nous ne commençons à remonter la pente, par laquelle nous étions fatalement descendus ?

VINGT ET UNIÈME CONFÉRENCE

Le respect de la mère.

MESSIEURS,

Après vous avoir entretenus du respect qui est dû à votre paternité, je croirais laisser la matière incomplète, et ne pas prendre assez à cœur les intérêts de votre propre pouvoir, si je n'appelais, en même temps, votre attention sur la part d'autorité qui revient à la mère de famille.

Ces deux causes, en effet, sont reliées entre elles par une étroite solidarité. C'est à peine s'il est possible de séparer dans nos considé-

rations ce que la main de la nature, ou plutôt celle de Dieu, s'est plu à unir d'une manière si intime et si indissoluble. Non-seulement la dignité du père et celle de la mère se soutiennent mutuellement; à un certain point de vue, elles se confondent et s'identifient. Qui touche à l'une, touche à l'autre; et les causes d'affaiblissement qui viendraient à ébranler la seconde, ne pourraient manquer d'avoir leur contre-coup, qui se ferait immédiatement sentir à la première. Ce ne sont donc point seulement vos plus chères affections qui vous recommandent le sujet que nous allons aborder; il réclame encore vos sympathies, au nom de vos droits personnels, et du soin qu'il faut avoir de les conserver intacts. Dans tout ce que nous aurons à dire, je ne sais, en vérité, s'il ne s'agira pas de vous-mêmes, plus encore que de ces épouses chéries, aux intérêts desquelles vous êtes si profondément dévoués.

Sans contredit, ce qui les concerne l'emporte à vos yeux sur ce qui vous est propre. Leurs avantages tiennent la première place

dans vos appréciations; et vous seriez disposés à risquer mille fois votre vie, plutôt que d'en sacrifier uu seul. Or, nous pouvons affirmer sans crainte, qu'il s'agit en ce moment de leur apanage le plus précieux. Le rôle si considérable qu'elles ont à remplir dans votre maison, en dépend. Car, s'il est vrai que Dieu a créé la femme pour être l'aide et l'auxiliaire de l'homme, à qui elle est semblable, suivant le magnifique langage de la Genèse[1], il est vrai aussi qu'elle ne saurait accomplir cette destinée, qu'à la condition d'être entourée de respect. Plus sa personne et son œuvre occuperont un rang élevé dans les pensées de tous, plus le concours qu'elle sera en état de vous prêter, deviendra efficace. Il serait nul, au contraire, si nous n'avions pas soin de faire rendre à cette autorité l'honneur qui lui est dû, et si nous ne nous montrions pas saintement jaloux de lui conserver toutes ses prérogatives..

Ainsi, vous le voyez, nous entamons encore

1. Gen., II, 18.

aujourd'hui une de ces questions fondamentales, qui ne pourraient être mal résolues, sans compromettre le salut de la famille humaine. Je m'efforcerai d'être court. Il suffira d'indiquer brièvement certains aperçus, qui vous sont familiers; la voie une fois ouverte, votre expérience n'aura pas de peine à suppléer aux lacunes et aux omissions de ma parole. Néanmoins il serait impossible de traiter le sujet dans son ensemble, si nous n'étudiions à part les deux caractères qui se trouvent réunis dans l'épouse et dans la mère. Il nous faut donc envisager d'abord, d'une manière générale, le respect qui est dû à la femme; nous ajouterons ensuite ce qui constitue le devoir spécial des enfants par rapport à celle de qui ils tiennent leur naissance.

I.

Pourquoi vous rappellerais-je, Messieurs, ce que vous avez entendu tant de fois, ce dont

vous êtes nécessairement convaincus, à savoir que c'est le christianisme seul qui a rétabli dans le monde le respect de la femme ? Partout où notre religion ne règne pas, celle qui devrait être la compagne de l'homme, n'est que son esclave ; du moins elle n'apparaît près de lui que comme un être abaissé et d'une nature inférieure ; on trouverait injuste de la faire monter plus haut ; on regarde comme tout naturel de l'abandonner à son ignorance, si ce n'est à sa dégradation morale. Tel est le triste spectacle que nous offrent encore, à l'heure qu'il est, d'immenses contrées, où la foi ne peut parvenir à faire accepter sa lumière.

Et pourtant rien d'important comme ce respect. Il est le signe le plus sûr pour juger une civilisation ; et c'est lui qui en donne tout de suite la véritable mesure.

Je ne parle pas ici, vous le comprenez, de certaines démonstrations extérieures, d'une fleur de politesse mondaine, trop souvent compatible avec une grande corruption. Il s'agit de ce sentiment profond, sérieux, qui

fait regarder la femme comme un être sacré, digne de tous les égards; qui imprime à son front je ne sais quelle majesté, et à sa personne entière un caractère inviolable. L'opinion, ainsi formée dans un pays, obtient un double résultat ; elle commande à tous une réserve, dont on ne s'écarterait pas sans choquer le sentiment universel; elle oblige la femme elle-même à demeurer à la place que les convenances lui assignent, et à travailler à la grande œuvre que la nature lui a confiée.

Cette œuvre, un écrivain l'a dit avec raison, n'est autre que de *faire les mœurs*. J'ajouterai, que quand les mœurs sont faites, cette œuvre consiste à les conserver ; travail plus difficile peut-être encore et non moins nécessaire. Quelle mission sociale pour le sexe le plus faible ! et comment pourrait-il s'en acquitter, s'il n'était entouré de vénération et de respect ?

Eh bien, Messieurs, vous le constatez tous les jours comme moi, ce respect n'est pas en progrès parmi nous. Nous n'avons

point désappris, il est vrai, les formules d'urbanité, dont on se paye dans le monde ; la politesse française n'a point perdu son vieux renom, et c'est encore à notre contact qu'on vient en perfectionner les formes, en étudier le langage. Mais sous ces dehors séduisants, que se cache-t-il? A l'intérieur, trouverez-vous les mêmes dispositions; extérieurement même, verrez-vous partout la même retenue? L'art des mensonges officieux ne suffit plus à dissimuler l'absence d'un sentiment qui s'en va; à travers les paroles obséquieuses, on n'aperçoit que trop l'indifférence, le dédain qui montrent la tête. Plus la flatterie fait d'efforts, plus il paraît à craindre qu'elle ne soit qu'un masque, derrière lequel s'abrite une sorte de mépris ou de dédaigneuse indifférence.

D'où vient, Messieurs, ce triste phénomène?

Je trouve encore ici que le premier coupable, c'est notre code. En vérité pourquoi a-t-il dépouillé la femme des protections dont elle avait toujours joui, et qu'elle possède chez les autres nations civilisées? C'est de-

puis 1791 seulement que la séduction n'est plus un *délit*, et qu'à moins de violences extérieures, se traduisant par un *rapt*, la jeune fille, à partir de seize ans, n'a aucune réclamation à faire entendre contre celui qui l'entraîne au vice.

Assurément, je l'avoue, il est dans nos sociétés modernes, et en particulier dans nos grandes villes, une multitude d'êtres dégradés, qui ne sont dignes d'aucun intérêt, de la part de la loi. Celles qui abdiquant toute dignité, celles qui oubliant toute retenue, se font elles-mêmes agents de corruption et exercent, au profit de l'immoralité, une active propagande, n'ont pas droit à une protection qu'elles repoussent, et ne peuvent appeler, sur leur déshonneur, que les justes sévérités des tribunaux ou de la police. Mais à côté de ces existences flétries, n'en rangez-vous point d'autres, qui ne méritaient pas de l'être? La jeune fille dont l'inexpérience, la faiblesse ont été surprises; celle à qui on a fait acheter, au prix de sa vertu, une protection nécessaire à elle ou aux siens; tant de pauvres victimes

involontaires et presque inconscientes, des passions qui s'agitent autour d'elles, et qui exploitent, pour arriver à leur but, les circonstances les plus odieuses : voilà celles que notre législation désarme ; voilà celles à qui elle ne permet pas une parole de plainte, ni une simple revendication d'honneur. Et cela, sous le beau prétexte d'une égalité impossible, d'une assimilation contre nature.

Ce n'était pas assez pour le législateur de 1791, d'abolir partout le privilége, s'il ne mettait les deux sexes sur le même rang, s'il ne faisait peser la même responsabilité sur l'homme, qui abuse de son autorité, de sa force, de sa richesse, de tant d'autres moyens puissants d'action qu'il a sous la main ; et sur la pauvre enfant, à qui sa condition inférieure, sa misère peut-être, du moins son âge et sa faiblesse naturelle, enlèvent tout moyen de défense. Du moment où tous deux ont péché, ni l'un, ni l'autre n'est admis à la moindre réclamation.

De plus, la recherche de la paternité étant interdite, on n'a pas de peine à comprendre

sur qui devront retomber exclusivement les conséquences de la faute commune.

Je n'insiste pas, Messieurs. J'ai eu occasion de dire ailleurs, ce qu'inspire à tout esprit équitable cette disposition de nos lois; je me borne à vous faire remarquer combien elle est favorable au débordement des mœurs, et dans quelle impossibilité elle nous met d'arrêter le flot toujours grossissant du désordre.

La conséquence est si logique, les faits l'ont si terriblement et si universellement justifiée, que nos écrivains, même les plus légers et les moins sévères en morale, n'ont pu s'empêcher de faire entendre le cri d'alarme. Ils s'étonnent, à juste titre, qu'une marchandise placée derrière une vitrine, ou même exposée au dehors, ne puisse être touchée sans que l'on tombe sous le coup de la loi ; et que l'honneur d'une femme qui résiste, puisse être sacrifié impudemment, sans qu'on ait de compte à en rendre à personne. Ils prophétisent à coup sûr, que si les choses continuent à marcher sur ce pied, c'en est fait de la moralité et de la vertu parmi nous ; la France n'aura plus à

attendre que la dissolution ; et il faut avouer que ce qui se passe aujourd'hui, ne vérifie que trop ces effrayantes menaces.

Il y a là, n'en doutons point, une cause sérieuse d'abaissement; la femme perd de sa considération dans les idées générales, et le respect qu'on lui porte, en est amoindri.

N'est-ce point encore une suite de l'importance excessive qu'a prise la question d'argent dans les mariages?

Quand il s'agit de ce choix délicat, qui doit fixer l'avenir de vos enfants, il y a pour ainsi dire deux valeurs en concurrence; l'une est la personne elle-même, l'autre la condition, la dot, les espérances de fortune. A mesure que l'une de ces valeurs occupe plus de place dans vos pensées, l'autre s'efface pour ainsi dire d'autant; et quand celle-ci monte, il est nécessaire que celle-là baisse.

Vous savez, Messieurs, de quelle manière toutes deux sont appréciées aujourd'hui; la considération qu'on accorde à l'argent, devient non-seulement dominante, mais à peu près exclusive; le mariage est une *affaire;* ce

qu'on cherche, c'est un *parti;* et Dieu sait si dans ce mot, on fait entrer en première ligne les qualités de l'esprit, du cœur, les garanties de bonheur domestique, qu'offrirait le caractère ou la vertu d'une jeune fille. Non; ce qui préoccupe, c'est le bien-être matériel qu'elle apportera; on vient à elle sans amour, on lui offre sa main sans la connaître, et presque sans l'avoir vue. C'est un contrat que les avantages temporels qu'on y trouve, conseillaient; il a été conclu de part et d'autre avec empressement, sur la foi des seuls intérêts pécuniaires.

Comment ce procédé n'abaisserait-il pas la femme dans nos appréciations? A-t-elle peu ou point de fortune, toutes ses qualités sont comptées pour rien; elles ne lui trouveront pas un mari; ou si par hasard il s'en présente quelqu'un, Dieu sait les humiliations qui attendent probablement l'épouse, à ce triste foyer, où sa pauvreté lui sera souvent jetée à la face comme un reproche. Au contraire, est-elle riche, sa personnalité disparaît derrière son avoir; ce n'est plus elle

qu'on regarde, elle qu'on recherche, elle qu'on aime; la dot est épousée à sa place, et par là même, le mariage ne lui offrira probablement qu'une condition singulièrement effacée, si ce n'est profondément malheureuse.

Ainsi, en toute hypothèse, ce qui devrait faire le prix d'une femme, est négligé. L'entraînement devient si général, que l'opinion des familles se fait uniquement d'après ces vues intéressées et égoïstes. Et telle est l'imprévoyance de nos lois, que l'ensemble des dispositions prises par elles, nous y conduit, en quelque sorte, fatalement, irrésistiblement.

En effet, en vertu du partage forcé, tout jeune homme, qui a des frères ou des sœurs, éprouve le besoin de refaire sa fortune au moyen du mariage. C'est là ce qu'il demande, c'est là ce que veulent pour lui des parents aveugles ou ambitieux. Une riche héritière devient l'objet de ses désirs, bien plus qu'une femme capable de le rendre heureux et de correspondre à sa tendresse. Dans les pays où règne la liberté testamentaire, les posi-

tions sont moins instables; les filles, exclues généralement de l'héritage des immeubles, n'apparaissent plus à des yeux avides comme une fortune à conquérir, et sont estimées plutôt d'après leurs qualités personnelles. Avant de les introduire dans sa maison, on veut les connaître et on ne craint pas de les étudier. Si, dans cette étude, l'un des partis change de décision, ce ne sera ni une insulte aux yeux du monde, ni une cause de rupture entre les familles.

Plaise à Dieu que, sans adopter une liberté d'allure qui répugne à nos mœurs, nos jeunes fiancés soient mis en mesure de s'aborder, de se pénétrer davantage! Plaise à Dieu surtout que l'union matrimoniale reprenne son vrai caractère; et qu'elle cesse d'être, dans nos sociétés, un des moyens les plus exploités pour arriver à la richesse!

Que dire maintenant de l'influence qu'exerce l'immoralité sur le peu de crédit dont jouissent les femmes parmi nous?

Il faut le confesser, la conduite extravagante ou répréhensible de quelques-unes, surtout

quand elles sont placées plus haut, suffirait à jeter sur toutes une déconsidération générale. Que de légèretés n'avons-nous pas vues, dans ces derniers temps? A quelles excentricités ridicules ou scandaleuses, à quel renversement étrange de toute convenance et de toute dignité, n'en étaient pas venues, à Paris et ailleurs, ces personnes qui prétendaient donner le ton, et qui rencontraient autour d'elles trop de serviles imitatrices? Peut-être n'était-ce point le désordre ; c'était du moins le désir effréné de je ne sais quelle popularité honteuse et de mauvais aloi; c'était l'abaissement, obstinément voulu, des barrières qui séparent le bien du mal, et la singerie systématique, par une société honnête, de celle qui ne l'est pas; confusion déplorable, conduite digne d'être livrée aux sifflets de l'opinion, et flagellée par tous ceux qui tiennent encore pour la sévérité des mœurs publiques. Quand nous sentions les habitudes et les traditions du Bas-Empire en train de renaître, de s'afficher impudemment au milieu de nous, comment n'aurions-nous pas tremblé de voir se rouvrir

l'abîme, où il s'était effondré avec ses turpitudes?

L'immoralité a été la plaie de tous les siècles, parce que l'homme se retrouve partout et toujours, avec ses passions et avec ses vices. Toutefois il y a eu des époques où elle rencontrait un certain correctif, et dans les principes chrétiens, qui régnaient au fond des consciences, et même dans le goût généralement élevé des réunions du monde. Les convictions religieuses n'exercent plus la même influence; et, d'autre part, le ton général de nos sociétés s'est singulièrement perverti.

Autrefois, lorsqu'il y avait encore des salons, les deux sexes, par leur rapprochement même, se complétaient et se contenaient mutuellement. Aujourd'hui, nous avons eu déjà occasion de le remarquer, ils se séparent pour se mettre plus à l'aise; il se fuient pour n'avoir pas la peine de se contraindre. Écoutez les discours que les hommes tiennent entre eux, lorsqu'ils se trouvent seuls, et dites-moi si le respect pour la femme y tient encore la moindre place. Dans ces anecdotes plus ou moins

authentiques, dont chacun tour à tour prétend faire les honneurs, quelle vie sera épargnée; devant quelles exigences le discours s'arrêtera-t-il ? N'a-t-on pas vu parfois la voix du sang elle-même élever en vain ses réclamations, alors qu'un frère ne craignait pas de compromettre le renom d'une sœur; alors qu'un père de famille semblait livrer à plaisir celui d'une fille ou d'une mère ?

Ce sont là de tristes symptômes; et plût à Dieu qu'ils ne vinssent jamais nous effrayer ! Que nous révèlent-ils, sinon un mal profond dont notre société souffre depuis longtemps ? Mal qui, bien loin de diminuer, semble prendre tous les jours un caractère plus grave. Qui nous rendra nos vieilles traditions de réserve et de respect ? Qui nous enseignera à entourer la femme, non pas de ces hommages futiles du mensonge officiel, mais de ces égards, de ces honneurs, que l'esprit chrétien réclame à bon droit pour elle ?

II.

J'arrive à ce respect, qui est l'objet propre du précepte divin.

Le Décalogue met sur le même rang les deux chefs de la famille, en commandant à l'enfant de leur rendre à tous deux le même honneur : *Honora patrem tuum et matrem tuam*[1]. Comme s'il lui disait : Sans doute, votre père est le premier principe de la vie qui est en vous ; mais votre mère en est aussi la cause prochaine, et elle a beaucoup souffert pour vous la donner. Enveloppez-les donc ensemble dans un même sentiment de tendresse et de reconnaissance. Et c'est à l'accomplissement de ce devoir qu'est attachée une promesse de longévité, *ut sis longævus super terram*[2]. Si elle ne se vérifie pas toujours dans un sens étroit et purement personnel, elle indique du moins

1. Exod., xx, 12.
2. *Ibid.*

une Providence spéciale, sur les familles où ce culte de la parenté se transmet d'une génération à l'autre.

Remarquez, Messieurs, que la Sainte Écriture répète fréquemment cette loi, et que constamment elle unit dans les mêmes hommages, ceux que la nature a associés dans la formation d'une même existence. Il semble toutefois que, pour la mère, elle ait des injonctions plus touchantes; elle ne veut point qu'on oublie ses gémissements[1]; elle assure que lui payer un juste tribut d'honneur, c'est s'assurer à soi-même la possession d'un trésor : *Sicut qui thesaurisat, ita et qui honorificat matrem suam*[2]. Et, de fait, Messieurs, quel trésor dans la vie, que ce cœur maternel, toujours ouvert à celui qui a cultivé de bonne heure la piété filiale !

La nature ne parle pas moins haut que la loi du Sinaï. Le sentiment qu'elle imprime au fond des cœurs, est si vif, que les plus

1. Gemitus matris tuæ ne obliviscaris. (Eccl., VII, 29.)
2. Eccl., III, 5.

grands crimes n'ont pas toujours le pouvoir de l'effacer entièrement. C'est une corde capable de vibrer, même dans des âmes inaccessibles à tout retour d'humanité, et de qui on ne saurait attendre aucun sentiment généreux. Aussi voyons-nous quelques-uns de nos martyrs y faire appel, en s'adressant à leurs bourreaux les plus implacables. Sainte Agathe avait subi l'horrible torture de l'amputation de ses mamelles ; « Cruel tyran, l'entendit-on s'écrier, n'avez-vous pas honte de déchirer dans une femme, ce sein qui vous a allaité dans la personne de votre mère ; *Crudelis tyranne, non te pudet amputare in femina quod ipse in matre suxisti*[1] ? » Tout autre qu'un monstre eût frémi à cette parole.

C'est qu'en effet, si le dévoûment de l'amour, si l'héroïsme de la souffrance désintéressée provoquent nécessairement le respect, nulle part ces titres ne se manifestent avec plus d'éclat que chez une mère. N'a-t-elle pas exposé sa vie pour mettre ses fils au monde ?

1. Brev. Rom. 5. Feb. in offic. S. Agathæ.

N'a-t-elle pas acheté l'honneur de la maternité, au prix des plus graves périls, des plus grandes douleurs? Sans compter que cet enfantement laborieux de la première heure, s'est ensuite continué, de longues années, à travers les angoisses d'une tendresse toujours inquiète, et les sacrifices d'une existence toujours immolée. Celui qui ne sent pas ce que réclament de lui ces bienfaits, de quelle reconnaissance sera-t-il capable? Peut-on espérer de voir jamais surgir une noble émotion dans une âme que l'amour maternel aura laissée insensible?

Aussi le respect dont nous parlons, semble plus indispensable encore que celui qui est dû à nos pères eux-mêmes. Dans quelques circonstances spéciales, on a vu réussir certaines éducations où ce dernier sentiment faisait défaut. En est-il une seule qui ait pu donner des résultats heureux, si le respect de la mère n'y tenait aucune place?

Tant de fibres délicates se rencontrent au fond du cœur humain! Leur développement régulier demande cette main douce et tendre

à qui la nature a donné l'intelligence de nos besoins. Et si la mère n'est plus là, son souvenir doit encore présider à l'éclosion des plus précieuses vertus ; c'est de ce culte que doivent naître toutes les affections élevées. Que trouverez-vous dans celui qui a oublié sa mère ou qui la méprise, sinon le plus incurable de tous les abaissements ? Il suffit de cette disposition si triste, pour signaler l'absence complète de sens moral. Tant qu'elle subsistera, c'est en vain que vous vous berceriez pour l'avenir d'espérances de transformation.

J'ai tort, Messieurs, d'insister sur une vérité palpable, et ce serait abuser de votre patience que de vouloir démontrer plus longuement un principe dont vous êtes profondément pénétrés. Au lieu donc d'appuyer davantage sur la nécessité de ce respect, cherchons plutôt de quelle manière il nous sera possible de l'obtenir.

Il faut s'y prendre dès la première heure. Car le respect n'est point un de ces instincts que l'enfant éprouve tout d'abord, et qu'il

trouve vivant en lui-même. S'agit-il d'aimer, vous n'avez pas besoin de le lui apprendre; son cœur s'attache spontanément, il vole en quelque sorte au-devant du vôtre, devançant les premières lueurs de l'intelligence, prévenant, s'il était possible, jusqu'à votre sentiment paternel. Mais il n'en est pas de même de cette autre disposition pourtant aussi naturelle.

L'enfant n'a pas apporté avec lui la notion du respect. Tous ceux qui l'entourent, il les tutoie, il les regarde comme ses égaux, souvent même comme ses inférieurs; aussi n'hésite-t-il pas à leur commander, et n'est-il nullement gêné pour réclamer d'eux tous les services qu'il désire. Si c'est avec ce sans-façon qu'il traite les personnes étrangères, combien plus s'y livrera-t-il, dans ses rapports avec celles qu'il voit tous les jours! Son père, moins souvent présent au foyer, lui impose peut-être encore un peu; mais cette mère, qu'il ne connaît que par ses caresses; cette mère, qui subvient à tous ses besoins, qui devine tous ses vœux, qui obéit peut-être à tous ses caprices; n'est-il pas à craindre qu'il ne

s'accoutume à la regarder comme une humble servante? Le plus naturellement du monde, il en vient à être exigeant vis-à-vis d'elle et à lui parler sur un ton impérieux. La pente est glissante, l'indulgence maternelle presque toujours aveugle, loin de retenir le petit étourdi, l'encourage plutôt à s'y abandonner.

Messieurs, vous êtes là pour défendre, contre elle-même, cette autorité qui s'oublie, cette dignité qui se compromet. Les conséquences d'un mauvais pli, contracté dès le premier âge, pourraient être immenses. Opposez-vous à l'abdication. Ne tolérez à aucun prix les procédés impolis, les réponses irrespectueuses, les paroles ou les manières insolentes.

Souvent c'est à ce premier moment que l'éducation échoue; comme une barque qui, au point de départ, a heurté violemment contre le rocher; il est parfois difficile de la remettre à flot et de lui faire reprendre son équilibre.

De grâce, ne laissons pas s'effacer dans l'esprit de l'enfant la distance où il est, de

ceux qui lui commandent. S'il la perd de vue, qu'on la lui rappelle : et quand les parents eux-mêmes, emportés par leur affection, seront tentés de la laisser disparaître, il faudra que celui d'entre eux dont le caractère est plus ferme, la pensée plus prévoyante, se ravise lui-même et ramène l'autre à la vérité, au devoir. L'amour n'en souffrira point; mais du moins le respect ne courra pas risque de périr, étouffé sous les effusions indiscrètes de la tendresse maternelle.

Cette protection suppose qu'on prêche d'exemple. Messieurs, si le ciel a permis que vous conserviez encore ceux que vous avez appris, dès l'enfance, à vénérer et à chérir, montrez que les années n'ont point affaibli en vous ces sentiments; que les défaillances mêmes ou les petits travers ordinaires aux vieillards ne vous autorisent jamais à vous en départir. «Ecoutez, dit la sainte Écriture, le père qui est l'auteur de votre vie; quant à votre mère, alors même qu'elle aura vieilli, gardez-vous bien de la mépriser. *Audi patrem tuum qui genuit te, et ne contemnas, cum senuerit,*

matrem tuam[1]. Une critique d'ailleurs inoffensive, un simple signe, pardonnable du reste, qui aurait pour objet de relever quelque ridicule, ne passerait point inaperçu de votre part. Vos enfants s'en prévaudraient peut-être, pour laisser s'affaiblir le respect qu'ils vous portent, ou même pour le mettre de côté en plus d'une circonstance.

En outre, qu'un chef de famille n'ait jamais l'imprudence d'humilier une mère devant ses fils. Fût-elle répréhensible, qu'il ne se permette pas de lui adresser des observations en leur présence. C'est le tête-à-tête qu'il faut attendre. C'est lorsqu'ils seront seuls, éloignés de leurs enfants, que les époux se parleront avec une sainte liberté, et pourront utilement se communiquer ce qui est au fond de leur cœur.

D'ailleurs ces réflexions, je suppose, ne se produiront au jour qu'imprégnées d'une douce charité, ou, comme disait saint François de Sales, confites dans le sucre de leur

1. Prov., XXIII, 22.

mutuelle dilection. Nul n'est exempt de défauts; mais c'est ruiner toute discipline que de blâmer l'autorité devant ceux qui doivent obéir. Si intime que soit l'union, il pourra naître parfois une dissidence; ce serait compromettre le respect, que de la laisser éclater devant les enfants, et de l'étaler, pour ainsi dire, complaisamment devant leurs regards. Rien ne bat en brèche le pouvoir domestique comme ces discussions, parfois un peu aigres, qui s'élèvent au foyer, ou ces oppositions d'idées et de vues, qui se manifestent entre les parents. Ici ce n'est plus seulement l'unité qui périclite; la soumission elle-même ne tarderait pas à être atteinte; pour peu que ces scènes se répètent, elles appelleront à leur suite la ruine de toute subordination et de toute confiance.

Mais il ne suffit pas d'avoir imprimé dès le début, dans les âmes, le sentiment dont nous parlons. La difficulté sera de l'y maintenir, de l'y conserver, surtout à certaines heures.

Voici votre fils arrivé à cette première crise, où l'adolescence change de nom et commence

à se confondre avec la jeunesse. Pensez-vous que, parmi les tentations qui le saisissent à cette période délicate, plusieurs n'ont pas pour objet de déraciner le respect filial?

L'instruction qu'il a reçue, lui révèle certaines choses que sa mère ignore; c'en est assez pour qu'il ose s'attribuer dans son esprit une vaine supériorité. Supériorité bien illusoire, si l'on compare son ignorance de la vie à l'expérience maternelle, sa faiblesse avec cette force morale qu'il a sous les yeux, son imprudence et sa folie avec cette sagesse et ces lumières, auxquelles Dieu a remis le soin d'éclairer sa voie. N'importe, ce demi-savoir l'enivre et lui donne le vertige; les idées nouvelles, qui viennent au-devant de lui et dont il s'abreuve, pour ainsi dire, à longs traits, le mettent bien souvent en désaccord avec la tradition domestique. Qu'il lui est facile de se préférer lui-même à ce qu'il voit au foyer! Quelle force l'entraîne du côté où il aperçoit plus de promesses flatteuses et plus d'indépendance!

Ces conseils qu'on lui prodigue, ces avertis-

sements qu'on lui donne, vous savez comment ils seront qualifiés, dans ce monde de jeunes camarades, à l'influence desquels il peut difficilement se soustraire. Tout cela passe pour suranné. Plus la leçon est sage, plus elle apparaît hors de saison à ces pauvres inexpérimentés, et plus elle leur semble faite pour des temps qui ne sont plus. On commence par mépriser les avis; bientôt on ne fait plus le même cas des personnes. A mesure que diminue dans l'esprit l'estime de la clairvoyance et de la prudence maternelle, le respect dont on était pénétré, fait place à une impression différente. Déjà peut-être un certain dédain transpire jusque dans les démonstrations extérieures.

Sans rompre absolument avec ses habitudes de soumission, l'enfant laisse apercevoir qu'il se croit trop avancé pour obéir comme autrefois; on peut comprendre, à le voir, qu'il a hâte de secouer le joug, et qu'il se sent humilié de sembler suivre encore une direction féminine.

Messieurs, ne serait-ce point tout l'avenir

qui va se jouer, en quelque sorte, sur la carte de ces hésitations trop ordinaires ?

Puis encore, si Dieu venait à vous appeler à lui, quel frein resterait après vous, puisque le commandement maternel n'obtient plus de crédit ?

Écartons ce sinistre pressentiment ; non, vous resterez à votre place, vous serez là pour défendre et pour suppléer, au besoin, une autorité qui ne sait pas se garder elle-même. N'en soyez pas moins persuadés que son affaiblissement constitue un détriment sérieux. Les deux flambeaux que la main de la Providence avait allumés près du jeune homme, pour éclairer sa voie, n'étaient pas de trop. Les deux pouvoirs qui s'entendaient pour diriger sa vie, avaient chacun leur raison d'être. Il est difficile que l'un tombe, sans que l'autre soit ébranlé. De la résistance qui écarte le plus faible, jusqu'à la révolte qui renverse le plus fort, il n'y a pas loin ; entre ces phases successives de l'esprit d'insurrection, le pas est glissant, l'intervalle ne tarderait pas à être franchi.

Veillez donc sur l'autorité maternelle, comme sur un ouvrage avancé, qui défend votre autorité propre. Parmi les traditions sacrées, qui devront toujours être intactes dans votre maison, que la première de toutes soit celle du respect envers les parents. Aussi bien, c'est la colonne qni porte tout l'édifice que vous avez dû construire. Seulement, comme nous l'avons fait rémarquer tant de fois, cette colonne ne se soutiendra pas, si elle n'a pour base la religion et les sentiments qu'elle inspire. Car le respect est essentiellement un culte; et tout culte légitime, de quelque nature qu'il soit, dérive nécessairement de celui qui est le type et le modèle de tous les autres.

Un rayon mystérieux, partant de la face de Dieu même, vient se reposer sur la tête du père de famille, puis de là, par une réflexion naturelle, il se dirige vers la mère et resplendit dans sa douce physionomie. C'est cette double lumière que vos enfants ne perdront jamais de vue. Ils grandiront à sa clarté; ils s'efforceront de la faire briller dans leur per-

sonne. Un jour, devenus époux et pères à leur tour, ils la transmettront aux générations nouvelles, et contribueront ainsi à perpétuer dans l'humanité les sentiments qui en font la force et la véritable gloire.

VINGT-DEUXIÈME CONFÉRENCE

La susceptibilité.

MESSIEURS,

Cette grande et belle harmonie, que nous cherchons à établir dans la famille, a eu de tout temps à craindre un ennemi intérieur, qui semble, de nos jours, plus redoutable encore que par le passé. Les tempéraments devenus plus nerveux, les natures plus vives et plus facilement excitables, ne se prêtent que trop à faire surgir cet obstacle.

D'ailleurs le défaut dont il s'agit, peut s'allier avec les meilleures qualités, et quoique par lui-même il n'arrive pas à les dé-

truire, souvent il en neutralise l'effet et les empêche de porter leur fruit, je veux dire la paix et la concorde du foyer domestique. N'est-il pas cruel de voir, assises côte à côte, des vertus très-réelles, qui n'ont pas découvert le moyen de s'entendre; qui de leur rapprochement mutuel, ne font sortir qu'un malaise profondément senti, bien qu'il soit sans raison d'être et à peu près inexplicable?

Ajoutez qu'avec un peu de bonne volonté, on combattra les autres vices, tandis que celui-ci s'ignore lui-même et ne cherchera pas à s'amender. En outre, bon nombre de défauts diminuent avec l'âge, ce grand modérateur des passions humaines; tout au contraire, celui dont je veux vous entretenir, trouve, dans la succession des années, une cause d'accroissement. Il peut même se faire qu'il soit né tard; mais bien loin d'avoir envie de mourir, il se développe à mesure que la vie penche vers son déclin. N'eût-il point paru jusqu'à présent, vous n'êtes jamais sûrs qu'il ne va pas se manifester d'une manière imprévue; et quand il aurait sommeillé pen-

dant une période plus ou moins longue, il convient toujours de se mettre en garde contre son réveil.

M'avez-vous compris, Messieurs? Je parle de cette susceptibilité fâcheuse, qui vient souvent se placer entre les âmes les plus richement douées, entre les cœurs les plus aimants et les mieux faits l'un pour l'autre. L'expérience montre qu'elle y sème des germes nombreux de troubles, si ce n'est même de cruelles dissensions; elle y engendre du moins toute une série de pénibles souffrances.

Voilà pourquoi j'ai pensé que nous ne pouvions point passer auprès de cette disposition fatale, et si commune aujourd'hui, sans vous en signaler les périls. Plante malfaisante, la susceptibilité a des racines profondes, qu'il nous faut découvrir, et un fruit amer, qu'il nous faut connaître; après quoi, la nature du mal étant mieux appréciée, nous serons, je l'espère, en mesure de chercher l'antidote à lui opposer, ou plutôt le préservatif à prendre pour empêcher sa naissance.

I.

Une des racines les plus ordinaires de la susceptibilité, c'est cette faculté, une des plus belles que Dieu ait mises en nous, qui s'appelle la sensibilité de notre nature. Non pas, sans doute, Messieurs, cette sensibilité modérée, raisonnable, dont on ne saurait être dépourvu sans perdre un des apanages les plus précieux de l'humanité ; mais une sensibilité ardente, qui ne connaît point la mesure, qui se monte souvent elle-même au ton le plus aigu et s'exalte dans ses impressions exagérées ; disposition plus féminine que virile assurément, mais qui ne laisse pas que d'appartenir presque également aux deux sexes, car on peut bien dire ici, comme au chapitre de la discrétion :

> Et je sais même, sur ce fait,
> Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

S'agit-il de la sensibilité physique et maté-

térielle? Combien de degrés différents n'y pourrait-on pas signaler? Il est des personnes à qui la moindre douleur arrache des cris; il en est d'autres, qui supportent sans sourciller les plus horribles tortures; tandis qu'une piqûre d'épingle semble un coup de glaive à celui-là, son voisin subit sans se plaindre une amputation, il revient du champ de bataille couvert de son sang, et ne semble pas s'apercevoir de ses blessures.

Vous me direz: cette différence n'accuse que celle du courage. Ah! sans doute, la fermeté d'âme qui aguerrit l'homme généreux, pourrait de même fortifier le timide, le lâche, celui qui s'écoute lui-même, au lieu de s'armer contre sa douleur. Néanmoins, Messieurs, tout en tenant grand compte de cette variété dans la trempe des âmes et des caractères, il est nécessaire aussi d'avouer qu'elle n'est pas tout, à elle seule, et qu'il y a des degrés d'intensité très-distincts dans l'impression physique causée par la souffrance.

Mais c'est dans les choses morales surtout

que cette distinction existe, et qu'elle est importante à constater.

Ici, en effet, la sensibilité n'est guère qu'une sorte de sonorité plus ou moins grande des âmes. La même corde, avec le même nombre de vibrations, produira un son de volume fort inégal, suivant que vous l'aurez fixée sur tel ou tel instrument, ou encore que vous la ferez entendre dans tel ou tel milieu; ainsi en sera-t-il d'une sensation qui tombe, pour ainsi parler, dans différentes âmes. La cause extérieure est la même, le résultat produit variera indéfiniment; ici vous n'avez qu'un retentissement faible, là au contraire il est fort et prolongé; l'impressionnabilité native, l'imagination, les sentiments préconçus et les rapides associations d'idées, tout s'est uni pour augmenter l'amplitude de ces ondes sonores et pour les dilater sans mesure; on se croirait en face d'un de ces échos, qui exagèrent les moindres bruits, en sorte qu'on n'y peut parler à voix moyenne, sans produire aussitôt un fracas assourdissant.

Certes, à la prendre en elle-même, la sensibilité est une qualité exquise; mais quand elle n'est pas gouvernée par la raison, elle engendre une foule de chagrins, et pour ceux qui en sont dotés, et pour tous ceux qui les avoisinent. Qui pourrait tarir cette source surabondante, retrancherait de la vie humaine la part la plus considérable des ennuis qui l'empoisonnent.

Notons encore que l'impressionnabilité est loin de se montrer égale à elle-même sur tous les points.

Au lieu d'affecter une forme générale, qui revête la personne entière, elle se réfugie souvent, si je puis ainsi parler, comme en un organe unique. Achille, dit la fable, n'était vulnérable que par le talon; et vous avez de même une foule de personnes, chez qui la sensibilité est toute locale. Rien ne semble atteindre le vif, tant que vous ne traitez pas telle question, que vous ne heurtez point telle idée ou telle prétention personnelle. Là est le côté faible, qu'il ne faut jamais toucher : là s'ouvrent les avenues péril-

leuses, où l'on ne s'engage pas sans courir les plus grands risques. Si vous voulez la paix, gardez-vous bien de vous hasarder sur ce terrain brûlant; car l'amitié même la plus ancienne, ou la parenté la plus proche, ne suffiraient pas toujours pour vous garantir; un mot serait capable de susciter des luttes ou d'amonceler de noirs orages.

Si nous allons au fond, nous trouverons peut-être que la racine du mal plonge dans l'amour-propre.

Vous savez comme celui-ci prend feu, quand il se croit attaqué, fût-ce même de loin. Il confond aisément l'*honneur* véritable, pour lequel nous ne saurions avoir ni assez de respects, ni assez d'égards, avec le *point d'honneur*, qui n'en est bien souvent que la *contrefaçon*, j'allais presque dire la parodie. Son caprice, il le prend pour son droit ; quand il vise à la domination, il s'imagine seulement faire acte d'autorité, dans les limites les plus légitimes. Hors du vrai, en toute circonstance, on le trouve jaloux de ses priviléges et constamment inquiet, comme si on allait les

envahir; par suite, ombrageux, difficile, prompt à concevoir des soupçons sans sujet, impatient de ce qui gêne son action ou de ce qui lui semble pouvoir la restreindre; souvent minutieux et tracassier, par les détails où il descend; toujours ennuyeux et fatiguant par les frayeurs qu'il éprouve, de voir sa dignité compromise. Ils ont tremblé, dit le psalmiste, alors qu'il n'y avait aucun motif de frayeur : *Illic trepidaverunt timore ubi non erat timor*[1].

L'amour-propre, qu'on n'a pas su dominer, marche toujours comme sur des épines; il se sent blessé, sans que le moindre trait ait été décoché contre lui; une simple attitude le fait souffrir; un silence l'atteint au cœur et le froisse. Qu'on parle, qu'on se taise, qu'on agisse, qu'on s'abstienne, on ne peut jamais être assuré qu'il n'aura pas vu quelque part un dessein hostile, et qu'il n'aura pas découvert une conjuration.

Je parle, vous le voyez, de cette forme particulière d'amour-propre, qui engendre la sus-

1. Ps. XIII, 5.

ceptibilité; de celle qui donne au caractère ce je ne sais quoi de pointilleux, de difficultueux, dont les âmes mêmes les plus douces et les plus patientes ne peuvent manquer de souffrir. Malheur à ceux qui n'auront pas su de bonne heure combattre en eux-mêmes cette tendance fatale! Un jour viendra, qu'à elle seule, elle assombrira leur horizon, sans qu'il soit presque désormais en leur pouvoir de dissiper ces nuages fantastiques, de conjurer ces orages imaginaires.

Chose triste à dire, les mêmes souffrances viendront parfois d'une grande affection, qui ne sait ni assez se dominer, ni assez se dégager d'égoïsme.

Il y a, vous ne l'ignorez pas, deux manières d'aimer. On aime pour soi ou pour autrui; on aime avec désintéressement, ou on aime avec mélange de recherches personnelles. Cette dernière affection, désordonnée ou du moins imparfaite, n'échappe guère au péril de la susceptibilité. Toujours en défiance, toujours en alarmes, elle a des exigences excessives, qui deviennent bientôt lourdes à porter. Une

ombre lui fait peur, une circonstance insignifiante suffit pour la mettre en éveil et susciter ses jalousies.

Vous connaissez ces natures que des appréhensions continuelles tourmentent, et qui ne peuvent jamais croire à la paix; vous avez remarqué comme leur imagination est prompte à s'émouvoir, leur esprit habile à se créer mille fantômes, qui pour n'avoir point de réalité, n'en agissent pas moins d'une manière funeste. Au milieu des ténèbres qu'elles amassent comme à plaisir, elles prennent peur, à chaque instant, et troublent la tranquillité des autres. C'est une angoisse perpétuelle, où les caractères s'aigrissent, où les meilleures affections finissent par devenir à charge. Que de personnes à qui on serait tenté de dire : De grâce, aimez-nous un peu moins et soyez un peu plus traitables!

Somme toute, la susceptibilité trouve moyen de prendre racine, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des principales facultés de l'âme. Parfois, elle naît dans un esprit dont les idées ont pris une rigidité inflexible, en

sorte qu'elles ne supportent pas la contradiction. Ou bien elle dérive d'une volonté jalouse de ses droits, qui se montre intolérante dans son commandement, vis-à-vis de toute immixtion étrangère. Le plus souvent pourtant elle est engendrée dans le cœur; ce sont des attachements fort légitimes d'ailleurs, qui ne savent plus suffisamment s'en défendre.

Ainsi l'origine première est diverse, les formes sont variées; mais de quelque source qu'elle vienne, et quelque attitude qu'elle ait prise, la susceptibilité apporte avec elle de nombreuses douleurs; ses fruits ne sont pas moins amers que la racine même de l'arbre qui les a portés.

II.

Et d'abord, le résultat inévitable de sa présence sera de multiplier les difficultés dans la vie.

D'ordinaire, plus on se connaît mutuellement, plus il est naturel de voir s'accroître cette juste et sainte liberté, qui est la condition du bonheur domestique. Mais ici, c'est le phénomène opposé qui se produit. A mesure que vous plongez davantage dans la profondeur d'une âme susceptible, vous y remarquez plus de choses, qui vous obligent à vous tenir en garde, de crainte de la faire souffrir et d'y jeter le trouble.

Pour vivre tranquillement en face de cette nature si impressionnable, Dieu sait avec quelle scrupuleuse attention il faudra vous observer dans chacun de vos mouvements; comme vous devrez surveiller vos actes, éplucher vos moindres paroles. Ce n'est point là qu'on peut s'endormir, car on avance sur des charbons ardents, et il n'y a point de sécurité à se promettre. Tel mot, prononcé sans dessein, n'aura-t-il point reçu une interprétation fâcheuse? Tel geste n'aura-t-il point blessé? Tel air de visage, dont on ne s'est pas même aperçu, n'aura-t-il point causé quelque chagrin secret? Que de fois un

mécontentement se remarque, dont il est impossible de deviner la cause! Que de fois je ne sais quelle amertume qui se fait sentir, vous accuse d'une faute, que tous vos examens de conscience ne parviendront pas à vous révéler! Si la froideur se prolonge, elle amène avec elle la défiance et la gêne. Si elle ne disparaît un instant, que pour renaître à la première occasion, ces secousses multipliées finiront, à la longue, par introduire le découragement. On se lasse d'une vie où il faut s'étudier sans cesse. L'absence d'abandon et de naturel creuse dans la famille un vide que rien ne saurait remplir; et les personnes entre lesquelles il s'est fait, se trouvent tôt ou tard séparées comme par des abîmes.

N'allât-on point jusque-là, il est probable que la vie commune présentera une série de petites brouilles, suivies d'ordinaire d'autant de raccommodements. Sorte de succession non interrompue de paix et de guerre, qui donne souvent lieu à une situation équivoque. La guerre, il est vrai, n'est pas toujours acharnée; mais, en revanche, la paix

reste toujours boiteuse. Ou plutôt ce n'est qu'une trêve, une suspension d'armes à courte échéance; vous vous dites en tranquillité; oui, sans doute, jusqu'à la prochaine crise, jusqu'au prochain froissement.

Et comme ce froissement échappe à toute prévision, comme aucune bonne volonté, si attentive qu'on la suppose, ne serait capable d'écarter cette crise, il s'ensuit que tout est incertain, qu'on doit toujours se tenir sur le qui-vive. Si la journée présente paraît devoir être calme, on ignore complétement comment se passera le jour de demain; sans compter que bien souvent on ne peut même se répondre du véritable état des choses, à un moment donné; et que sous des apparences de bonace, on n'a que trop de motifs de soupçonner quelque prochaine tempête.

Le résultat final pourra bien être un profond, un incurable découragement. Ceux qui ont affaire à de semblables caractères, ne le savent que trop. Leur patience s'épuise et ils désespèrent. Fatigués d'essayer toujours sans jamais réussir, déçus après chaque ef-

fort, et au moment même où ils pensaient avoir définitivement triomphé de toute défiance, il finissent par se persuader que la tâche est impossible, et que c'est folie de prétendre suffire à des exigences que rien ne saurait satisfaire.

Dans cette persuasion on se relâche, on commence à se moins contraindre. Les mécontentements dont le spectacle était autrefois si pénible, paraissent maintenant une de ces tristes nécessités; auxquelles il faut savoir se soumettre, et dont on ne s'afflige plus outre mesure; on y voit un fait inévitable, peut-être même un fait normal, étant donné telle personne, telle situation, tel caractère. D'ailleurs, l'excès et la fréquence de ces impressions en a, pour ainsi dire, émoussé la pointe; ce qui contristait autrefois, laisse désormais indifférent; au lieu qu'on ne se pardonnait pas d'avoir ouvert, même involontairement, la source des larmes, d'avoir causé, même sans le prévoir, de légères souffrances, il semble maintenant qu'il n'y ait plus à s'inquiéter de douleurs bien plus sé-

rieuses, bien plus profondes, et qu'on ait pris son parti, non-seulement de souffrir soi-même, mais encore de rouvrir fréquemment chez les autres les mêmes blessures.

C'est là, Messieurs, une triste perspective. Elle ne nous laisse guère apercevoir dans l'avenir que cette séparation morale des âmes, et presque des vies, avec laquelle le bonheur s'en va pour ne plus revenir. Comment voulez-vous qu'on le rappelle quand on désespère de cette unité qui en est la condition indispensable? Comment voulez-vous qu'on y croie, quand chacun s'arrange, pour ainsi dire, une existence à part, et s'inquiète peu de savoir si elle choque plus ou moins les existences voisines ?

Nous voici retombés dans ce fractionnement de la famille dont je vous ai autrefois entretenus. La crainte de se heurter aux aspérités d'un caractère susceptible, fait qu'on s'en éloigne de plus en plus, qu'on commence à vivre au dehors, qu'on s'en va chercher ailleurs, et peut-être, Messieurs, dans les plaisirs défendus, des compensations

à la joie qu'on ne trouve plus au foyer domestique. C'est un fils, c'est un époux, qui semblent condamnés à cette malheureuse condition. Il n'est pas même sans exemple qu'une femme ait été dégoûtée de son intérieur par cette lutte de détails, qu'elle y rencontre à chaque instant, et par ces continuelles suspicions, dont aucune longanimité ne triomphe.

Où chercher le remède à un pareil fléau ? Quelles précautions assez efficaces, quel antidote assez puissant, pour préserver la famille des chagrins et des désastres dont elle pourrait être menacée ?

Vous le comprenez, Messieurs, point de question plus importante pour nous, point d'étude plus sérieuse, ni plus nécessaire.

II.

Le premier remède, ou plutôt la condition préliminaire pour qu'un remède quelconque pût être appliqué, ce serait que l'infirme eût

connaissance de son mal. Or, c'est là, précisément le point difficile.

Les personnes susceptibles ne se doutent pas de leur défaut ; elles se plaignent de tous, et ne veulent pas voir qu'elles portent en elles-mêmes la cause principale de leurs souffrances. Bien loin de s'avouer l'exagération de leurs impressions, de leurs sentiments, elles s'imaginent être seules dans la vérité et dans la mesure. Ce sont leurs proches qui se mettent en dehors de la justice, en dehors de la charité; c'est tout leur entourage qui conspire pour les tourmenter sans trêve et sans ménagement ; on semble prendre à tâche de leur marcher sur le cœur, on ne leur épargne ni déceptions, ni chagrins et chaque jour on les force de vider une coupe remplie d'amertume. Qu'est-ce à dire, sinon que ces âmes vives et impressionnables se font illusion, ou qu'elles voudraient habiter un monde enchanté, absolument exempt des imperfections qui déparent le nôtre?

Il leur faudrait des vertus sans lacunes, des caractères sans faiblesses, des hommes sans

défauts ; que dis-je ? des hommes ; nous pouvons affirmer hautement que des anges même ne leur suffiraient pas; car avec la sensibilité exessive de leur nature, elles trouveraient moyen de s'inquiéter et de souffrir jusque dans le contact d'une société angélique. Jugez s'il est possible qu'elles traversent les difficultés de l'existence terrestre, sans éprouver à chaque instant des sensations, qui se transforment pour elles en douleurs. Aussi les voit-on d'ordinaire se poser comme des victimes, et ne pas s'apercevoir que ce qu'elles supportent n'est rien auprès de ce qu'elles font supporter. Elles s'imaginent être malheureuses, tandis qu'en réalité, ce sont bien plutôt les autres qui le deviennent à leur occasion.

Mais c'est en vain que vous chercheriez à les éclairer ; la raison ne pourra jamais prévaloir là où les impressions sont seules écoutées.

Faudrait-il voir ici un défaut de sincérité ou une volonté qui s'obstine à repousser la lumière ? Non. La personne susceptible a pour

elle une sorte d'évidence ; et si vous ne pouvez pas vous entendre avec elle, rappelez-vous que c'est surtout parce qu'elle sent d'une autre façon. Dès lors, tout ce qu'on peut lui dire, lui paraît en désaccord avec le témoignage intérieur que lui fournit sa conscience.

Il est bien vrai que partout ailleurs, nous avons soin de contrôler nos propres sensations par celles de nos frères. Celui dont la vue est trouble, ne manque pas de consulter ses voisins pour rectifier la confusion qui régne dans le témoignage de ses yeux ; le presbyte dont l'organe affaibli double les objets éloignés, par la divergence des rayons visuels, sait bien qu'il faut corriger l'erreur involontaire, et n'en pas croire ce que ses sens lui affirment, contrairement à l'évidence universelle. D'où vient qu'il n'en sera pas de même pour les âmes dont nous parlons ?

A personne la maxime des anciens philosophes n'est plus nécessaire. *Connaissez-vous donc vous-mêmes*, leur dirons-nous ; et sachez vous défier de vos propres impressions. Natures d'élite, — je le veux bien, — doués

d'une sensibilité exquise, — nous n'en disconviendrons pas, — vous avez, comme tant d'autres, les défauts de vos bonnes qualités; tout se colore, tout se grossit, en traversant le prisme de votre impressionnabilité; vous voyez souvent ce qui n'est pas; et même ce qui est, vous apparaît avec des formes, dans des dimensions trompeuses. La première chose à faire pour retrouver la vraie mesure, c'est de ne pas vous en rapporter à vous-mêmes, c'est de corriger l'illusion d'optique et de rétablir, par la saine raison, la réalité défigurée au contact de vos dispositions personnelles.

Quiconque veut jouir de la paix, quiconque veut goûter ce peu de bonheur, que peut nous promettre et nous donner la vie présente, devra se résoudre à opérer cette rectification de ses propres jugements, comme aussi à rabattre quelque chose de ses prétentions exagérées. Ne pas exiger que les autres soient sans défauts; connaître ceux dont on est travaillé soi-même, et spécialement cette facilité naturelle à ressentir trop vivement

les moindres manques d'égards ou les moindres torts de nos frères, telle est la condition première, fondamentale, sans laquelle on ne peut espérer de repos en ce monde.

Et quand on aura appris à se connaître, une science sera encore nécessaire, je veux dire la science par excellence, celle qui enseigne à l'homme à se dominer lui-même, et à vaincre les penchants de sa nature. Le travail qui doit s'accomplir dans ce but, n'aboutirait à rien, s'il se contentait d'être superficiel. Il faudra donc qu'il plonge plus avant, qu'il aille jusqu'à la racine même de la susceptilité, telle que nous l'avons signalée.

Si c'est dans l'amour-propre qu'elle a pris naissance, on transportera le théâtre de la guerre, jusqu'à ce fond même de la nature; et les échecs les plus décisifs qu'on pourra infliger à l'ennemi, viendront des mille contradictions, auxquelles on est exposé tous les jours et de ces humiliations, vraies ou imaginaires, qui se trouvent semées dans la vie. Réprimer les réactions spontanées de l'orgueil, faire taire le cri instinctif d'une sensibilité

froissée, qui se révolte et cherche une compensation, n'est-ce pas, en vérité, un acte de force, capable d'assurer à l'homme l'empire sur les dispositions de sa nature?

Si la raison première de notre susceptibilité se trouve dans un sentiment trop personnel, peut-être un peu égoïste, nous dégagegerons nos affections, nous travaillerons à épurer notre dévoûment. Il faudra, par conséquent, imprimer à toute notre vie un mouvement moins concentré, plus large, plus éloigné de tout retour intéressé sur nous-mêmes.

C'est alors que nous commencerons à ne respirer que pour le prochain, et à compter pour rien ce qui n'affecterait que nous. Heureuse la famille, où ce désintéressement absolu sera à l'ordre du jour! Heureux ceux qui, par de constants efforts, seront arrivés à se déprendre de ces liens, qui retiennent les affections captives. Débarrassés d'un poids funeste, on les verra planer au-dessus de ces nombreuses petitesses, où tant d'autres ont trouvé une cause de gêne et de souffrances.

Si enfin le principe radical de la susceptibi-

lité doit être cherché dans une disposition tout-à-fait indépendante de notre volonté propre, je veux dire dans un tempérament nerveux, dans une nature douée d'une sensibilité excessive, on s'efforcera d'adoucir la vivacité de ces impressions, et de les ramener peu à peu à leurs justes limites. Du moins on s'en défiera sans cesse, et l'on se gardera bien de les prendre pour règle. Les conseils qu'elles feraient entendre, ne seraient le plus souvent que des suggestions perfides ; on les méprisera ; le trouble qu'elles peuvent soulever dans l'âme, viendra expirer, en face d'une volonté déterminée à n'écouter, dans ses résolutions, que la raison calme et la véritable sagesse. Bien plus, quoiqu'il ne dépende pas de nous de ne point sentir, on peut néanmoins, dans une certaine mesure, affaiblir l'impressionnabilité de son être moral, comme on endurcit ses membres au travail, et son corps tout entier à la douleur. Voilà pourquoi ceux qui trouvent en eux-mêmes ces frémissements exagérés, soit des nerfs, soit des facultés sensibles, devront de bonne heure s'habituer à en

endurer le contre-coup sans être ébranlés. A force de vibrer sans rien produire, la corde d'abord trop tendue se relâchera peu à peu; les sons trop intenses qui se perdent dans le vide, iront diminuant d'une manière graduelle; et qui sait si, après avoir apporté en naissant un tempérament capable de faire le tourment de la vie, on n'en gardera point seulement cette délicatesse de tact, cette fraîcheur de sentiment, qui font au contraire le charme des relations, et le trait caractéristique d'une âme élevée?

Pas plus que les affections natives, dont nous vous avons parlé précédemment, la sensibilité humaine ne mérite qu'on lance contre elle des anathèmes. Loin de là, elle est un don de Dieu, et même, disons-le, un des plus précieux qu'il ait pu nous faire. Mais ainsi que toute autre, cette disposition a ses excès; il faut craindre qu'elle ne devienne exclusive, éviter qu'elle arrive à être prédominante.

La famille peut beaucoup pour empêcher ce malheur. La première éducation et les habitudes des plus jeunes années jouent un grand rôle dans ses développements; c'est

donc dès l'aurore même de la vie, qu'il convient d'accoutumer l'enfant à régler les saillies d'une sensibilité qui s'égare, ou qui se replie constamment sur elle-même. Qu'on lui enseigne à ne point trop s'apitoyer sur ses propres douleurs, à être économe de ses larmes quand il s'agit de sa personne, mais à les donner volontiers aux souffrances qu'il aperçoit dans les autres.

Diriger les élans d'une pitié naissante, orienter le mouvement d'un cœur accessible à toutes les impressions, mais qui ne sait encore vers lesquelles il doit se tourner de préférence, applaudir à ce qui est bien, corriger ou retrancher ce qui, sans être mal, se révèle comme dangereux pour l'avenir ; telle devrait être l'œuvre de la parenté et l'une de ses tâches principales. Quand nous reviendrons sur cette matière, nous aurons, hélas ! à signaler de nombreux abus, car il n'est rien qui soit plus négligé, rien même dont on fasse un emploi si funeste que ces facultés sensibles de l'enfant, dans le système d'éducation qui semble prévaloir à notre époque.

Ce n'est pas le moment d'aborder ces détails. Cententons-nous de tirer de notre entretien d'aujourd'hui une conclusion pratique, à l'endroit du défaut qui en a fourni la matière.

Il n'est, pour ainsi dire, personne, qui en mettant la main sur son cœur, n'y rencontre un côté faible, je veux dire, soit une affection, soit une tendance moins bien ordonnée. Pour ce que nous aimons, nous sommes aveugles; et dans cet ordre des choses préférées, nous devenons aisément chatouilleux et susceptibles. Générale ou localisée, l'infirmité existe quelque part; nous n'échappons complétement, ni aux tiraillements qu'elle cause, ni aux souffrances qu'elle fait naître.

Pourquoi ne pas avouer notre maladie, et pourquoi ne pas chercher le traitement qui lui convient? Faute de remonter à cette source première, nous attribuons à autrui ce qui peut-être ne vient que de nous. Et quand même nous y serions pour une part moindre que ceux qui nous entourent, le meilleur moyen de guérir une faiblesse dans

les autres, c'est de l'avoir tout d'abord aperçue et soignée en nous-mêmes.

Lorsque les préoccupations personnelles auront disparu de nos actes et de nos paroles, lorsque tout entiers à la grande tâche que Dieu nous confie, nous nous serons identifiés avec elle, au point de n'être sensibles qu'à ce qui pourrait lui nuire et la compromettre, alors sans doute nous serons plus en état de demander à une épouse, à des enfants, de ne pas trop s'effaroucher de tel ou tel procédé, qui aurait blessé leur amour-propre; alors nous serons en droit de nous opposer à ce que la paix du foyer soit compromise, par une prétention, par une susceptibilité, par un froissement, dont le mieux aurait été de ne tenir aucun compte. Donnant l'exemple du détachement de toute recherche égoïste, commençant par oublier nous-mêmes une foule de petits griefs, dont avec moins d'abnégation on aurait pu s'émouvoir, nous serons ensuite mieux écoutés, lorsque nous presserons ceux qui nous entourent, de sacrifier certains ressentissements secrets, et

d'immoler leur intérêt propre à la concorde et au bien général.

Messieurs, nous ne pouvons pas nous le dissimuler, même dans les familles les plus exemplaires, l'union des cœurs est à ce prix; c'est ainsi, mais ainsi seulement, qu'on est en droit d'espérer que l'entente mutuelle ne sera point troublée, et que la confiance réciproque ne subira jamais d'altération.

Après tout, un vrai chrétien ne saurait être digne de ce nom, qu'à la condition d'imiter Celui de qui il le tient. « Si quelqu'un veut venir après moi, a dit le Sauveur des hommes, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive[1] » Or, Messieurs, quelle renonciation à soi-même plus utile que de supporter les défauts d'autrui? Quelle croix plus évidemment faite pour nous, que ces souffrances d'esprit et de cœur, qui nous viennent des personnes les plus chères ou les plus étroitement liées à notre vie? Leur commerce, d'ailleurs bien doux peut-être, a besoin de

1. Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me. (Matth., XVI, 24.)

renfermer aussi un peu d'amertume, pour devenir l'instrument de notre sanctification. Chacun de nous regardant le divin modèle, se souviendra des contradictions qu'il a rencontrées parmi les hommes, et qu'il a acceptées pour leur salut. A notre tour, nous nous dirons : « Ce calice que m'a préparé le Père céleste, n'aurai-je pas le courage de le boire[1] ? » S'il le faut, nous irons au Calvaire chercher des leçons de patience, de douceur, de résignation. Heureux, Messieurs, ceux qui reviennent de là décidés à tout pardonner, disposés à tout supporter sans se plaindre ! Non-seulement ils auront dans leur vie des trésors de mérite, mais ils exerceront autour d'eux cette influence pacifique, que Jésus a bénie, et qu'il nous donne comme le signe caractéristique des enfants de Dieu[2] !

1. Calicem quem dedit mihi Pater nonne bibam illum ? (Joan., XVIII, 11.)

2. Beati pacifici quoniam filii Dei vocabuntur. (Matth., V, 9.)

VINGT-TROISIÈME CONFÉRENCE

La curiosité.

MESSIEURS,

J'ai encore à vous signaler aujourd'hu un des obstacles les plus ordinaires et les plus sérieux que vous êtes exposés à rencontrer, dans l'accomplissement de votre mandat paternel. Chargés de la défense de cette place importante qui vous a été confiée, et qui n'est autre que l'âme de vos enfants, vous devez veiller avec une attention scrupuleuse sur tout ce qui cherche sans cesse à s'y introduire.

Or, il n'est pas difficile de s'apercevoir que cette âme ressemble à une ville ouverte, où peuvent pénétrer également amis et ennemis. Non-seulement elle ne se défend pas elle-même, mais elle éprouve comme un indicible besoin d'admettre indifféremment tout ce qui se présente. Que dis-je? elle vole spontanément au-devant de ce qui peut lui nuire. Les hôtes les plus dangereux sont d'ordinaire ceux qui seront appelés les premiers et reçus avec le plus d'empressement. Du moins, quand ils se montreront, rien ne leur fermera le passage. L'entrée est libre, les avenues sont livrées d'avance; aussi importe-t-il souverainement de tenir les forces hostiles à distance de ces faibles remparts, sans leur permettre jamais d'en approcher.

Vous avez déjà reconnu cette disposition innée de la nature humaine, qui ne peut guère ne point se rencontrer dans vos enfants comme dans tous les autres. La *curiosité* est la complice intérieure sur laquelle peuvent compter d'avance toutes les importations plus ou moins frauduleuses; c'est elle qui tient les

portes ouvertes; elle qui déjoue bien souvent toutes les habiletés d'une surveillance intelligente et sévère. Si une connaissance prématurée du mal se fait jour et parvient jusqu'à l'esprit de l'enfant, ce sera son œuvre, sa faute, hélas! probablement irréparable. L'innocence et la simplicité des jeunes années n'ont point de péril plus grand à craindre c'est par là que pourrait s'ouvrir une brèche fatale, qu'on aura par la suite bien de la peine à fermer. Est-il besoin de vous dire qu'il y a peu d'existences où elle n'ait été pratiquée, à une heure ou à une autre, au grand détriment de leur repos, pour la ruine de l'intégrité qu'elles avaient peut-être jusque-là conservée?

Pourtant, Messieurs, nous n'accuserons point le Créateur, et nous n'augmenterons point à plaisir les charges déjà si lourdes que nous avons à faire valoir contre la nature. La disposition dont j'ai à vous entretenir, n'est point mauvaise en soi; elle n'est que l'exagération d'une qualite précieuse, dont l'absence serait profondément regrettable. Ne

me parlez pas de ces tempéraments endormis, qui semblent ne se trouver à l'aise que lorsque rien ne secoue leur torpeur; ne me vantez pas ces petits êtres placides, dont la tranquillité n'est que de l'inaction; ces esprits froids et indolents, qui n'inspirent pas de crainte, uniquement parce qu'ils n'éprouvent pas le besoin de savoir; intelligences ternes, étroites, dépourvues d'élasticité et de ressort, où l'on ne fera entrer la science qu'avec difficulté, et qui resteront incapables de tout élan généreux pour la conquérir; elles sont prédestinées dès lors à demeurer bien loin derrière celles que travaillent des désirs plus impétueux et plus intempérants de connaître.

Pour le dire en passant, Messieurs, c'est à tort que vous vous plaignez des défauts, avec lesquels vous avez à lutter dans ces jeunes natures. Est-ce que l'horticulteur ou le vigneron sont tentés de découragement, parce que la séve se produit avec trop de force ou trop d'abondance? Ce qui fait leur désespoir, ce sont ces troncs épuisés et languissants, c'est

cette végétation à demi morte et presque stérile; ils comprennent qu'il y a peu à attendre, là où le principe même de la vie se montre si amoindri et si faible, tandis qu'au contraire, ils se promettent des merveilles, lorsqu'ils le voient se manifester dans toute sa vigueur.

Ainsi en est-il de la culture bien autrement importante à laquelle vous êtes appliqués. L'exubérance de ces jeunes plantes, bien loin de vous attrister, doit au contraire redoubler vos espérances. Armez-vous de courage; s'il le faut, ne craignez point d'opérer des retranchements et de tailler dans le vif; mais, au fond, félicitez-vous d'avoir sous la main une nature pleine de ressources et d'énergie; souvenez-vous que plus elle vous aura donné de travail pour l'assouplir, plus elle vous apportera de consolations; la mesure des efforts qu'il vous aura fallu déployer pour la discipliner, sera celle du bien que vous pouvez vous en promettre, et des fruits qu'il faut en attendre.

I.

L'homme a été fait pour savoir ; et dès le premier moment de son apparition sur la terre, il se distingua par la connaissance des choses. Le Seigneur, dit le texte sacré, avait créé en nos premiers parents la science de l'esprit ; il avait doté leur intelligence d'un sens juste ; le bien et le mal leur avaient été révélés : *Creavit illis scientiam spiritus, sensu implevit cor illorum, et mala et bona ostendit eis*[1].

C'est la déchéance qui, en nous enlevant nos priviléges, nous a aussi déshérités de ces lumières, accordées au chef de notre race. La tradition qui devait les transmettre à ses descendants, est devenue impuissante à les conserver; d'autre part, l'esprit s'est obscurci, et vu la faiblesse de ses débuts, il se lève, on le sait, au sein de plus sombres nuages.

Mais s'il est vrai que l'enfant apporte en ce

1. Eccl., XVII, 6

monde une ignorance absolue de toutes choses, il faut dire aussi qu'il éprouve dès l'origine comme un immense besoin d'en sortir. Sa soif de connaître est ardente; on constate sans peine cette passion qu'il éprouve, de tout voir, de tout s'expliquer, de tout comprendre. Il ne peut s'imaginer qu'il y ait des mystères, qu'il sera incapable d'approfondir; ni qu'on puisse lui refuser les éclaircissements qu'il demande. De là viennent ces questions innombrables, qui tantôt vous fatiguent, tantôt vous embarrassent, tantôt aussi, il faut bien le dire, vous déconcertent entièrement, par l'impossibilité complète où la science humaine se trouve, d'y satisfaire.

La curiosité instinctive de l'enfant est un des ressorts puissants de l'éducation. Votre habilité consistera à vous en emparer de bonne heure, et à le diriger de telle sorte qu'il vienne en aide à vos efforts. C'est cette disposition qui fera dévorer avec joie les premières difficultés inhérentes au travail. C'est elle qui en donnera le goût, et forcera l'esprit à vaincre sa mobilité naturelle, pour se fixer

sur les objets qu'on lui présente; opération difficile, je dois bien le reconnaître, surtout pour l'enfance, dont la légèreté et la distraction semblent former l'apanage; car l'âme est encore trop faible pour que l'idée du devoir la domine et la subjugue. Sans doute, les motifs religieux devront, avant tout, être évoqués, pour triompher de l'indolence trop ordinaire à cet âge; mais leur action sera bien plus efficace, s'ils se trouvent secondés par cette légitime avidité de savoir, qui s'empare assez souvent des jeunes années, et leur fait surmonter aisément les aridités de l'étude.

On peut dire que toutes les grandes carrières ont eu ce point de départ; et que toutes les découvertes remarquables sont dues primitivement à ce besoin impatient de pénétrer les choses cachées.

Il faut donc bien avouer que la curiosité, prise en elle-même et dans sa forme originelle, bien loin d'être un défaut ou un vice, constitue une des forces de la nature et rénd de véritables services à l'humanité. Toutefois,

nous savons par expérience que, si elle n'est dirigée prudemment, elle dégénère; et qu'au lieu d'être un auxiliaire pour le bien, elle devient souvent un danger ou un obstacle.

C'est elle qui, par une précoce et fatale déchéance, ferme, avant le temps, la période prédestinée du premier âge.

Heureuse ignorance des débuts de la vie! A son ombre discrète, fleurissait l'innocence de ces années qu'aucun souffle mauvais n'avait encore flétries. Sous son couvert, s'épanouissait cette pureté aimable qu'on voyait resplendir au front candide de l'enfant, avec cette naïveté de sa parole, avec cette grâce de toute sa personne, répandant autour de lui comme un parfum de vie angélique. Les iours s'écoulaient alors dans une sécurité précieuse, qu'il fallait bien se garder de troubler. Il y avait là comme un charme, qu'on devait par-dessus tout craindre de rompre. Le grand art de l'éducateur consiste à prolonger, autant qu'il le peut, ce sommeil des passions qui enveloppe la jeune âme; et volontiers il adresserait à tout ce qui l'approche, cette tou-

chante exhortation de l'Épouse des Cantiques: Je vous en conjure, ô filles de Jérusalem, ne troublez pas, n'éveillez pas la bien-aimée, jusqu'au momont où d'elle-même elle sortira de ce repos béni; *Adjuro vos, filiœ Jerusalem, ne suscitetis neque evigilare faciatis dilectam, quoadusque ipsa velit*[1].

Quand on parcourt des yeux ce monde pervers, enseveli sous le déluge de scandales et de corruptions qui le souillent, où est-ce que le regard attristé peut encore se reposer avec quelque complaisance, sinon sur cette terre virginale et immaculée que la première enfance nous offre? Véritable oasis, perdue au milieu des ardeurs d'un immense désert. Seul paradis terrestre qui soit demeuré ici-bas, après la malédiction primitive. Gardez avec vigilance toutes les portes, par lesquelles la science du mal pourrait s'y introduire. Le plus grand malheur qui puisse arriver sous votre toit, n'est pas de voir la corruption pénétrer dans cette enceinte réservée, qui

1. Cant., II, 7.

devait lui être inaccessible? Or, l'expérience nous prouve qu'elle y entre d'ordinaire sous les auspices de la curiosité. La ruine des biens les plus précieux coïncide avec la cessation de cette candide ignorance, qui fait l'honneur de l'enfant et sa sûreté si douce.

Sans doute, les ténèbres providentielles ne pouvaient pas régner toujours. Le réveil aurait eu lieu à une autre heure de la vie; mais il importe, encore une fois, que cette heure soit retardée autant que possible. Lorsque la lumière de l'instruction religieuse aura répandu dans l'esprit ses clartés plus vives; lorsque la chaleur d'un amour supérieur aura échauffé les affections, affermi la volonté, créé dans l'âme de fortes et saintes habitudes; lorsque le tempérament plus développé et la raison devenue maîtresse, armeront déjà le jeune homme contre les périls du dehors; alors peut-être, dans ces nouvelles conditions, la révélation terrible pourra s'opérer, sans apporter avec elle d'aussi fâcheux bouleversements; on pourra espérer que les tempêtes qui suivront, passeront sur

l'âme, sans causer à sa vertu des préjudices aussi désastreux.

N'est-ce pas ce que l'Église veut nous indiquer par les soins si touchants qu'elle prend de l'adolescence? Voyez comme elle s'intéresse à elle, dès son aurore, avec quelle tendresse elle s'en approche, pour l'éclairer par ses instructions, pour la fortifier par ses sacrements. Il en est un qui semble fait tout exprès pour ces combats, dont le signal ne tardera plus; et il vient d'ordinaire à l'époque précise, où son secours sera plus opportun. A mesure que la crise paraît imminente, la religion qui la pressent et la redoute, multiplie ses précautions, redouble d'attentions maternelles, soit pour l'éloigner encore, soit pour empêcher qu'elle ne soit funeste.

S'il arrive que ces soins et ces secours deviennent inutiles, la faute en sera presque toujours à la curiosité.

C'est elle, on s'en souvient, qui a introduit dans le monde la prévarication originelle. Sa première victime a été la mère commune des hommes, séduite tout d'abord par un désir

immodéré de savoir. Ce mystère, qu'elle ne comprenait pas et qu'on lui offrait de pénétrer; ce plaisir ignoré d'elle, et dont on lui promettait la jouissance; cette indépendance interdite par le commandement divin, et qu'il était si facile de se donner: voilà sans doute plus qu'il n'en fallait pour créer une tentation délicate. Toutefois la tentation n'aurait eu aucune force, sans cette disposition de la nature, qui aspire ardemment à connaître ce qui lui est caché. Disposition précieuse en elle-même, nous l'avons dit, mais dont il est aisé d'abuser si on ne lui impose de justes limites.

Ce qui arriva aux débuts de notre histoire, se renouvelle tous les jours. L'arbre de la science du bien et du mal croît dans tous les climats, se retrouve sous toutes les latitudes; et partout aussi la voix insidieuse du serpent se fait entendre, menaçant du même sort les jeunes existences, qu'on n'a pas mises à l'abri de ses piéges.

Cette voix du serpent, ce sera parfois celle d'un enfant un peu plus âgé, ou peut-être du

même âge, mais plus avancé dans cette science fatale, qu'il importerait tant d'écarter. Une parole maudite, un exemple détestable lui aura suffi, pour immoler la vertu du compagnon inexpérimenté et innocent, qu'on a eu l'imprudence de laisser dans son voisinage.

La voix du serpent, ce sera un livre dangereux, qui n'a point été remis à sa place, un journal qu'on laisse traîner, des papiers indiscrets, qui n'ont pas été soustraits aux regards curieux;. pourquoi ne le dirais-je pas ? ce sera, en certaines occasions, un simple dictionnaire, répertoire inoffensif en lui-même et dans son intention, mais où l'enfant cherchera des révélations qui ne lui conviennent pas, et des explications peu en rapport avec son âge.

Enfin, Messieurs, la voix du serpent, ce sont ces paroles trop libres, prononcées, hélas ! sous votre toit, par ceux qui sont à votre service ; apportées peut-être à votre table, par les convives que vous y avez appelés, et qui ne s'observent pas suffisamment. L'oreille de

l'enfant est avide; il écoute, alors même qu'il a l'air de ne pas entendre. Un mot l'a frappé, une anecdote a ouvert devant lui un horizon qu'il ne soupçonnait pas. Son imagination éveillée fera le reste; son esprit d'investigation, une fois sur la trace, ne s'arrêtera plus; et voilà que, sans vous en douter, vous avez versé dans cette jeune âme un poison qui la travaille; qui sait si vous n'avez pas jeté dans cette vie une étincelle qui allumera un grand incendie?

Des précautions infinies sont donc ici nécessaires. Rien ne doit nous paraître exagéré ou minutieux, quand il s'agit d'un interêt d'un ordre si élevé. A ceux qui trouveraient nos craintes excessives ou nos réserves immodérées, ne suffirait-il pas de rappeler les maximes de la sagesse païenne elle-même, et les vers si connus du poëte, réclamant pour l'enfance le plus grand respect: *maxima reverentia.* Si nous voulons conserver cette intégrité morale, qui nous est si chère, ce ne sera qu'au prix d'une vigilance continuelle, exercée sur les étrangers et sur les personnes de la mai-

maison, et sur les autres, et sur nous-mêmes. Les promenades, les jeux, les conversations, les fêtes enfantines, tout doit-être soumis à ce contrôle d'amour. La parenté voudra tout suivre, tout interroger de son propre regard, et n'abandonnera jamais à d'autres ce poste d'observation où elle s'est mise.

Je dois constater avec douleur que cette attention si nécessaire s'est bien ralentie de notre temps.

Une foule de pères et de mères semblent ne plus se douter de la responsabilité qui pèse sur eux, et s'abandonnent à une incurie que rien ne saurait expliquer. Pour s'en convaincre, il suffit d'entendre les plaintes, malheureusement trop fondées, de tous ceux qui sont en rapport avec la jeunesse.

Que pouvons-nous répondre à ces instituteurs, qui viennent nous confier leur tristesse, lorsque les enfants dont ils ont la charge, trouvent une pierre d'achoppement dans la maison paternelle ? Que de mystères d'iniquité pourraient être ici révélés, s'il ne valait mieux les laisser ensevelis dans les ombres discrètes

de notre silence ! Parce qu'on a soin d'éloigner toute compagnie venue du dehors, parce que la famille se suffit à elle-même, et que les amusements se concentrent entre des frères et des sœurs, ne vous hâtez pas de conclure que la vigilance des parents ait le droit de s'endormir. C'est une protection sainte, qui ne doit jamais manquer à la vertu si faible des jeunes années.

Dès qu'elle aura fait défaut, ne fût-ce qu'un instant, il arrivera plus d'une fois qu'on aura lieu de verser des larmes amères.

Voyez-vous d'ici ce visage altéré, cet air pâle et souffreteux d'une jeune enfant comptant à peine douze années ? Que sont devenues ces brillantes couleurs, qui attestaient une forte exubérance de santé et de vie ? La plus triste métamorphose a eu lieu. Un ver invisible ronge la racine de cette pauvre plante, et ternit l'éclat de la fleur qui promettait d'être si belle. Si vous remontez à la cause première d'un malheur qui menace d'être sans remède, que trouverez-vous ? Deux choses : un moment d'oubli dans la surveillance maternelle,

et l'intervention de ce mauvais génie qui s'appelle la curiosité.

II.

Ici, Messieurs, se présente un problème embarrassant et que plusieurs ne savent pas résoudre. Vous me permettrez de vous l'exposer dans toute sa simplicité, puisqu'il s'agit d'une matière essentiellement pratique.

On demande ce qu'il faut répondre à ces questions naïves d'un enfant, sur les matières les plus délicates. Plus sa pensée est loin de soupçonner le mal, plus les interrogations qu'il adresse, sont directes et posées sans détour comme sans malice. Leur accorder une satisfaction explicite, ce serait ouvrir des yeux qui doivent encore rester fermés et porter le trouble dans cette jeune âme. Refuser tout éclaircissement, ce serait peut-être éveiller davantage une curiosité, qui n'est déjà que trop excitée. S'en tirer par quelque sub-

terfuge peut avoir le double inconvénient, et de ne pas contenter, et d'ouvrir à l'imagination une plus ample carrière. Chercher à donner le change n'est possible que pour un temps, et lorsque l'enfant s'en apercevra, n'est-on point exposé à perdre sa confiance?

Vous le voyez, tous les partis sont dangereux. En outre, tout délai manque pour réfléchir; les questions arrivent à l'improviste, et la pire des attitudes serait de laisser paraître quelque hésitation, lorsqu'elles se présentent.

Il en est qui proposent d'écarter ouvertement et avec sévérité ces sortes d'interrogations, en déclarant à l'enfant qu'elles ne conviennent pas dans sa bouche, et que de telles matières ne le regardent pas. Une réprimande qu'on lui adresserait, serait ainsi le moyen de se tirer d'affaire.

J'avoue, Messieurs, que ce procédé me semble renfermer les plus grands périls. Ils suggérera immédiatement la pensée qu'il y a là quelque secret, que l'on connaît et qu'on ne veut pas découvrir. En faut-il davantage

pour surexciter ce jeune esprit, pour le pousser à mettre tout en œuvre, afin de percer le mystère? Plus on affecte de le lui dérober, plus il se sentira d'envie de soulever ces voiles. Une fois en quête de moyens, il ne tardera pas à en trouver; et toutes les investigations auxquelles il se livrera, aboutiront probablement à faire luire la lumière, sur ce qui devait rester pour lui dans une obscurité profonde. Ainsi la méthode qu'on aura adoptée, bien loin de sauvegarder son trésor le plus précieux, l'exposera encore davantage à le perdre.

Mais alors, me direz-vous, comment s'y prendre?

Le mieux est de répondre une chose vraie, sans toutefois éveiller l'attention sur ce qu'il n'est pas opportun de faire connaître. Vous aurez soin de ne jamais paraître embarrassé. Vous ne semblerez apporter dans vos entretiens aucune réticence. De l'air le plus dégagé et le plus libre, vous parlerez à l'enfant selon la mesure que comportent son âge et son caractère.

Après tout, est-il donc si difficile d'élever sa pensée un peu plus haut, de le détourner de ce qui frappe ses sens, pour lui faire comprendre que certains miracles, de l'ordre naturel, ne peuvent être attribués qu'à une opération supérieure.

Aura-t-il demandé, par exemple, comment viennent au monde les générations nouvelles, ne peut-on lui rappeler, sauf à modifier quelques termes, cette sublime réponse de la Mère des Machabées à ses fils : « En vérité, je ne sais comment vous avez apparu en mon sein; ce n'est point moi qui vous ai donné cet esprit, et cet âme, et cette vie; ce n'est point moi qui ai façonné les membres de chacun d'entre vous; mais le Créateur du monde est le véritable auteur de la naissance de l'homme[1] »

Toutes les questions difficiles que la curiosité du jeune âge peut mettre en avant, sont susceptibles d'une double réponse également

1. Nescio qualiter in utero meo apparuistis : neque enim ego spiritum et animam donavi vobis, et vitam, et singulorum membra non ego ipsa compegi. Sed enim mundi Creator qui formavit hominis nativitatem, etc...

(II Mach., VII, 22.)

vraie, bien que d'une portée inégale. L'une s'arrête au phénomène extérieur, et c'est celle-là qui peut offrir des dangers; l'autre s'élève au-dessus des faits naturels et physiologiques, elle va jusqu'à la cause première et cachée, dont l'action est d'autant plus admirable, qu'elle se sert de moyens simples et vulgaires, même lorsqu'il s'agit d'obtenir les plus grands résultats. Certes, on ne risque rien, en faisant voir à l'enfant cette main providentielle qui dirige toutes choses. Il concevra, de tout ce qui peut tomber sous son regard, une bien plus grande idée, quand il apprendra que les créatures ne font que prêter, souvent d'une manière inconsciente, leur concours et leur coopération aux desseins du Créateur.

Sans entrer dans des détails qui ne sont pas de sa compétence, qu'on lui inspire toujours un profond respect pour la nature. Qu'on la lui fasse aimer et chérir, comme l'œuvre de Dieu; que tout ce qui s'y rapporte ait à ses yeux un caractère sacré, afin que, de bonne heure, il se mette en garde

contre toutes les profanations auxquelles le vice la condamne.

Voilà, Messieurs, des conseils qui ne sont pas tout à fait d'accord avec ceux du sophiste génevois traitant la même matière. Je ne pense pas qu'un seul d'entre vous ait été tenté de suivre la méthode qu'il assigne, et d'adopter cette crudité d'expressions, qu'il ose bien proposer, au risque d'immoler la pudeur du jeune âge.

Ce qui pourra arriver à un père chrétien, ce sera de se sentir arrêté un instant, par une interrogation qu'il ne prévoyait pas; mais sans laisser apercevoir la gêne qu'il éprouve, il se ravisera tout aussitôt et trouvera, dans la prudence dont Dieu l'a pourvu, le mot opportun à faire entendre. S'il y a là quelque habileté, elle est de celles que le ciel ne refusera pas à ceux qui sont obligés par état d'y recourir. Une prière adressée à cette sagesse infinie, dont la nôtre n'est qu'une faible participation, nous obtiendra la lumière dans ces occasions délicates.

D'ailleurs, il faut bien le dire, l'éducation tout entière est une entreprise qui ne peut

être menée à bonne fin qu'avec l'assistance pepétuelle du Saint-Esprit.

Malheur à ceux qui prétendraient y réussir par leurs ressources purement naturelles! Des connaissances utiles, on en pourra donner, sans doute, du moment qu'on en possède soi-même; la science, l'expérience des choses de la vie sont des biens qui, de leur nature, peuvent être communiqués, dans une mesure plus ou moins abondante. Mais quand il s'agit de vaincre, dans les âmes, ce mal qui y est, en quelque sorte, inhérent, grâce à la corruption originelle; quand il faut y planter et y cultiver ces vertus, qui feront plus tard l'ornement de la vie et sa valeur véritable; quelles que puissent être ses capacités, l'homme, réduit à lui-même, se sent bien vite impuissant. Les ressources de son esprit sont trop courtes, la tendresse même que la nature a mise en son cœur, ne suffit pas. Il faut que ses efforts soient dirigés, soutenus par une grâce spéciale qui vient d'en haut, mais qui ne lui sera point refusée, s'il la demande avec instance.

Ne pourrais-je pas lui donner son nom spécial et l'appeler la *grâce de la paternité*? C'est la vôtre, Messieurs; elle vous a été promise, le jour où Dieu vous a choisis comme coopérateurs, dans cette grande œuvre de la propagation du genre humain. Gardez-la donc avec fidélité; faites-la croître de jour en jour, en l'exploitant selon les intentions de Celui qui vous l'a confiée.

C'est vers vous que se tournent les regards de tous ceux qui, appelant des temps meilleurs, ne peuvent se résoudre à désespérer de l'avenir. A l'heure qu'il est, beaucoup de regards interrogent avec anxiété l'horizon, et cherchent de quel côté nos sociétés malades pourront enfin voir briller une espérance. Les uns mettent le salut dans une institution, d'autres l'attendent peut-être d'un homme providentiel; quant à moi, je ne crains pas de dire qu'en toute hypothèse, si notre France doit un jour retrouver la force et la grandeur d'autrefois, ses véritables sauveurs auront été les pères de famille.

VINGT-QUATRIÈME CONFÉRENCE

L'amour du monde.

MESSIEURS,

La discipline du foyer rencontre souvent un obstacle sérieux dans les dispositions de ceux qui l'habitent. Cet ordre intérieur, que vous avez tant à cœur d'y établir, demeurera toujours instable et précaire, si vous n'avez pas soin de le défendre contre l'envahissement d'un esprit antipathique, qui vient du dehors et qui menace à chaque instant de le détruire.

Vous savez en quels termes énergiques l'évangile nous décrit l'antagonisme de Dieu et du monde. Deux maîtres qu'on ne saurait con-

tenter, ni servir à la fois; deux intérêts contraires l'un à l'autre; deux adorations et deux cultes, qui s'excluent réciproquement d'une manière absolue: telle est l'idée que nous donnent nos Saints Livres, de cette incompatibilité profonde, de ces inimitiés à jamais irréconciliables.

J'ose dire que l'opposition n'est guère moins radicale entre le monde et la famille. De même, en effet, que, pour conserver le caractère chrétien, il faut vivre dans le monde sans lui appartenir; de même la famille, si elle veut se préserver elle-même, devra toujours être en garde contre cet élément étranger, qui l'entoure et la menace. Immergée, pour ainsi dire, dans son sein, il ne faut pas pourtant qu'elle y soit noyée et absorbée.

Nous voyons des liquides toujours prêts à se mêler à d'autres, quitte à y perdre en partie leurs propriétés et leur valeur; mais il en est aussi qui se refusent à tout mélange. En vain vous essayez de les confondre avec des matières différentes, ils surnagent ou se précipitent, ils se tiennent à l'écart et conservent

leur identité, sans que ce voisinage entame leur nature ou l'altère. Ainsi en sera-t-il de la famille dans ses rapports avec le monde.

Elle saura s'unir à lui, tout en en restant distincte; toujours disposée à contracter les relations nécessaires, toujours aussi elle retiendra sa physionomie propre et l'individualité qui la caractérise.

Il y a là, vous le comprenez aisément, une attitude qu'il n'est pas toujours facile de garder. L'écueil à craindre, c'est qu'en fréquentant les sociétés profanes, on ne se laisse peu à peu entraîner vers elles par un penchant excessif. Le besoin qu'on s'est fait à soi-même de les voir et d'en jouir, ne tarde point à prendre le pas sur tout le reste, et à étouffer des instincts plus nobles. Les affections qui ont suivi une fois cette direction fatale, sont par là même soustraites à ceux qui avaient le plus de droit de les posséder. Aussi, on peut bien dire que, conçu de la sorte, l'amour du monde est un rival,— et le plus terrible de tous, — relativement à l'amour de la famille. Ces deux amours se jalousent, se

querellent; ils en viennent aux mains et se combattent, sur tous les terrains où ils peuvent se rencontrer.

C'est, Messieurs, sur ces terrains divers que je viens en ce moment vous proposer de les considérer. Dans le duel dont nous serons témoins, ce ne sera pas toujours, il est vrai, le père de famille qui se trouvera directement en cause; mais en est-il pour cela moins intéressé à l'issue de la lutte? Chef de sa maison, c'est vers lui que remontent tous les devoirs de ceux qui en sont membres; il en doit surveiller l'accomplissement, garantir la fidèle observation. Chargé de conduire, sur une mer difficile, la navire que la Providence lui a confié, c'est à lui d'en fermer toutes les fissures, et de tarir les voies d'eau capables de causer un naufrage. Qu'on ne s'y trompe pas, les irruptions dont nous avons à parler, n'amèneraient pas seulement avec elles le trouble, mais peut-être une totale dissolution; elles ne compromettraient pas seulement la paix de la famille, elles iraient parfois jusqu'à menacer son existence.

I.

La première question où le monde et la famille se trouvent en rivalité, est celle du temps.

La famille en a besoin, pour toutes les fonctions importantes dont elle est chargée. L'éducation des enfants, le soin des intérêts moraux et matériels, la gestion des affaires, les joies intimes du tête-à-tête et des réunions domestiques ; tout exige que les instants ne lui soient point comptés d'une main trop avare.

Il faut que la famille se possède, qu'elle jouisse d'elle-même. Il faut qu'elle puisse se recueillir, vivre de sa propre pensée et de ses propres sympathies; elle a le droit de trouver à son foyer un silence qui la repose des tumultes du dehors, et une paix qui la dédommage des agitations extérieures. Il semble que la nature elle-même ait d'avance marqué des heures qui lui appartiennent, et qu'elle ait espacé dans la vie certains moments plus particuliè-

rement sacrés, sur lesquels personne ne peut empiéter sans injustice. Ce qui y est intéressé, ce sont les affections elles-mêmes, car s'il arrive qu'on se voie trop peu ou trop rarement, elles aussi finissent par s'amoindrir; une sorte de désuétude ne manque guère d'entraîner après elle la froideur et l'indifférence.

Mais le monde n'accepte pas ces réserves. Il entend que tout soit à lui, il s'arrange de manière à tout envahir. Et ce ne sont point, de sa part, de simples invitations, qui laisseraient intacte notre liberté; ce sont des exigences tyranniques; c'est une espèce de conspiration, qui finit par triompher, parce qu'elle a toujours à son service la ruse, peut-être même une sorte de violence.

Voyez cet intérieur où la joie la plus douce résulte de la communauté des sentiments et du sincère rapprochement des cœurs. On n'y est jamais plus heureux que lorsqu'on s'y trouve ensemble, loin de la foule, de ses fades discours, de ses fêtes brillantes, mais si souvent vides et creuses, alors même qu'elles ne sont pas insensées. Laissez faire le monde : il

disputera pied à pied tout ce terrain, sur lequel le bonheur domestique s'était établi.

Ce sont d'abord les soirées qui vont être prises d'assaut. Vous allez les voir extorquées l'une après l'autre, sous divers prétextes : aujourd'hui un bal, demain un spectacle, après demain un concert ou une réunion musicale; ce salon vous est ouvert, cette société vous appelle; refuser est impossible, vous excuser! on ne vous croira pas. Une fois engagé dans cette voie, il faut poursuivre, bon gré, mal gré; les convenances vous pressent, le désir naturel entraîne, certains intérêts mondains ne manqueront pas non plus de se mettre de la partie; c'est une saison tout entière qui s'en va, et dans laquelle les occupations de la famille ou ses suaves réunions ne peuvent presque plus trouver de place.

Vous me direz que les heures matinales leur sont réservées. Hélas! qu'en reste-t-il, après ces fatigues de la veille, qui forcent d'accorder au repos le temps destiné au travail?

Pendant qu'une jeune mère répare ses for-

ces dans un sommeil commencé trop tard et qui se prolonge jusqu'au milieu du jour, l'éducation première des enfants se fait en dehors d'elle, leur prière monte vers le ciel sans qu'elle y prenne part. Point de surveillance pour ces actes importants, qui doivent exercer une si grande influence sur la vie tout entière ; le soin en est abandonné à des étrangers, peut-être à des mercenaires qu'on connaît à peine. Ce sont ces mains vénales qui tous les jours remplaceront la main maternelle ; c'est cette parole sans conviction, sans amour, qui sera chargée de faire germer, dans un cœur innocent, la primeur des sentiments les plus tendres et les plus délicats de la vie ; et plaise à Dieu qu'à la place des instincts élevés, elle n'y suscite pas des inctincts pervers !

Le jour est en grande partie écoulé, quand les parents et les enfants peuvent se rejoindre. Se sont-ils entrevus un instant, déjà les voilà séparés. C'est une hâte ; c'est une fuite ; le foyer n'apparaît plus comme un lieu de repos, il est tout au plus un rendez-vous ; on ne fait qu'y toucher terre pour s'échapper

aussitôt et disparaître ; car l'heure des affaires a sonné, celle des visites est venue ; le tourbillon de la vie commence et l'on ne sait plus s'y soustraire ; ainsi la famille sera décidément frustrée ce jour-là : elle n'aura point sa part, puisqu'on n'a pas su ménager les moments qui lui revenaient de droit.

Et quand toutes les journées se ressemblent ! Et quand l'année tout entière est agitée par le même souffle, emportée par le même courant de relations et de plaisirs !

On me dit : A la ville il en est ainsi, mais la famille trouve ailleurs son refuge. C'est la campagne qui est son théâtre préféré. Là du moins elle s'appartient, là elle se concentre davantage et jouit plus pleinement d'elle-même.

Oui, je souhaiterais qu'il en fût toujours de la sorte. Et certes, j'aime à croire que, pour un grand nombre de ceux qui m'écoutent, non-seulement le séjour aux champs, mais la vie même de Paris est tellement ordonnée, que le monde ne commet point d'usurpation, et qu'on l'oblige à respecter le

temps consacré aux obligations domestiques.

Cependant, Messieurs, vous ne pouvez pas tous chercher un asile au loin, car il est beaucoup de situations qui exigent une résidence presque constante à la capitale. Et parmi ceux mêmes qui partent, n'en est-il point qui poursuivent encore au dehors ce qu'ils trouvaient ici?

Au lieu de profiter des facilités qu'ils ont, d'aller demander à nos provinces le calme, la paix, que ce grand centre leur refuse, c'est la ville qu'ils transportent à la campagne; c'est Paris qu'ils veulent rencontrer dans les villes d'eaux et sur les bords de la mer; Paris avec son luxe, avec ses agitations, avec sa vie fiévreuse et jamais reposée; que dis-je, un Paris plus échevelé encore et plus déraisonnable, car il a des excentricités de plus et des réserves de moins. C'est dans ce tumulte, dans ce chaos, dans ce pêle-mêle d'hommes et de choses, qu'on se jette avec une sorte de fureur, et qu'on est censé venir se refaire des fatigues de la ville.

Je vous le demande, la famille n'aura-t-elle

pas plus de peine encore à s'y retrouver? L'absorption du temps ne sera-t-elle pas plus grande, la tyrannie des relations, plus difficile à secouer ?

Cependant on aime cet esclavage; plusieurs craignent d'y échapper et seraient désolés s'il leur fallait sérieusement s'y soustraire. Ils en gémissent tout haut, mais en secret, ils en sont charmés, et ne voudraïent pour rien au monde, recouvrer la liberté qui leur est offerte. On s'est fait une nécessité de cette vie répandue sur mille choses, et le foyer paraîtrait triste, s'il fallait se renfermer dans ses devoirs austères.

Ainsi, Messieurs, nous donnons, en quelque sorte, un démenti à la parole de la Sainte Écriture. Toutes choses ont leur temps, s'écriait l'Ecclésiaste, il est une heure marquée pour chacune des occupations qui doivent s'accomplir sous le soleil; *Omnia tempus habent et suis spatiis transeunt universa sub cœlo*[1]. Et voilà que la plus importante des créations

1. Eccl., III, 1.

de Dieu, je veux dire la famille, est la seule deshéritée, la seule, qui dans nos mœurs dissipées et légères, fasse une fâcheuse exception à cette loi. Et encore, plût à Dieu que ce fût l'unique brèche que l'on fît à son patrimoine!

II

L'antagonisme n'existe pas moins sur la question d'argent.

Le monde, en effet, est une divinité avide, qu'on ne sert pas sans de grandes dépenses. Son culte est coûteux, ruineux même pour un grand nombre; le budget qu'il prélève chaque année, sur les fortunes privées comme sur la fortune publique, s'élève à des chiffres tellement fabuleux, que nul n'oserait en entreprendre le calcul.

Nous autres catholiques, nous sommes fiers des sommes recueillies tous les ans pour les œuvres de charité, pour les besoins de l'Église, pour la propagation de sa doc-

trine, pour les nécessités de son auguste chef. Je ne viens point m'insurger contre ce juste et légitime orgueil. Oui, nous avons lieu de nous applaudir de la générosité des enfants de Dieu ; de l'empressement avec lequel ils concourent à toutes les nobles entreprises; du zèle qu'ils mettent, à soulager toutes les grandes infortunes.

Mais pourtant, Messieurs, que sont nos efforts en présence de ceux que le monde fait sans cesse accomplir? Comparez les sacrifices qu'il commande, avec ceux que nous obtenons. Mettez dans la balance, d'une part, l'argent recueilli par nos mains, et de l'autre, les sommes qui se dissipent en passant par les siennes. Quelle est la fête profane, si modeste qu'on la suppose, qui n'ait grevé les finances de votre maison, bien plus que toutes les œuvres ensemble, plus que toutes les sociétés charitables auxquelles vous appartenez? En un seul jour, en une seule soirée, le monde dévore ce que la religion n'oserait demander pendant une année entière. Il met parfois dans une parure ce qu'on

ne donnera pas à Dieu pendant toute la vie.

Mais il ne s'agit en ce moment, ni de supputer ces dépenses, ni de vous les dénoncer.

Je sais ce que peuvent exiger les bienséances. Garder son rang, soutenir sa situation et lui faire honneur, c'est une des obligations imposées aux chefs de la famille.

Seulement qu'ils prennent garde, sous prétexte d'accomplir ce devoir, de dépasser la mesure raisonnable et de nuire à des intérêts plus relevés.

Une fois que l'amour du monde possède les cœurs, il ne connaît plus de règle, il ne respecte plus de limites. Quelle prodigalité dans l'emploi des revenus ! Quel gaspillage des plus belles fortunes !

Quelque abondantes que soient les ressources, l'équilibre est bientôt détruit entre les dépenses et les recettes. D'année en année, le découvert devient plus grand ; on a un budget qui ne se tient plus sur ses pieds, et auquel il faut ajouter je ne sais combien de crédits supplémentaires. Sans compter cette taxe injuste, criante qu'on prélève de force

sur l'artisan, sur les fournisseurs, par un arriéré considérable, dont on est hors d'état de combler les lacunes, par des dettes tous les jours plus nombreuses, dont on se refuse même à connaître l'étendue.

Est-il rare aujourd'hui qu'une famille tombe tout-à-coup, parce qu'elle a trop aimé le monde? Est-il extraordinaire que les maisons les plus opulentes s'écroulent, parce qu'un ou plusieurs de ceux qui en faisaient partie, se sont jetés éperdûment dans le luxe et dans les plaisirs? C'est un jeune homme qui, comme celui dont parle l'Évangile, a dépensé son patrimoine en vivant dans le désordre: *Dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose*[1]. Spectacle plus attristant encore : c'est parfois un père qui, de ses mains, dissipe ou compromet l'avenir de ses enfants.

Donc à la famille aussi, à la famille surtout, il faudra dire avec l'apôtre bien-aimé: Gardez-vous d'aimer le monde: *Nolite diligere mundum*[2]. Gardez-vous de l'aimer, parce

1. Luc, xv, 13.
2. I. Joan., II, 15.

que cette passion funeste ne pourrait exister longtemps sans entamer tout ce qui appartient à vous et aux vôtres. Envahissant votre existence, elle vous disputera sans pitié le temps dont vous aviez besoin; mettant la main sur vos richesses, elle les dispersera sur tous les chemins, et les jettera à tous les vents du ciel; après vous avoir dépouillés, elle vous conduira peut-être, comme elle en a conduit tant d'autres, jusqu'aux confins de la dernière détresse. Puis, non contente de dissiper en pure perte les ressources matérielles, elle mettra la main sur un autre trésor beaucoup plus précieux, beaucoup plus indispensable encore. Car le même antagonisme, que nous venons de constater dans la distribution du temps et dans celle des revenus, se représente plus terrible, plus redoutable, sur le terrain des affections elles-mêmes.

III.

C'est une vérité d'expérience, que tout ce que gagne l'un de ces amours, est perdu pour l'autre. La rivalité entre eux est constante, la lutte est quotidienne et implacable ; en sorte qu'on peut, sans crainte de se tromper, établir une loi générale ainsi formulée : Plus un membre quelconque de la famille aime le monde, moins son cœur reste attaché aux siens ; à mesure que ses affections se répandent au dehors, elles demeurent moins à son foyer et dans le cercle de ses relations domestiques.

Il faut distingner ici les âges et les situations.

Pour un jeune homme, dont l'âme n'a point encore été effleurée, le monde le plus dangereux n'est pas ce monde honnête, où il se rend en compagnie de ses proches, où il n'entre qu'escorté de l'honneur qui s'attache à son nom, protégé par la présence de toutes les mères, venues là pour prémunir contre tout

contact dangereux cette fleur d'innocence et de simplicité, qu'elles ont cultivée avec tant d'amour dans l'âme de leurs filles. Fréquenté modérément, avec les précautions voulues, ce monde, loin d'être nuisible, exercera plutôt une heureuse influence.

Il développera l'esprit, ou du moins il y aiguisera cette vivacité et cet à propos qui le rendent aimable. Il corrigera la brusquerie, la rudesse des manières, des paroles et des procédés ; il donnera à l'homme extérieur ce vernis d'exquise politesse et de bon goût, qui fait le charme des salons, en justifiant l'antique renom de nos sociétés françaises ; qualités secondaires sans doute et qui, à elles seules, sont peu de chose ; mais dont l'absence choquerait de prime abord, et qui en s'ajoutant à d'autres, leur communiquent ce fini nécessaire pour être appréciées parmi les hommes. Encore une fois, ce n'est donc point là le monde le plus à craindre pour vos enfants.

Un autre, infiniment plus redoutable, sera cette compagnie de jeunes gens, sortis, il est vrai, d'un milieu chrétien, mais d'une con-

versation libre, d'un caractère léger et d'une conduite pour le moins équivoque. Ce monde, ce seront ces rendez-vous hasardés, ces parties liées on ne sait comment, ces cercles formés uniquement pour le plaisir, ces *clubs* où se rencontrent des éléments hétérogènes; en un mot, toutes ces réunions, où se fait sentir l'influence, plus ou moins prépondérante, de ce qu'on appelle aujourd'hui par euphémisme le *demi-monde*; sorte de mer envahissante, qui d'année en année gagne du terrain, et vient jeter son écume impure jusqu'au seuil même de nos sociétés les plus respectables. Si elle menace même les hommes qui semblent n'avoir jamais abandonné le rivage de l'honneur, combien ceux-là ne risquent-ils pas davantage d'en être souillés, qui s'avancent sur un terrain glissant, qui marchent sans précaution sur un sable détrempé, ne discernant pas bien où le sol cesse d'être ferme, ni où commence cette plage mouvante, sur laquelle on ne peut poser le pied, sans risquer d'être entraîné plus loin et de s'engager dans la fange?

A mesure que le jeune homme ira chercher

là son plaisir on le verra se dégoûter de celui que lui offrent les cercles irréprochables. Son foyer surtout lui paraîtra froid, les joies qui s'y donnent la main, lui sembleront fades. C'est l'effet de ces aliments malsains et d'une saveur irritante, de rendre insipide la nourriture salubre, de faire abandonner le régime normal, qui aurait entretenu la santé, en la fortifiant. Plus l'attrait augmente d'un côté, plus les répulsions s'accusent de l'autre, et plus elles deviennent en quelque sorte invincibles.

Quoi de plus triste, mais pourtant quoi de plus ordinaire que ce douloureux phénomène! Combien ne voyons-nous pas de jeunes hommes, à qui la maison paternelle est devenue comme insupportable! Ils ne se trouvent bien qu'au dehors; s'ils rentrent chez eux, ils ont hâte de s'éloigner; et s'il arrive parfois qu'ils soient obligés d'y faire un plus long séjour, leur caractère s'aigrit, on sent que l'ennui les gagne; leur humeur difficile traduit assez clairement, aux yeux de tous, le malaise qu'ils éprouvent, et l'impatience où

ils sont de retrouver au plus vite leurs joies accoutumées.

Pour une jeune fille, pour une jeune femme, le monde devient périlleux, quand il enivre, quand il commence à plonger dans l'hallucination et dans le rêve, quand il arrache l'esprit aux occupations sérieuses, pour le jeter éperdument dans la frivolité; surtout, Messieurs, quand il enlève le cœur à ses attachements solides et légitimes, quand il substitue graduellement un feu étranger à celui dont la flamme devait être empruntée à l'autel du sacrifice.

Vous ne l'ignorez pas, le monde crée souvent, dans ces imaginations vives et peu maîtresses d'elles-mêmes, toute une série de tableaux séducteurs; il y ouvre des perspectives pleines d'illusion et de mensonge, qu'il peuple de fantômes; il y fait voir des régions enchantées où l'on s'établit par la pensée, où l'on se crée une demeure imaginaire, où l'on se compose d'avance je ne sais quelle félicité chimérique. C'est ce que j'appellerais volontiers le Thabor du monde, bien différent de celui de

l'Évangile ; mais comme Pierre, la jeune fille voudrait bien y dresser sa tente, et sans attendre qu'on l'y autorise, la voilà déjà qui s'y pose en idole adorée, et qui jouit en esprit de toutes les adulations que l'amour-propre sait lui promettre.

Au fond, le langage que le monde lui tient, n'est pas trop opposé à celui qu'elle croit entendre, sur les divers théâtres où la transportent ses désirs et ses espérances. Le mal est qu'elle accepte comme argent comptant cette fausse monnaie ; le mal, c'est que, ne voyant que les apparences et ne pénétrant point jusqu'à la réalité, elle prend au sérieux cette vapeur parfumée, cette poussière brillante qui l'aveugle. Les comparaisons qu'elle fait tournent au désavantage de sa maison ; à elle aussi le foyer semble triste ; elle se persuade que pour trouver la joie, il faut se répandre au dehors, qu'on doit la chercher à travers le bruit et l'éclat des fêtes, qu'elle naîtra dans l'ivresse du plaisir et dans la splendeur féerique d'une pompeuse soirée.

Voilà, Messieurs, ce que nous redoutons pour les âmes inexpérimentées, ce qui nous fait trembler pour les natures naïves et impressionnables. Une étincelle suffit, la partie du cœur la plus inflammable prend feu aussitôt, et quand l'incendie s'est déclaré, il n'est pas toujours facile de l'éteindre. Hélas! nous savons par expérience que, s'il y a pour la famille un danger sérieux, c'est d'ordinaire de ce côté qu'il viendra. Prenons garde, je vous prie, à ces souffles embrasés qui apportent avec eux tant de ravages; fermons nos portes à ce vent brûlant qui tarit toute source pure, qui détruit dans leur épanouissement ou dans leur germe, toutes nos affections légitimes.

Messieurs, ne nous demanderons-nous pas aussi, en finissant, quel serait pour nous-mêmes cet amour du monde, qui pourrait devenir fatal, et qui entraînerait après lui des conséquences désastreuses?

Qu'est-ce que le cœur d'un père de famille, sinon un sanctuaire, un lieu réservé et saint, où il ne peut y avoir de place que pour des

objets sacrés, et non point pour les choses profanes ?

Quand le Sauveur vit dans le temple de Jérusalem, les vendeurs qui s'y étaient établis, et le détestable trafic qu'ils y avaient installé, il se livra — ce fut la seule fois dans toute sa vie,— à un mouvement de sainte indignation, et il entra en une sorte de colère. Enlevez, s'écria-t-il, faites disparaître au plus tôt ces vestiges d'un commerce inique et sacrilége: *Auferte ista hinc*; gardez-vous de profaner désormais cette enceinte consacrée au culte de Dieu, car il est écrit: C'est la maison de la prière et vous en avez fait une caverne de voleurs: *Scriptum est: Domus mea domus orationis vocabitur, vos autem fecistis eam speluncam latronum*[1]. Cependant l'enceinte du vieux temple était vaste et une partie seulement avait été envahie. Ainsi, Messieurs, ce n'est pas seulement quand toute la demeure sera prise, ce serait encore si une portion quelconque de cet espace, essentiellement ré-

1. Matth., xxi, 13.

servé venait à être occupé indûment, qu'on devrait s'en attrister, s'en indigner comme d'une profanation.

Il est des hommes dont le cœur sort partiellement de la famille; on ne tarde pas à le sentir, on n'a pas de peine à s'en convaincre. De cruelles souffrances commencent bientôt à se manifester autour d'eux, ou elles n'en existent pas moins, alors qu'on les dissimule; il faut même affirmer qu'elles seront d'autant plus profondes, qu'on n'en laissera rien transpirer au dehors. Vous croyez que les personnes intéressées n'ont n'ont rien vu, et déjà certains symptômes leur ont été révélés. C'est un caractère qui s'altère et ce sont des relations qui deviennent à charge; c'est un visage qui n'a plus son expression d'autrefois, ou c'est une parole qui a perdu sa suavité; le devoir en arrive à peser, et l'on ne s'en aperçoit que trop à la manière dont il est accompli; la douceur des communications intimes disparaît de jour en jour, on sent une froideur désolante qui succède progressivement à l'expansion et à la tendresse. Tout est

changé déjà, qu'on s'imagine encore que tout reste intact. Rien ne se passe plus comme auparavant, quand il semble que chaque chose demeure à sa place.

Que dire des cas malheureusement trop fréquents, où l'abomination de la désolation est venue siéger dans le lieu saint : *Abominationem desolationis in loco sancto*[1] ? S'il arrivait jamais que le cœur paternel ne fût pas assez fermé aux influences du dehors ; s'il s'ouvrait imprudemment pour donner entrée à quelque passion fatale, ne serait-ce pas le comble du désordre et aussi le comble du malheur ?

Fermons le rideau sur cette triste perspective, et qu'il nous suffise de dire qu'il y a un monde dangereux pour tous ; que ce monde n'est pas le même pour chacun, qu'il se résume souvent en une seule occasion, en une rencontre unique. Tout homme se doit à lui-même, et doit aux autres, d'étudier son cœur, d'en connaître les côtés faibles, de se défendre non-seulement contre les attaques du dehors,

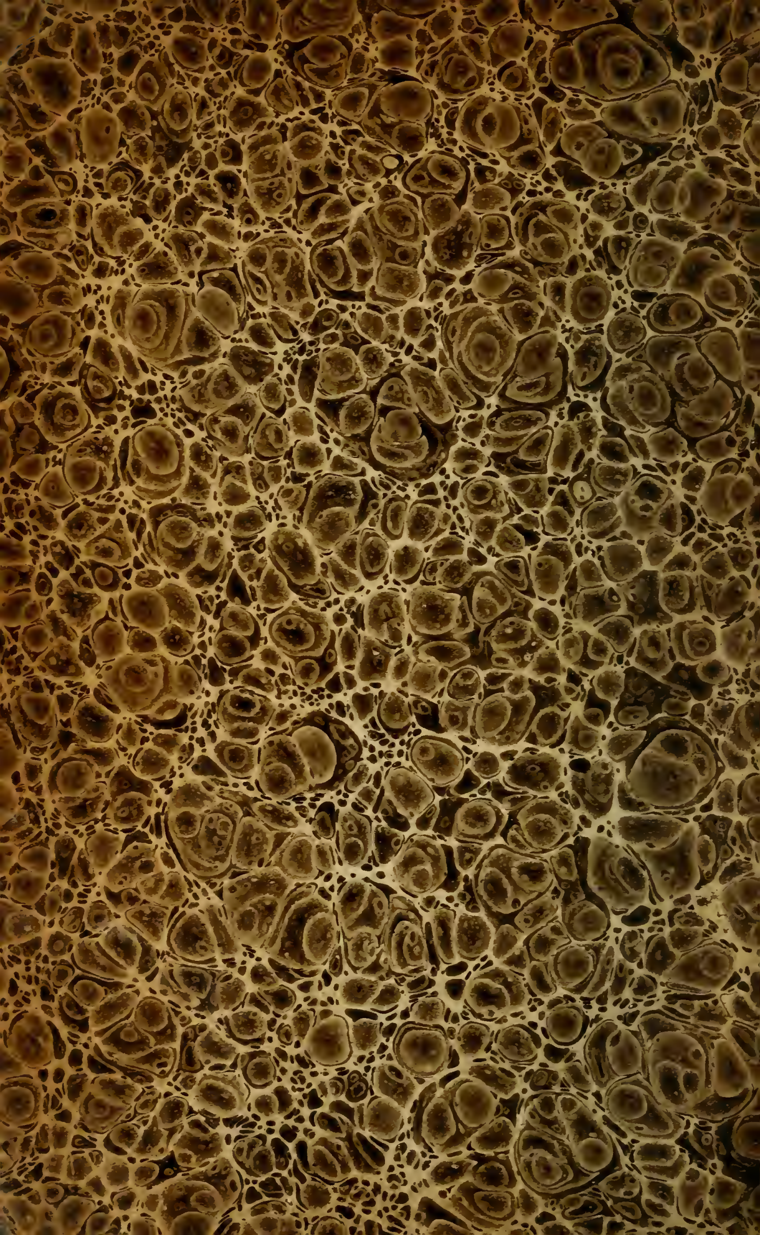
1. Matth., XXIV, 15.

mais encore et bien plus, contre les intelligences intérieures, que certaines impressions ennemies de notre repos arrivent si aisément à nouer au fond de nous-mêmes.

Vivant au milieu du monde sans lui appartenir, nous conserverons l'esprit chrétien ; et l'esprit chrétien, à son tour, nous conservera. C'est lui qui environnera, comme d'un rempart, tous les terrains sur lesquels l'amour désordonné de ce siècle combat nos affections nécessaires. Il nous apprendra à faire un saint usage de notre temps, de notre argent, de notre cœur ; il nous fera rendre à la famille ce qui est à la famille, et par là même à Dieu, ce qui est à Dieu.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. -- IMP. VICTOR GOUPY, RUE DE RENNES, 71




MICHAEL'S COLLEGE TO
LIBRARY

